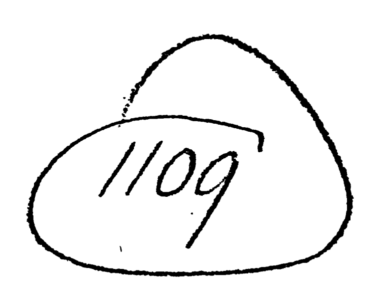
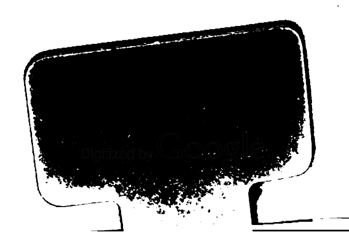



1109


Digitized by Google

ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 20 AOUT 1825.



DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.

1825.


BIBLIOTHECA BODLEIANA

ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 20 AOUT 1825.

M. Barbier de Reulle, Président à la Cour royale de Dijon, Chevalier de la Légion d'honneur, Président de l'Académie, ouvre la séance et dit :

Messieurs,

Lorsque chaque année l'Académie ouvre à ses concitoyens les portes du temple des Muses, tout ce que l'Église, la Magistrature et le Barreau ont de plus éminent et de plus distingué se presse dans cette enceinte pleine

de tant de souvenirs. Des militaires qui ont ajouté de nouveaux trophées à ceux de notre antique Monarchie augmentent l'éclat de cette brillante réunion. L'élite entière d'une cité éclairée semble se réunir ici pour y rendre un culte de respect aux hommes qui ont honoré la patrie.

Fiers d'être Français et d'appartenir à notre noble province, les habitans d'une ville ingénieuse contemplent avec orgueil ces bustes, monumens d'une immortelle illustration.

Ah! si ma foible voix, si cette voix qui sollicite, Messieurs, toute votre indulgence, pouvoit célébrer dignement les grands hommes qui nous entourent, s'ils daignoient faire descendre sur moi quelques-unes de leurs inspirations, combien je me plairois à les consacrer à leur gloire! Et parmi les immortels qui planent sur cette assemblée, j'aimerois surtout à fixer votre admiration sur cette tête vénérable du grand Bossuet, qui, dominant ces ombres glorieuses, semble les éclairer de son auréole sacrée.

Oui, tout atteste ici que le génie a toujours favorisé cette province, qu'il lui a acquis d'impérissables richesses, sources de gloire et d'illustration, gages en même temps de l'avenir; car, n'en doutons point, dans une

ville si éminemment spirituelle elles ne peuvent que tendre à s'accroître. Mais, vous le savez, Messieurs, les richesses n'ont de prix qu'autant qu'elles sont pures, et n'est-il pas à craindre qu'après tant et de si longues aberrations, les principes et les doctrines, le goût et le style ne se ressentent encore long-temps du faux et des erreurs qui ne nous ont que trop entraînés ? Sommes-nous sincèrement revenus à des idées saines et positives en morale et en littérature ? Dans un temps si rapproché de celui des paradoxes, n'appréhendons-nous point que des jeunes écrivains, séduits par des idées nouvelles, dédaignant de marcher sur les traces des vrais modèles, ne s'égarent encore sur celles des sophistes ? Ne craignons-nous point enfin que des innovations introduites dans notre littérature, en altérant la pureté du goût, ne parviennent bientôt à le dénaturer ?

Jeunesse aimable et studieuse, vous à qui plus spécialement je consacre ce discours, daignez me pardonner ces craintes et me permettre quelques observations. Et vous qui, à quelque titre que ce soit, exercez sur elle une salutaire influence, ah ! ne cessez jamais de la diriger dans la route du vrai et du beau. Animez son zèle, secondez, encouragez ses

efforts ; mais, en lui ouvrant la carrière, sachez lui en montrer le but ; gardez qu'elle ne s'y précipite témérairement, sans principes assurés et sans moyens acquis. A l'exemple de Minerve qui long-temps guida Télémaque, ne l'abandonnez pas trop tôt à ses seules impulsions. Formez son cœur en éclairant son esprit, et sur-tout répétez-lui souvent cette saine maxime, Qu'il faut se rendre digne d'estime avant d'aspirer à la célébrité, et savoir avant de prétendre instruire.

Jadis à Rome, nous dit Tacite, on ne pouvoit arriver au temple de l'Honneur qu'en passant par celui de la Vertu. Vive et touchante allégorie, qui nous fait comprendre que sans la vertu il n'y a point de véritable honneur !

Telle étoit la route que suivoient les hommes qui du siècle de Louis XIV ont fait un des plus beaux âges du monde. Satellites brillans de ce grand astre de la royauté, ces hommes immortels acquéroient des vertus et s'éclairoient avant d'écrire. Le respect pour leur caractère avoit précédé leurs succès. Forts d'une éducation religieuse et savante, c'est par la solidité de leurs écrits, la pureté de leurs principes et le charme de leur diction, qu'ils ont éternisé leur mémoire. Nourris de la vraie science, c'étoit aux rives du Céphise

et du Tibre qu'ils alloient chercher le goût. L'école d'Athènes alors l'emportoit sur celle de la Germanie, et Virgile sur Ossian.

C'étoit dans l'Écriture et dans les Pères de l'Église que Bossuet et Fénélon puisoient leurs saintes doctrines et leur victorieuse éloquence. Massillon et Bourdaloue reproduisoient dans la chaire évangélique les Chrysostôme et les Bernard. Sophocle et Euripide s'embellissoient dans les scènes de Corneille, de Racine et de Crébillon. Démosthène et Cicéron formoient nos orateurs. Horace dictoit l'art des vers à Boileau, et Jean-Baptiste Rousseau accordoit sa lyre sur la harpe de David.

Jamais sans doute il ne fut plus convenable de rappeler ces grands modèles que dans un temps où la Religion, la morale et la foi politique reprennent chaque jour leur empire sous le règne fortuné des Bourbons. Pourquoi sous leur égide et sous de si favorables auspices ne reproduirions-nous point ces beaux âges de la France? Ressaisissons nos anciens élémens, redevenons ce que nous fûmes; et c'est ainsi qu'en retrouvant nos antiques vertus et notre ancien esprit public, nous assurerons à jamais la supériorité de notre patrie sur le reste du monde.

Je ne puis partager l'opinion de M. de La-

cretelle et comme lui attribuer au hasard cette escorte d'hommes de génie qui parurent avec Périclès, Auguste, les Médicis et Louis XIV. Oui sans doute le génie naît spontanément dans tous les temps, dans tous les lieux; mais ce sont les chefs des peuples qui le développent et l'encouragent. Le siècle de Louis XIV ne fut grand que par la direction que sut donner à la France le caractère élevé du monarque.

Les sciences et les lettres ne peuvent fleurir qu'à l'ombre tutélaire du trône et de l'autel. Semblable au jour qui nous éclaire et dont l'éclat n'est vif qu'autant que le ciel est serein, le génie a besoin de la paix sociale; il emprunte sa force de l'autorité et de la morale publique; il s'égare, se dénature et s'efface lorsque les sociétés se désordonnent. Combien ne nous seroit-il point facile, si les bornes d'un discours pouvoient nous le permettre, de vous rappeler par mille souvenirs que les époques où les principes conservateurs ont été le plus respectés, furent chez toutes les nations celles où les lettres parvinrent à leur apogée.

Par une conséquence nécessaire les jours de troubles et de désordres ont toujours été des temps de stérilité et de dégradation. Lors-

que la Religion n'est plus environnée de respect, lorsque le pouvoir légitime est contesté ou combattu, que les lois sont sans vigueur, les saines coutumes et les bonnes mœurs sans estime ; la morale devient incertaine, les consciences fléchissent, la philosophie se corrompt, l'éloquence n'est plus que l'appel aux passions dont la poésie humiliée devient l'auxiliaire servile; la raison, la vérité, le goût, tout disparoît... « Quand on ne crut plus rien à Athènes, nous dit M. de Châteaubriant, les talens s'enfuirent avec les Dieux, et les Muses livrèrent à la barbarie ceux qui n'avoient plus de foi en elles. »

Pourquoi faut-il que dans notre patrie cette triste vérité ait trouvé son application? Pourquoi faut-il, pour en donner la preuve, rappeler ces temps de funeste mémoire où les Muses françaises abandonnèrent la terre que si long-temps elles avoient illustrée? Hélas! ainsi qu'à Athènes tout en France avoit disparu! Le génie de la destruction planoit sur elle; idole d'insensés novateurs il accourut à leur voix, et l'éloquence révolutionnaire lui servit de levier. Que dis-je, l'éloquence? Son nom doit-il être ainsi profané? Non, Messieurs, ce n'étoit plus l'éloquence; ce n'étoit plus, telle qu'on la représente, cet Hercule

gaulois de la bouche duquel sortent des chaînes d'or qui captivent ses auditeurs. C'étoit par des phrases redondantes, des expressions outrées, des locutions vicieuses et d'obscurs néologismes que les passions à la tribune s'efforçoient de soulever la multitude pour la lancer contre les hommes et les choses; et bientôt il ne fut plus possible de reconnoître cet art sublime que nous admirons dans nos orateurs.

Si quelquefois cependant dans un discours révolutionnaire on remarque quelques beautés, quelques éclairs de génie; ces beautés sont effrayantes et sauvages, ces éclairs, tels que ceux de la tempête, signalent la désolation et la mort.

Parlerons-nous de la scène française qui surpasse de si loin celle de la Grèce et de l'Italie, de notre théâtre modèle de goût et de pureté? Avili alors et dénaturé il n'offroit plus que de honteuses caricatures, l'indécence et l'immoralité. Nous rougirions d'unir aux noms des princes de notre scène les noms de ceux qui la déshonoroient. Les Aristophanes de cette désastreuse époque, foulant aux pieds les règles de l'art et méprisant toute convenance, n'aspiroient qu'à corrompre et désorganiser.

En poésie lyrique, cet élan du génie qui le transporte et l'élève jusqu'aux sphères célestes, ces chants consacrés à la Religion et à la gloire, devenus des chants d'impiété et de délire, ne célébroient plus que la licence, n'inspiroient plus que la fureur.

Qu'a-t-on besoin de savans? s'écrièrent d'autres Omars en condamnant Lagrange à l'ostracisme, en conduisant Lavoisier à l'échafaud.... Les sciences alors méprisées et poursuivies se couvrirent d'un voile de deuil; elles se turent jusqu'à des temps meilleurs.

Pardonnez, Messieurs, si j'ai cru devoir remettre sous vos yeux ce triste naufrage de la civilisation et des lettres. Mais j'avois à démontrer que celles-ci sont toujours en raison de la situation morale et politique des peuples, et qu'elles suivent toutes les phases de leur perfectionnement ou de leur décadence. Pour appuyer cette vérité, il est en effet digne de remarque qu'après la longue et funeste absence de la Religion et de la royauté, lorsque la France fut enfin ramenée à une sorte d'ordre par la lassitude du malheur et à la soumission par la force, cette lueur de raison, cette aurore de jours plus calmes fut l'époque heureuse du premier ouvrage digne d'éloge qui depuis long-temps eût paru. Eclatant

comme l'iris ce signe de réconciliation, le *Génie du Christianisme* s'offrit à notre admiration; et sous la plume d'un éloquent écrivain, la Religion de nos pères, telle que son divin Auteur, sembla sortir du tombeau.

Il appartenoit au talent de M. de Châteaubriant de consoler cette vierge éplorée, de la venger des outrages de quelques insensés qui affectoient de lui préférer les absurdes folies du polythéisme: nouveaux Juliens qui osoient représenter le Christianisme comme une secte intolérante, un fanatisme obscur, incapable de donner du mouvement à la pensée et d'exciter aux grandes actions; tandis que dans les sciences, les lettres et les beaux-arts, il est le type des sentimens élevés, la source des inspirations sublimes, comme dans la vie sociale ou privée, des plus nobles dévouemens et des plus généreux sacrifices.

Sous le rapport du style de ce bel ouvrage, qui ne sait qu'on a fait un reproche à son auteur d'avoir mis trop de couleur et de poésie dans un sujet grave et sévère? Mais cette critique étoit-elle donc fondée? Avoit-on bien considéré que le but de cet ouvrage étant de faire ressortir les beautés du Christianisme et d'en inspirer l'amour, c'étoit par la grâce des formes et par d'innocentes séductions qu'il

falloit attaquer l'indifférence et saisir le sentiment; qu'au temps où il fut écrit il falloit, pour le faire goûter à des hommes tout à la fois incrédules et légers, semer de fleurs la route du sanctuaire, et, si j'ose m'exprimer ainsi, leur offrir la manne céleste dans un vase d'or?

Honneur donc au noble Pair également enflammé de l'amour de la Religion, de la patrie et de la royauté. Qu'il soit loué d'avoir le premier relevé l'arche sainte. Mais en lui offrant ce juste tribut de notre admiration, ne nous dissimulons point que sous le rapport du style son école offre des dangers. Nourrie de la lecture des Anciens et des beautés sublimes de l'Écriture, l'ame ardente et sensible de M. de Châteaubriant, l'élévation de son génie et l'éminence de son talent, autorisent chez lui des hardiesses qui presque toujours pour ses imitateurs ne sont que des témérités. Il faut les ailes de l'aigle pour s'élever à tant de hauteur; et c'est ainsi que, faute de mesurer leurs forces, tant d'écrivains séduits par les richesses d'une prose poétique sont tombés dans le vague et l'affectation, et qu'ils ont substitué l'emphase et l'enflure à l'élégante et noble simplicité qui distinguent les écrivains du dix-septième siècle.

Si l'ambition d'imiter l'auteur d'Attala a pu égarer quelques-uns de nos prosateurs, il existe encore d'autres causes qui nous ont éloignés de ce naturel, de cette clarté et de cette noble simplicité, caractère du bel âge des lettres en France. On les reconnoîtroit, je crois, dans le faux goût qui domina pendant les dernières années du siècle de Louis XV, et dont la Révolution fut le complément; dans l'attrait de la nouveauté si contagieux en France, et dans l'invasion de la littérature étrangère qui y a introduit le genre romantique dont tant d'écrivains se sont malheureusement enthousiasmés. Pour quelques-uns de ces poëtes, le Dieu de la lumière, Apollon, a vieilli, et le chantre mélancolique de Fingal est aujourd'hui leur inspirateur. Mais vaporeux comme les ombres qu'ils évoquent et poursuivent dans le vague des airs, leurs vers, quelle qu'en soit l'harmonie, ne sont souvent que froids et obscurs, ils étonnent sans émouvoir; on peut en admirer l'artifice, mais cette idéologie cadencée ne laisse rien pour la raison et pour le cœur.

Toutefois, Messieurs, malgré ces hérésies littéraires, il n'est pas moins certain, et nous aimons à le dire, que nous devons au retour de nos Rois, à leurs vertus ainsi qu'à leurs

institutions un grand nombre d'écrivains remarquables qui presque tous dévoués aux saines doctrines se pressent dans la carrière et suivent une sage et même direction : gages pour l'avenir de l'entière restauration des lettres qui chaque jour s'améliorent avec les progrès de l'ordre social ; contraste heureux de notre siècle avec celui qui l'a précédé.

Loin de nous cependant, loin de notre pensée d'attaquer aucune mémoire et d'appeler l'anathême sur tant d'auteurs qui nous ont trop long-temps égarés. Combien de remords n'auroient-ils pas éprouvés s'ils eussent contemplé les déplorables effets de leurs funestes ouvrages! Pourquoi d'ailleurs les rappeler ? Nombre d'entre eux ont écrit sur le sable : oubliés et bannis de nos bibliothèques, leur médiocrité et l'ennui qu'ils inspirent sont de puissans antidotes. Laissons donc en paix ces ombres vulgaires. Quant aux écrivains coupables dont la mémoire a survécu, justes envers le talent nous reconnoîtrons qu'ils nous font admirer de très belles pages dans de pernicieuses collections ; qu'ils offrent des modèles d'invention, de goût, de style et de critique lorsqu'ils ne sont pas saisis du délire de l'impiété ou de la fièvre de la révolte, lorsqu'ils n'affectent point le cynisme et l'immo-

2

ralité. Mais en est-on moins à craindre pour n'être pas toujours criminel? Quelques beautés que renferment leurs ouvrages, peuvent-elles en compenser le danger? Ne les abordons qu'avec choix et prudence, défendons-nous de leur séduction et craignons comme Ulysse le chant de la Syrène. Mais en nous bornant ici à déplorer les abus de l'esprit, les erreurs du jugement et trop souvent peut-être les fautes du cœur, demeurons à jamais convaincus qu'en dépit des nombreuses réimpressions que les restes d'un parti s'efforcent de reproduire, la postérité impartiale et sévère réprouvera ces funestes ouvrages et refusera à leurs auteurs l'encens coupable dont leurs contemporains se sont plus à les enivrer.

Ce n'est donc point ainsi que l'on doit aspirer à la célébrité : elle ne s'attache solidement qu'aux bons et utiles ouvrages; on ne l'atteint que par de constans efforts, par le choix, l'importance, l'intérêt du sujet, la sagesse des principes et la pureté de la diction.

S'il pouvoit m'être permis d'adresser quelques conseils, je dirois aux jeunes poëtes : Voulez-vous être placés au temple de mémoire? Homère et Virgile ornent son sanctuaire; efforcez-vous d'en approcher. Leurs

chants ont inspiré le Tasse, Milton, Le Camoëns. Pourquoi les Muses françaises seroient-elles seules exclues de la gloire épique? Déjà dans la Henriade nous les avons vues préluder.

Choisissez, comme les grands maîtres, des sujets héroïques et religieux; de tout temps la poésie fut consacrée à la Religion. C'est ainsi que le Parnasse est près de l'Olympe et que les Grecs placèrent les Muses auprès des Dieux. Il est dans l'ame de l'homme une idée prédominante, soit que dans ses croyances religieuses l'erreur l'égare ou la vérité l'éclaire; c'est qu'il ne peut rien de véritablement grand, sans le secours et le concours d'un être supérieur. Aussi voit-on qu'un des principaux ressorts de l'épopée, fut et sera toujours la Religion.

Mais descendus de ces hauteurs ou craignant de les aborder, peut-être préférez-vous cueillir quelques fleurs sur les bords du Permessé. Heureux alors d'y rencontrer les Grâces, suivez leurs pas, mêlez-vous à leurs jeux; mais toujours sachez les respecter : elles sont chastes, elles sont vierges; n'effarouchez point leur pudeur.

Dans votre amour pour les hommes aspirez-vous à les rendre plus heureux et meilleurs?

Gardez-vous de l'esprit de systême. Ce mot seul doit inspirer la défiance : car dans sa véritable acception, loin d'exprimer une idée positive, il ne signifie que la présomption d'un état de choses moins imparfait que l'on prétend essayer : or, en morale comme en politique tout essai a ses dangers. Il est des principes sacrés qui doivent rester invariables, des lois que l'on doit suivre, des conditions et des hiérarchies qui, dans un Etat bien ordonné, doivent être reconnues et respectées. C'est sur ces bases que sont assises la Religion et la patrie : ébranler ces fondemens, c'est vouloir renverser l'une et l'autre.

Seroit-ce que saisissant le burin de l'histoire, vous prétendez en retracer les faits, en rappeler les leçons? Que votre style soit pur, élégant et rapide ; mais sur-tout soyez vrais. La vérité est tout à la fois la conscience de l'historien et l'ame de l'histoire. N'en altérez jamais l'esprit par des applications vicieuses, des réflexions malignes, des inductions perfides; mais que sobres dans vos réflexions, elles soient toujours saines et judicieuses. C'est ainsi que vos lecteurs obtiendront de l'histoire tout le fruit qu'ils ont le droit d'en attendre.

Voulez-vous recueillir des suffrages flat-

teurs et laisser après vous d'honorables vestiges ? Ne vous contentez point de parler seulement à l'imagination et à l'esprit ; mais efforcez-vous d'arriver jusqu'à l'ame. C'est là qu'il vous faut pénétrer pour y fixer des sentimens durables.

Enfin je dirois à tous : De quelque nature que soit votre talent, n'en faites jamais qu'un salutaire usage.

Courage, jeunes écrivains : tout ce qui est bon n'est point dit encore ; tout ce qui est bon a besoin d'être répété. J'ai cherché, autant que ma foible voix pouvoit me le permettre, à exciter votre émulation en vous offrant de grands modèles ; je me suis efforcé de vous être utile en vous signalant ceux que vous devez éviter.

Je sais qu'en plaçant sous vos yeux tant d'objets dignes de votre culte, en intéressant près de vous les sciences et les lettres, en parlant ainsi à votre esprit et à votre cœur, on doit en obtenir les plus heureux résultats. Car, comme le dit si bien le bon et estimable Bernardin de Saint-Pierre, « Si dans l'âge viril la vertu est souvent le fruit de la raison, dans la jeunesse elle est toujours celui du sentiment. »

Espoir de notre avenir, vous pour qui je

me suis plu à tracer ces lignes, ah! ne perdez point, ne consumez point vos beaux jours dans de vains plaisirs et dans une inutile oisiveté! Cultivez vos talens, agrandissez vos connoissances, consacrez-vous à la gloire. La Religion et la morale, les sciences, les lettres, les beaux-arts, vous en offrent les palmes. Hâtez-vous de les mériter. Continuez à votre pays le haut degré d'estime dont il jouit à tant de titres. Mais, souffrez que je le répète : pour obtenir ce noble succès, que la sagesse soit votre guide, la vertu votre mobile, et l'étude votre moyen.

Après le discours de M. le Président, le Secrétaire a dit :

MESSIEURS,

L'Académie a toujours attaché le plus grand prix à pouvoir chaque année, conformément à son réglement, rendre compte de ses travaux au sein d'une réunion aussi brillante, aussi éclairée et qui a tant de droits à sa reconnoissance. Si depuis deux ans elle a été privée de cet avantage, que l'on n'en attribue point la cause à un ralentissement de zèle et d'activité. Toujours pénétrée du but de son institution, toujours fidèle aux principes dont

elle s'honore et aux doctrines littéraires les plus saines, toujours passionnée pour tout ce qui tend à développer, accroître et enrichir le domaine des sciences, des lettres et des arts; l'Académie a continué ses travaux avec autant d'ardeur que d'exactitude; mais des circonstances imprévues l'ont forcée de différer jusqu'à ce jour à vous en faire part. D'un côté, l'on sait que les palmes décernées aux vainqueurs dans les concours que l'Académie propose, sont l'un des plus beaux ornemens de ses séances publiques; malheureusement elle fut obligée en 1824 d'engager les estimables athlètes qui avoient le plus approché du but, à faire de nouveaux efforts pour se rendre dignes de la couronne. D'un autre côté, Messieurs, un funeste événement répandit le deuil et la douleur par toute la France. Le meilleur des rois, celui qui aima et protégea les lettres comme François Ier et Louis XIV, Louis-le-Désiré, fut enlevé à l'amour de ses peuples. Eût-il été possible, dans une telle occurrence, de songer à une réunion littéraire que l'on peut regarder comme un jour de fête pour les Muses? D'ailleurs, Messieurs, un témoignage particulier des bontés du feu Roi pour l'Académie de Dijon, témoignage qu'il lui donna sur le bord

de sa tombe, n'a pu que rendre notre douleur et nos regrets plus vifs et plus profonds. Ici je laisserai parler notre confrère, M. Durande, qui nous a fait un rapport spécial sur l'audience qu'il a eu l'honneur d'obtenir de Louis XVIII et dans laquelle il a offert à Sa Majesté l'hommage de vos respects et le résultat de vos travaux : « Ce fut le 20 août « 1824, dit M. Durande, que je reçus de « M. le Premier Gentilhomme de la Chambre, « l'ordre suivant, qui sans doute sera con- « servé respectueusement dans vos archives, « comme une preuve positive de votre exis- « tence agréée par le Gouvernement, et « comme un monument précieux des bontés « personnelles du Monarque pour notre com- « pagnie. Voici cet ordre :

«« Le Premier Gentilhomme de la chambre «« du Roi s'empresse de prévenir M. Durande «« qu'il sera admis à présenter au Roi lundi «« prochain à midi le Compte rendu des tra- «« vaux de l'Académie de Dijon. »»

« En effet, le lundi 25 août, continue « M. Durande, Louis XVIII, entouré de sa « Cour, daigna recevoir l'hommage de vos « travaux. Je dois vous dire, Messieurs, que « les paroles que me fit l'honneur de m'a- « dresser cet auguste Monarque en recevant

« le volume, furent l'expression de la bien-
« veillance et de la sensibilité. Je ne me les
« rappellerai jamais, sur-tout le ton de bonté
« avec lequel elles furent prononcées, sans
« éprouver une vive émotion, sans être ac-
« cablé par de bien tristes souvenirs; car
« cette audience fut la dernière que donna
« Louis XVIII. Ainsi, Messieurs, vous avez
« reçu de Sa Majesté, je ne dirai pas ses der-
« nières paroles, mais les derniers témoi-
« gnages de la haute protection qu'elle dai-
« gnoit accorder aux sciences et aux lettres.»

Tel est le récit de M. Durande, et telle est l'une des principales causes qui ont fait différer la séance publique.

L'Académie, après avoir, par l'organe de son Président, payé le tribut de ses regrets à la perte d'un si bon Roi, et présenté l'hommage de ses félicitations à son digne Successeur, a repris le cours de ses travaux, et les a continués jusqu'à ce jour.

Le compte qui va en être rendu offrira le résultat de tout ce qui a occupé l'Académie depuis le 23 août 1823, époque où l'analyse des travaux précédens vous a été soumise. Ce compte est divisé en deux parties distinctes : l'une regarde les sciences, et l'autre les lettres.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

ANNÉES 1824 ET 1825.

RÉDACTEUR, M. VALLOT, DOCTEUR MÉDECIN.

MESSIEURS,

L'Académie, en publiant le résultat de ses travaux, acquitte une partie de la dette qu'elle a contractée dans l'intérêt de la science, et pour l'utilité de ses concitoyens ; leur approbation sera sa plus douce récompense. De mon côté si j'ai accepté de l'Académie l'honorable mission de rédiger la notice de ses travaux pour la partie des sciences, c'est que j'ai moins consulté mes talens que mon zèle. Heureux si mes estimables confrères ne jugent pas mes efforts indignes de leur bienveillant accueil !

AGRICULTURE.

L'importance bien connue de l'agriculture et la protection spéciale que lui accorde le Gouvernement, nous engageront à présenter d'abord une esquisse des travaux de la Commission permanente qui s'occupe de cette partie.

La Commission, consultée par M. le Préfet sur la nature et le produit des récoltes du Département, s'est empressée chaque année de transmettre à cet administrateur tous les renseignemens qu'elle a pu recueillir à cet égard, soit par elle-même, soit auprès des agriculteurs pris hors de son sein. En général il est résulté de ces renseignemens, que le bas prix des céréales, suite nécessaire de leur abondance, continue à menacer les cultivateurs d'une diminution progressive dans leur revenu. Cette grave considération commande la recherche de nouveaux débouchés, de nouvelles consommations des céréales, et sur-tout l'introduction de nouvelles cultures.

Riz sec.

Pour contribuer à remplir ce but, la Commission d'agriculture a fait demander au

jardin du Roi, et en a reçu des graines de diverses variétés de riz sec des montagnes d'Himala dans le Napoul ; mais, par suite du retard mis à cet envoi, les grains n'ont pu parvenir à leur maturité, malgré tous les soins qu'on leur a donnés. Un pareil envoi, fait par la Société d'encouragement de Londres, n'a pas fourni de résultats plus heureux; et nous savons que dès l'année 1774, l'Académie avoit reçu de M. Bouillet, du riz blanc, qui n'avoit pas non plus réussi. La Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure n'a pas été plus heureuse (*Séance publique du* 30 *mai* 1821) : et celle de Versailles annonce que ce riz donne des produits moins avantageux que celui cultivé par irrigation. (*Mémoires* 1820 *p.* 97.) Nous ferons observer à cette occasion que le riz cultivé par notre Commission d'agriculture n'étoit point l'épeautre, *triticum spelta*, Linn., prôné ces années dernières, comme *riz sec de la Cochinchine* et sur lequel M. de Saint-Amans a publié une notice très curieuse.

Pavot.

Au mois d'avril 1823, M. Tilloy, pharmacien, a communiqué à l'Académie, un pro-

cédé par lequel il a retiré, des capsules sèches de pavots, de l'opium et de la morphine très purs; aucun chimiste, avant lui, n'avoit pu en isoler ce dernier principe. M. Tilloy, membre de la Commission centrale d'agriculture du département de la Côte-d'Or, se propose de continuer ses recherches sur les pavots cultivés dans le terrain que cette Commission a loué, soit pour faire de nouveaux essais d'agriculture; soit pour répéter les diverses expériences qui peuvent tendre au perfectionnement de l'agriculture dans le Département.

Culture de la Gaude et du Pastel.

M. Guichard a fixé l'attention de la Commission sur les avantages, qui résulteroient pour notre Département, de la culture de la Gaude et du Pastel, plantes tinctoriales, dont le produit dédommageroit amplement les cultivateurs, des légères avances qu'ils seroient forcés de faire. Le bas prix de nos grains engagera sans doute quelques-uns de nos propriétaires à essayer la culture de ces plantes sur une échelle assez grande pour qu'on puisse avoir des données exactes sur les bénéfices qu'elles promettent.

Greffe de la vigne.

On sait généralement que la vigne, renouvelée par la méthode ordinaire (la plantation), n'est en plein rapport qu'à la 6ᵉ ou la 7ᵉ année. Frappés de cet inconvénient, plusieurs agriculteurs ont cherché des moyens de renouvellement, qui missent plus promptement la vigne à fruit. La greffe atteint parfaitement ce but : pratiquée dans le Médoc, mais jusqu'à présent inconnue ou inusitée en Bourgogne, elle y a été introduite, il y a peu d'années, par notre confrère M. Bonnet, dont l'Académie de Dijon déplore la perte récente. Les essais de cet industrieux agriculteur ont eu lieu dans une de ses vignes de Brochon, et ont eu le succès le plus complet. Par cette méthode, que plusieurs propriétaires de la Côte Dijonnaise commencent à adopter, on a non-seulement l'avantage de jouir dès la première année, mais encore celui de pouvoir substituer à un plant de mauvaise qualité, un plant de qualité supérieure.

M. Bonnet avoit essayé plusieurs méthodes de greffer, à l'effet de s'assurer de celle qui offroit le plus d'avantages ; mais nous n'en connoissons pas les résultats. Il seroit bien important pour notre pays qu'un propriétaire

de vignes intelligent, voulût bien reprendre ces expériences utiles.

Oies de Toulouse.

La Commission a essayé d'introduire, dans notre département, la race d'oies des environs de Toulouse, d'Agen, etc., variété qui se recommande par sa grosseur, la délicatesse de sa chair et l'abondance de sa graisse. Elle a eu la satisfaction d'avoir vu réussir plusieurs des œufs qu'elle avoit fait venir, et d'apprendre que son exemple a été suivi par un agriculteur des environs de la ville.

Poudre anti-charbonneuse.

Le désir manifesté par les agriculteurs, de prévenir, dans la culture des céréales, le développement des cryptogames parasites intestinales, qui les altèrent si fortement, a stimulé la cupidité de plusieurs droguistes. Une poudre dite *anti-charbonneuse*, par M. Nicolet son inventeur, a été soumise à l'examen de la Commission : elle n'a pu en fixer les suffrages ; en effet, cette poudre, d'après l'analyse qui en a été faite, n'est qu'une modification de celle déjà réduite à sa juste valeur par la Commission (*Séance publique* 1819, *p*. 22).

Mazars.

Chaque année de nombreux insectes dévastent nos vergers : parmi les plus redoutables on doit distinguer ceux désignés en Bourgogne sous le nom de *mazars* (mangeurs). Quelques auteurs (tels que BÉGUILLET, *OEnologie*, *p.* 199; FRÉMIET, *Moyens de diminuer le ver appelé vulgairement* mazar), qui en ont parlé, croient avec le vulgaire qu'il n'y en a qu'une espèce, et l'attribuent aux mauvais vents; tantôt au Sud-ouest, tantôt à *lai moiseure* ou *lai mazoure*, c'est-à-dire, au Nord-ouest. Mais il suffit de suivre le développement des larves, toujours cachées, soit dans les boutons à fruit, soit dans les feuilles roulées, pour s'assurer qu'elles appartiennent à de nombreux lépidoptères, à plusieurs coléoptères, à quelques diptères, etc., etc. M. Vallot a suivi le développement d'une des larves qui ronge l'intérieur des fleurs de pommiers, en s'opposant à leur épanouissement, et il en a obtenu le charanson des pommes, *curculio pomorum*, Linn. La notice qu'il en a rédigée a été imprimée par ordre de la Société royale et centrale d'agriculture dans les *Annales de l'agriculture française*, 2e *série*, *tom.* XI, *p.* 67—71.

Après avoir signalé ces sortes d'ennemis, il seroit très avantageux de s'opposer à leurs ravages. Ce motif a engagé, à diverses reprises, plusieurs Sociétés d'agriculture, nationales et étrangères, à proposer un prix à l'auteur du mémoire qui indiqueroit les moyens les plus sûrs et les plus efficaces pour détruire ce fléau. Si des mémoires ont été adressés, aucun d'eux n'a mérité le prix, et la question est restée non résolue. On peut se rappeler les nombreuses recettes, prônées d'abord, plongées ensuite dans l'oubli d'où on les exhume de loin en loin, et s'assurer ainsi de leur inefficacité mille fois constatée. Comment par ces moyens détruire des œufs dont la petitesse les dérobe souvent à l'œil, ou dont le siège les soustrait aux regards? Ces recettes peuvent-elles atteindre des larves dont la plus grande partie échappe aux perquisitions, par le lieu qu'elles occupent? Peuvent-elles détruire les chrysalides dont le plus grand nombre reste caché, et les insectes parfaits à qui leurs ailes donnent la facilité de se porter dans un lieu autre que celui où on les pourchasse?

Cochenille du Rosier.

Les rosiers, cultivés dans les terrains ombragés et humides, sont sujets à une sorte de

Lèpre blanche écailleuse, qui leur est très nuisible. Elle est désignée par quelques jardiniers sous le nom de *Punaise du rosier*, suite de son analogie avec *celle de l'oranger;* et par quelques autres sous le nom de *Blanc*, qu'ils ne confondent pas avec le *Blanc fongueux*, sorte d'*Erysiphe* qui se remarque sur les feuilles. M. Vallot a décrit exactement l'insecte apode jaune orangé, qui se trouve sous l'*écaille patelliforme blanche*, à stries transversales. Il fait remarquer la couche soyeuse sur laquelle l'insecte repose, et à laquelle il adhère par un fil sortant de sa trompe; après beaucoup d'autres détails sur cet insecte, il termine en signalant les lacunes qu'offre l'histoire de ce curieux insecte, dont on peut débarrasser les rosiers en les brossant.

Duvet de Cachemire.

La multiplication des insectes est un fléau qui se lie à certaines dispositions atmosphériques; et si l'homme ne peut entraver la marche de la nature, il peut en multiplier et en répandre les bienfaits. C'est ainsi que la Commission est redevable, au zèle de M. Ternaux, de plusieurs échantillons de *Duvet*, dit *de Cachemire*, accompagnés d'un certain

nombre d'exemplaires d'une Circulaire écrite par cet industrieux manufacturier. Pour seconder les vues de ce généreux citoyen, la Commission s'est empressée de transmettre cette circulaire à des propriétaires auxquels leur goût pour le perfectionnement de l'art agricole et leur fortune considérable permettent de se livrer à ce nouveau genre de spéculation.

Broie mécanique.

Tout le monde connoît les inconvéniens des routoirs, et leur danger pour la salubrité des lieux où ils sont établis : depuis longtemps on désire, pour les remplacer, un procédé simple et à la portée de toutes les fortunes. Diverses tentatives ont été faites; mais l'embarras de la manipulation, l'insuffisance des machines proposées jusqu'à ce jour, ont forcé de reconnoître l'impossibilité de se passer du rouissage. M. Laforest, s'annonçant comme devant fournir un procédé qui en dispensera, a envoyé à l'Académie des échantillons de produits qu'il déclare avoir obtenus à l'aide de sa broie mécanique, mais sans faire connoître cet instrument. Les commissaires nommés à cette occasion ont fait un rapport que l'on trouvera à la suite du Compte rendu.

Lait considéré dans ses altérations physiologiques.

M. Vallot a lu une notice assez étendue sur le *lait considéré dans ses altérations physiologiques ;* il ne se dissimule pas l'imperfection de ses recherches; et s'il les a communiquées à l'Académie, c'est uniquement pour engager les naturalistes et les agriculteurs à s'occuper de cet objet sur lequel on n'a encore rien de positif, ni de satisfaisant.

1° Le *Lait rouge* est connu depuis longtemps ; mais on ignore la cause de ce mode de coloration : on sait seulement qu'il a donné lieu à des fables ridicules, et à des superstitions pitoyables. Quelques agronomes, en attribuant cet effet à une maladie du trayon, qui alors est plus tendu, n'ont peut-être signalé qu'un résultat; c'est à des observations précises à prononcer.

2° Le *Lait jaune* est produit, dit-on, par les fleurs de populage, *Caltha palustris*, Lin., mangées par les vaches; mais cette cause est plus que douteuse.

3° Le *Lait bleu* est observé depuis longtemps dans les départemens de la Seine-Inférieure et du Calvados. Malgré les travaux de MM. Serain, Chabert et Fromage, on en igno-

re encore la véritable cause. Suivant quelques agriculteurs, il faudroit l'attribuer à la jacinthe à houppe, *Hyacinthus comosus*, Linn. mangée par les vaches. Le jonc fleuri, *Butomus umbellatus*, Linn., dont la culture avoit été conseillée par un agriculteur anglais, rend le lait plus tenu et d'une couleur tirant sur le bleu.

4° Le *Lait vert*, dont Christ. Franc. Paulini a parlé, paroît être simplement le lait bleu.

5° Le *Lait non coagulable* est produit par l'ingestion des gousses de pois verts et par celle des menthes.

6° Le *Lait amer* est fourni par les vaches lorsqu'elles mangent de l'absynthe, *Artemisia absynthium*, Linn., du laitron des Alpes, *Sonchus alpinus*, Linn.; des feuilles d'artichaut, *Cynara scolymus*, Linn.; et par les chèvres, qui ont mangé une grande quantité de pousses de sureau, *Sambucus nigra*, Linn., de fannes de pommes de terre, *Solanum tuberosum*, Linn.

7° Le *Lait à goût désagréable*, fourni par les vaches du haut Canada, nourries de navets au lieu de *squach*, n'est rappelé ici que pour souvenir.

8° Le *Lait à goût de fumier*. Dans les pays du Nord, lorsque les vaches mangent du va-

raire, *Veratrum*, leur lait contracte un goût de fumier.

9° Le *Lait alliacé*. Cette sorte de lait n'est que trop connue; on sait qu'elle est dûe aux plantes à odeur d'ail mangées par les vaches, et le nombre de ces plantes est assez considérable.

10° Le *Lait sans goût*, et dont le beurre, qui en provient, est couleur de plomb, est fourni par les vaches qui mangent de la prêle fluviatile, *Equisetum fluviatile*, Linn.

11° Le *Lait sucré* des pâturages voisins du Pila, dans les Landes, est fourni par les vaches qui broutent le trèfle des Hautes-Alpes, *Trifolium alpinum*, Linn.

12° Le *Beurre rouge*. Cette couleur est donnée au beurre par le jus de baies d'asperge; mais on ne sait pas encore si les échantillons de beurre, qui, sur nos marchés, offrent quelquefois cette couleur, la doivent constamment à cette cause.

HISTOIRE NATURELLE.

L'histoire naturelle, ne se composant que de faits faciles à vérifier, devroit offrir la plus grande certitude dans les détails qu'elle offre; mais le contraire arrive; c'est ce qui a inspiré à M. Vallot le désir d'éclaircir plusieurs points obscurs de cette science et de com-

muniquer à l'Académie le résultat de ses recherches.

BOTANIQUE.

Ricin, *Lycopode*, etc.

Un ouvrage, très rare, de Jean Du Choul, intitulé : *De varia quercus historia*, etc., contient des recherches curieuses, dont les unes ont été confirmées par des observateurs modernes, tandis que d'autres ont été répétées seulement d'après la confiance inspirée par un auteur qui dit avoir vu. Ces dernières ont amené une sorte de confusion à laquelle M. Vallot a remédié en déterminant, d'une manière certaine, plusieurs plantes mentionnées par Du Choul, et rapportées d'après son assertion par Dalechamp, les Bauhins, Parkinson, Raj, Tournefort, etc. Ainsi le *Glans cerri*, dont parle Du Choul, est le gland et la cupule du velani, *Quercus ægilops*, Linn. Le *genus castaneæ incognitum*, appelé par Tournefort, I. R. H., p. 584, *Castanea humilis racemosa*, désigne le ricin, *Ricinus communis*, Linn. Le *Glans Indiae* est le noyau d'un fruit d'ahouai, *Cerbera*; et l'*herba deserta* est, à n'en pas douter, le lycopode à massue, *Lycopodium clavatum*, Linn. Tous les botanistes peuvent s'assurer par eux-mêmes de l'exactitude de ces déterminations

en comparant les descriptions et les figures données par Du Choul, aux plantes désignées, qu'aucun botaniste, jusqu'à ce jour, n'avoit retrouvées dans l'ouvrage de l'auteur lyonnois.

Subulaire de Dillen.

La Subulaire, décrite par Dillen, étoit regardée comme n'existant pas ou comme n'étant qu'une espèce d'*Isoetes* mal décrite. M. Vallot a démontré que cette plante est la Littorelle des étangs, *Plantago uniflora*, Linn.; et que les petites cornes, désignées dans la figure de Dillen, par les lettres *a* et *b*, ne sont que des polypes, *Hydra viridis*, Linn. méconnus par cet auteur, malgré ce que Leuwenoeck en avoit déjà dit dans les *Phil. trans.*, n° 283.

Uredo de la Scille.

On cultive depuis plusieurs années dans les serres du jardin botanique de notre ville, un pied de scille maritime, *Scilla maritima*, Linn., qui chaque année nous offre constamment des fleurs, rendues stériles par la présence d'un *uredo*. M. Masson en a entretenu l'Académie. Cette cryptogame intestinale a du rapport, par le lieu où elle se manifeste, avec l'*uredo des anthères*, situé, comme on

le sait, dans la fleur de la lichnide dioïque; mais elle en diffère essentiellement par sa couleur verte, et se rapproche de la nielle, observée par Aimen dans la fleur de la jacinthe à houppe, *Hyacinthus comosus*, Linn.

Ecidium et uredo nouveaux.

M. Vallot a fait connoître l'écidium de la moscatelline, *Œcidium adoxae*, Vall., et l'uredo du céleri, *Uredo apii*, Vall., dont la présence au mois d'octobre, sur les feuilles de cette plante potagère, fait dire aux jardiniers, qu'elles sont brûlées.

Sphérie massette.

La singulière production, appelée Sphérie massette, décrite et figurée par Réaumur, *Mém. ins., tom.* IV, *p.* 382, tab. 26, fig. 15—18, et mentionnée par Scopoli, *Entom. Carniol.*, *p.* 289, n° 768, mérite d'après M. Decandolle, Fl. fr., *tom.* 2, *p.* 290, n° 778, d'attirer de nouveau l'attention des observateurs. M. Vallot l'ayant trouvée sur le dactyle pelotonné, *Dactylis glomerata*, Linn., s'est assuré qu'elle est de nature végétale, par son mode d'accroissement et par l'odeur très prononcée de champignons qu'elle répand; il a remarqué à sa surface les œufs de forme de ba-

telet de papier, indiqués par Réaumur, d'où étoient sorties des larves qui vivoient aux dépens de cette plante ; mais il n'a pas été plus heureux que Réaumur, qui n'a pu obtenir l'état parfait de l'insecte. La manière dont la larve ronge la Sphérie massette, et le cylindre dans lequel elle se tient, s'opposent à ce qu'elle sorte sa tête par l'orifice des loges, qui n'existent plus dans les endroits occupés par le cylindre, comme l'annonce M. Berger, cité par M. Decandolle.

Sphérie du linge.

Une autre production, dont aucun botaniste n'a parlé, se trouve sur le linge sale conservé dans un lieu renfermé. Ce sont des taches noires, indélébiles, qui se présentent sous la forme d'un tubercule de la grosseur d'un grain de navette, et à la longue laissent une petite ouverture dans le tissu, à la place qu'elles occupoient. Cette production gâte et détruit le linge ; elle a fixé l'attention de M. Vallot, qui l'ayant suivie dans son développement, l'a reconnue pour une cryptogame, à laquelle il a donné le nom de sphérie du linge, *Sphaeria lintei*, Vall.

Le moyen d'en prévenir l'existence, consiste à étendre le linge sale dans un endroit aéré et à ne point l'entasser.

Scammonée de Montpellier. Laurier rose.

La propriété dont jouissent certaines plantes, de retenir les insectes qui viennent se reposer sur quelques-unes de leurs parties, a fixé depuis long-temps la curiosité des naturalistes; mais elle n'a guères été observée que sur des plantes exotiques, et spécialement sur l'*Apocynum androsæmifolium*, et la *Dionaea muscipula*. C'est un des motifs pour lesquels cette espèce d'apocin et la dionée sont si recherchées. M. Vallot a remarqué que la scammonée de Montpellier, *Cynanchum Monspeliacum*, Linn., et le laurier rose jouissent des mêmes propriétés; les fleurs de la première de ces plantes retiennent, par la trompe, les mouches, *Musca radicum*, Linn., qui viennent les sucer. Cet effet n'est pas, comme on pourroit le croire, le résultat d'un *miel empoisonné*; mais il est produit par la compression de l'extrémité de la trompe dont la tige est quelquefois roulée en spirale, par suite de la rotation exercée par l'insecte pour essayer de se dégager.

ZOOLOGIE.

Crapauds dans les pierres, les arbres, etc.

Une question fort importante relative à

l'existence des animaux vivans trouvés, suivant plusieurs observateurs, dans divers corps solides, a été agitée il y a trois ans ; la Société linnéenne de Paris en a fait un sujet de prix. M. Vallot a communiqué à l'Académie une partie du résultat de ses recherches, dont le but a été de démontrer la source de l'erreur et les faits réels qui ont contribué à l'entretenir.

Il a extrait de sa *Zooenstéréologie*, envoyée au concours ouvert par la Société linnéenne de Paris, vingt-quatre récits différens examinés dans le plus grand détail, et où tous les faits sont discutés. « La manière dont ils sont « exposés, la logique sévère qui semble les « réduire à leur juste valeur, ont mérité à « l'auteur une distinction flatteuse. » *Rapport à la Société linnéenne, 28 décembre* 1824. M. Vallot a prouvé que ces récits, très nombreux, sont fondés les uns sur un jeu de mots ou sur des expressions tirées du langage des alchimistes ; les autres sur des observations ou incomplètes ou mal faites; d'autres sur une manière vicieuse de s'exprimer ; d'autres enfin sur une supercherie.

A la première division appartiennent les récits de Fulgose, d'Agricola, (dont la *Rana venenata* est tantôt le cobalt arsénical, d'autres fois une pyrite efflorescente; et à l'occasion de cette dernière substance, M. Vallot parle des

mots *igneus*, ignifère, du coco fossile, pierre de merveille, œuf du soleil, des œufs pétrifiés, etc.), les récits de Colombus, de Goropius Becanus, du sieur Dumoutier, de Bacon, de Félix Plater, de Leibnitz, de Jo. Armand Brunner, du conseiller de Lamarre, de Plot, cité par Luid, de Bradley, du sculpteur Leprince, de Silliman, des mineurs Anglais, etc., récits tous fondés sur l'équivoque du mot *crapaud*, employé dans une dixaine d'acceptions différentes, ainsi que le prouvent les exemples rapportés par l'auteur. Nous nous bornons ici à rappeler que le mot *crapaud* est usité par les ouvriers pour désigner les défauts ou les cavités qui se trouvent dans les pierres; que le mot *vif*, en latin *vivus*, est remplacé à tort par le mot *vivant*; et que dans le style des ouvriers *crapaud vif* indique une géode tapissée de cristaux brillans, comme *chat* indique des filons quartzeux, etc.

Aux observations incomplètes ou mal faites, appartiennent les récits de Paré, de M. Landreau, du propriétaire de Bombino, etc. Ces récits extrêmement vagues manquent de précision, ils n'offrent aucun de ces détails positifs qui indiquent aux lecteurs le moyen de répéter l'observation; et en histoire naturelle un fait n'est admis comme constant

qu'autant qu'il peut être revu par tout observateur, dépourvu de préjugés et doué de connoissances suffisantes. Un récit n'est avéré qu'autant qu'on y trouve indiqués les moyens propres à retrouver les faits ; or, les récits dont nous parlons ne peuvent faire naître la conviction, parce qu'ils n'ont point d'accord entre eux, et qu'ils rappellent trop les pluies merveilleuses de poissons, de crapauds, d'insectes, et même celle de chiens arrivée à Darmstadt le 5 mai dernier.

Aux récits basés sur une manière vicieuse de s'exprimer, appartiennent ceux de Jean Pill et de Ginanni. Le premier annonce que le crapaud étoit dans un bloc de pierre, tandis que d'après la description, qu'il donne, on reconnoît que le reptile avoit simplement hiverné dans une fente de ce même bloc. Le second auteur parle aussi d'un crapaud qui avoit hiverné dans un champ emblavé.

Aux récits fondés sur une supercherie, appartient incontestablement celui fait par Guettard. Ce savant a été évidemment la dupe de rusés ouvriers, ce qui n'auroit pas eu lieu si, comme Grignon, il eût eu le soin de s'assurer du fait par lui-même. Il auroit dû être en garde contre les supercheries, sur-tout après avoir rapporté un récit de Guillaume

de Neufbrige, relatif à un crapaud, portant une petite chaîne d'or au col, trouvé dans le milieu d'une pierre massive!!

La supercherie, faite à Guettard, rappelle la dent d'or, la ruse de la comtesse d'Alais, la *Lithogr. Wirzeburg.* et une foule d'autres mystifications faites à plusieurs savans, dont quelques-uns moururent du chagrin d'avoir été pris pour dupes, et sur lesquelles M. Vallot donne des détails étendus : aussi d'après les expériences d'Hérissant, de Grignon, d'Edwards, etc., qu'il rapporte, il conclut que les lois physiologiques, qui régissent les corps organisés, s'opposent à ce que jamais *crapaud* (reptile) *vivant* ait été trouvé et puisse se trouver dans les blocs de pierre, comme le prétendent les auteurs dont on invoque le témoignage.

Quant aux *crapauds vivans trouvés dans des troncs d'arbres*, les faits, qui y sont relatifs, rédigés de manière à paroître merveilleux, sont fondés sur l'habitude qu'ont les crapauds de se retirer quelquefois dans des trous d'arbres pour y passer l'hiver; et sur la négligence des observateurs à s'assurer de la disposition des copeaux détachés, et dans la cavité desquels le crapaud s'étoit niché. C'est ce que prouvent la réunion et l'examen

des faits de cette nature rapportés par différens auteurs.

Licorne.

M. Vallot a lu (18 mai 1825) une *note relative à la non-existence de la licorne.* L'auteur fait observer que la licorne n'a été vue par aucun naturaliste; que son existence est attestée seulement par des esclaves ignorans, ou par des paysans superstitieux qui ont vu de profil des antilopes. D'ailleurs comme les cornes ne peuvent se former que sur un tubercule osseux des os frontaux, et jamais sur la suture qui les réunit, il faut regarder la licorne comme un animal fabuleux, jusqu'à ce qu'on en possède un squelette préparé sans supercherie; car il faut se rappeler le squelette de l'animal de Quedlimbourg, décrit par Otto de Guérick, et reproduit par Leibnitz; le *renard armé* dont Duhamel a entretenu l'Académie des sciences en 1743, et beaucoup d'autres animaux factices, tels que les basilics, l'hydre de Hambourg, etc.

Génération spontanée.

M. Vallot a lu des *réflexions contre l'hypothèse de la génération spontanée* (1er juin 1825). Cette hypothèse, combattue avec tant de succès par les expériences de Rédi, paroît

reprendre faveur pour les derniers degrés de l'échelle végétale et animale. Les êtres microscopiques sont trop petits pour qu'on puisse faire sur eux des expériences directes ; mais la nature si constante et si régulière dans sa marche, nous fournit des preuves d'analogie auxquelles on ne peut rien opposer. Ainsi, par exemple, quoiqu'on ne voie pas les cochenilles femelles de la vigne, du pêcher, du rosier, etc., se transporter à de très grandes distances sur des arbres analogues, faut-il admettre pour elles une génération spontanée ? Non, parce que le vent, les animaux ou d'autres agens servent de moyens de transport aux œufs et même aux animaux, ainsi que M. Vallot l'a vu dans une mouche domestique, à l'une des pattes de laquelle étoit attachée la pince cancroïde, *Phalangium cancroides*, Lin. qui, de cette manière, étoit transportée dans divers endroits.

MÉDECINE.

Les établissemens, consacrés au soulagement de l'humanité souffrante, sont faits pour attirer l'attention et pour engager tous les philantropes à signaler les améliorations dont ils sont susceptibles. Mu par ces divers

motifs, M. Vallot a lu une *Notice sur l'Hôpital général de Dijon*. (15 décembre 1824). Dans la première partie de cette notice, l'auteur indique les nombreux établissemens de bienfaisance qui existoient autrefois dans notre ville; et il donne des détails sur chacun d'eux. C'est ainsi que l'on apprend l'existence

1° D'un hôpital près l'église de Saint-Martin;

2° D'un autre situé devant le grand portail de l'église de l'abbaye de Saint-Benigne. C'est dans l'un de ces hôpitaux, et peut-être dans tous les deux, qu'Alethe de Montbard, mère de saint Bernard, alloit soigner les malades.

3° Il y avoit un hôpital dans l'abbaye de Saint-Étienne.

4° Les Riche en fondèrent un dans le voisinage de la Chapelotte, et le mirent sous la direction de l'abbé de Saint-Benigne, ce qui l'a fait désigner à tort sous le nom d'*Hôpital Saint-Benigne*.

5° Eudes III, duc de Bourgogne, fonda l'hôpital du Saint-Esprit.

6° Quelques chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Étienne fondèrent l'*Oustau de Notre-Dame*, sur la place Charbonnerie.

7° Au faubourg Saint-Pierre étoit l'hôpital

de la Madeleine ou la Maison Dieu, appelée aussi hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.

8° L'hôpital Saint-Fiacre, dans lequel en 1789 il y avoit encore des sœurs.

9° L'hôpital Saint-Jacques, dont une porte se voit encore dans la rue du Petit-Potet.

Outre ces établissemens, il y avoit plusieurs Léproseries, savoir : 1° Celle au faubourg Saint-Nicolas; 2° celle des Argillières au faubourg Saint-Pierre; 3° celle de l'Étang-l'Abbé ou de Saint-Benigne; 4° une Maladière sous les moulins Bernard; 5° la *Maladerie* construite en l'île, au faubourg d'Ouche.

Après avoir fait l'historique de chacun de ces établissemens, et indiqué de quelle manière ils ont tous été fondus dans le grand hôpital général, l'auteur parle des avantages de la situation de ce dernier, de la salubrité et de la propreté de ses salles, de la distribution des lits dans lesquels les malades ont constamment été seuls. Il indique les divers perfectionnemens qui ont eu lieu dans le service. C'est à eux qu'il faut attribuer la disparition des petits Champignons à pédicule, sur les fanons qui servoient à l'appareil d'une jambe fracturée, décrits dans les *Nouv. mém. Acad. de Dijon*, 1783, 2e *semestre*, p. 200, champignons que Méry

avoit vus jadis à l'Hôtel-Dieu, *Act. Paris.*, 1707, p. 63, et sur l'espèce desquels les botanistes ne s'accordent pas.

A cette occasion, M. Vallot rappelle l'opinion par laquelle on disoit que les ulcères des jambes guérissent plus difficilement à Dijon qu'à Paris, tandis que les opérations de trépan réussissent mieux à Dijon qu'à Paris.

Gui de Chauliac avoit dit la même chose d'Avignon ; Pierre Borel, de Castres ; Fodéré l'a répété de Nice, de Strasbourg, du mont Saint-Bernard.

Bacon avoit dit aussi que les plaies de tête sont plus difficiles à guérir en France, et les ulcères aux jambes en Angleterre ; et M. Virey dit que les céphalalgies et les plaies de tête se guérissent plus difficilement sur les terrains élevés du Bassigny, parce qu'il y a toujours un *raptus* considérable vers le cerveau.

Ces observations générales de localités ont amené M. Vallot à parler de la pustule maligne, décrite pour la première fois en Bourgogne, où on la disoit seulement endémique, par le docteur Lorrin, agrégé au collége de Dijon. Ce médecin, qui a publié sa *Dissertation sur la peste* en 1721, n'a été cité par aucun des auteurs qui ont traité chez nous de la pustule maligne, affection originaire,

suivant Pline, de la Gaule Narbonnaise (1), commune aux environs de Castres (2), à Millau (département de l'Aveyron) (3), dans le Bassigny (4), etc., etc.

M. Vallot a fait remarquer que les abus reprochés à notre hôpital, sont loin d'être aussi nombreux et aussi graves, que ceux qui existent dans les hôpitaux de Lyon et dans ceux de Bordeaux (5), abus dont les remèdes ont été, en 1821, et sont, en 1825, le sujet de prix proposés par la Société de médecine de chacune de ces deux villes ; il signale une amélioration importante dans la substitution de matelas aux lits de plumes, dont les inconvéniens sont reconnus depuis long-temps. Il démontre l'impossibilité de prévenir les erreurs de régime, dont les malades se rendent victimes, soit par leur obstination, soit par la complaisance coupable des personnes du dehors qui viennent les visiter. Malgré cette impossibilité, le zèle de l'administration et

(1) Darluc, Hist. nat. de la Provence, tom. I, p. 125, 126, 329.

(2) P. Borelli, cent. II, obs. XII, p. 114.

(3) Pougens, Dict. de médecine, tom. IV, p. 1478.

(4) Virey, Journ. compl. du Dict. des sciences méd., 1821, tom. IX, pag. 14, 15.

(5) Journ. compl. des sc. méd., 1821, tom. IX.

la constante sollicitude pour l'exécution du bien qui anime son président, obvient autant qu'il est possible à cet abus.

Plusieurs observations de médecine ont été communiquées à l'Académie.

Amaurose artificielle.

M. Vallot a rapporté un fait, qui concourt à prouver l'identité de vertus dans les plantes de la même famille. Il a vu une goutte de suc propre de stramoine en arbre, *Datura arborea*, Lin., lancée dans l'œil d'un jardinier, produire une amaurose, suite de la paralysie du nerf optique et de l'excessive dilatation de l'iris. C'est l'effet que produit l'extrait de Belladone. Des lotions d'eau fraîche, fréquemment réitérées, ont suffi pour dissiper cet accident, au bout de trois jours.

Effet de contrevers.

M. Vallot (18 mai 1825) rapporte plusieurs observations, d'après lesquelles il s'est assuré que la décoction de Semen contra et de Mousse de Corse, administrée le soir, fait dix minutes après, apercevoir la flamme des chandelles jaune et verte. Il rapporte en même temps une observation relative à un particulier qui, après avoir mangé du chou, s'aperçoit d'une

odeur musquée, toutes les fois qu'il s'expose au grand air, en sortant de son appartement. Cet effet dépend d'abord de la relation qui existe entre les membranes muqueuses de l'estomac et des narines, et ensuite de l'odeur musquée que la décomposition développe dans le chou.

Vagissemens utérins.

Une observation de M. Andry, communiquée à l'Académie royale de médecine, le 4 janvier dernier, fournit à M. Vallot, docteur médecin, l'occasion de lire (11 mai 1825), une *Notice sur les vagissemens utérins*. Le rapprochement de plusieurs faits pareils, cités par divers auteurs, ramène la question à son véritable état, et prouve que les lois de la physique et celles de la physiologie ne permettent pas à un fœtus de vagir, tant qu'il est renfermé dans l'utérus. Les témoins, oculaires ou auriculaires, qui rapportent ces faits, ont été la dupe d'une supercherie, comme on peut le conclure du récit de l'un d'entre eux : « Quelquefois, dit-il, « l'enfant fait des cris avec de tels efforts, « qu'on voit l'estomac de la femme en cou- « ches s'enfler, comme si elle devoit étouf-

« fer. » *Journ. des Savans*, 1686, p. 147. *Dict. des merv. de la nat.*, *tom.* I, p. 441. Ce récit naïf ne laisse plus de doute sur la scène de ventriloquisme, que le témoin rapporte, sans s'en douter. Ce genre de supercherie, connu jadis dans l'Orient, employé chez les Esquimaux, au Groënland, etc, est encore usité chez les Arabes. On sait de quelle manière les oracles de Delphes étoient rendus : aussi Diderot en a-t-il profité pour faire un roman satirique contre les systêmes de Ferrein et de quelques autres membres de l'Académie des sciences.

Les scènes, dont Robertson, Fitz-James et aujourd'hui Comte, nous ont amusés et nous amusent encore, ne laissent plus de doute sur la facilité de tromper les sens, lorsque la réflexion ne vient pas rectifier les perceptions causées par des sensations erronées.

Épître à la douleur.

M. Deluc, correspondant à Genêve, a envoyé à l'Académie une *Épître à la douleur physique* qu'il considère physiologiquement. Il la regarde comme contribuant à la conservation de l'individu. Elle est en effet la sentinelle vigilante que Dieu a placée pour avertir l'individu du danger qui le menace.

Sydenham (1), Haller (2), Gosseaume (3) etc., avoient déjà émis une opinion analogue.

Observations de médecine.

M. Naville, chirurgien à Bourgneuf, correspondant, adresse à l'Académie (9 juin 1824) des observations,

1° *Sur la marche comparative de la vaccine pendant les années* 1822 *et* 1823. Cette maladie s'est développée, plus rapidement en 1822, à cause de l'élévation de la température.

2° *Une variolette prise pour une petite-vérole*, malgré la différence qui existe entre la marche et la durée de ces deux maladies.

3° *Sur une hernie ombilicale* (exomphale) *opérée par la ligature du sac et de la peau*; opération qui aujourd'hui est généralement abandonnée et remplacée avec succès par un bandage approprié.

4° *Sur des hémorragies supplémentaires du flux menstruel.* Les faits, rapportés par M. Naville, sont à réunir à ceux, déjà très nombreux, consignés à ce sujet dans tous nos recueils de médecine.

M. Lavernet père, chirurgien à Chassagne,

(1) Opera, tom. I, p. 306.

(2) Elém. phys. tom. 5, p. 575.

(3) Acad. de Rouen, 1806, p. 22—26.

envoie à l'Académie une *Observation sur une grossesse extra-utérine*, dont le produit a été rendu par l'anus (15 juin 1825). Ce fait est à ajouter à ceux consignés dans les fastes de la médecine ; il ressemble à celui rapporté par Littre, et à celui plus ancien rapporté par Guillaume de Riva, etc.

M. Andriot, docteur médecin à Fontaine-Française, transmet à l'Académie l'observation d'un homme de 30 ans, qui atteint d'une légère fièvre tierce légitime, succomba au bout de cinq jours, pour avoir voulu se débarrasser de sa fièvre en prenant des bols composés avec des araignées et leurs toiles. Aussitôt une ardeur brûlante se manifeste à l'estomac ; quelques heures après, survient une paralysie de la vessie, du rectum et des membres abdominaux, et le malade succombe. Quelques instans avant sa mort, le malheureux avoua son imprudence au médecin. Sa femme, qui avoit usé du même moyen curatif, mais à une plus foible dose, éprouva pendant long-temps des douleurs d'entrailles qui amenèrent une fausse couche. Cependant elle est guérie.

Puisse la connoissance de ce fait prévenir de nouveaux malheurs !

M. Salgues, docteur médecin, communi-

que à l'Académie différentes observations de médecine, dont nous allons donner les notices.

1° *Observation d'un coup de sang à la peau*. (8 juin 1825).

Une fille, grosse de quatre mois, se présente à M. Salgues avec une intumescence générale de toutes les parties du corps : la peau, d'un rouge très foncé, étoit turgescente, fortement injectée, douloureuse, plus chaude et plus dense que de coutume ; les conjonctives et la muqueuse des lèvres étoient dans le même état. Le pouls étoit petit, mou, à peine perceptible, et la respiration courte, précipitée, orthopnéïque. La malade se plaignoit d'une tension générale, qui s'opposoit à la libre flexion des membres, mais sans douleur.

Une abondante saignée fit disparoître très promptement tous ces accidens, suite peut-être de l'emploi de quelques médicamens incendiaires, ce dont il a été impossible de s'assurer. Quoi qu'il en soit, on ne peut méconnoître dans le cas présent une sorte de *raptus* du sang, un véritable coup de sang vers le système capillaire.

M. Salgues fait observer que le nom d'apoplexie cutanée donné à cette maladie, ne

convient pas; il propose de la désigner sous le nom d'*hémormèse dermoïdale*. Cette maladie est fort rare, et M. Coutanceau, médecin distingué, qui a publié sur elle un mémoire, n'a eu sous les yeux qu'une simple phlègmasie de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané, compliquée ou dépendante d'une autre phlegmasie de l'appareil gastrique, ainsi qu'on peut s'en assurer en comparant les deux faits.

Dans cette maladie le moyen de guérison le plus assuré est la saignée ; les applications émollientes sur les organes souffrans, ou les bains, augmentent l'injection et déterminent constamment des accidens graves et même la mort, ainsi que le prouve le fait d'un jeune confiseur qui, frappé d'un coup de sang dans toutes les membranes muqueuses de l'appareil nasal, périt en moins de quatre heures pour avoir dirigé sur les parties souffrantes des fumigations d'infusion de fleurs de sureau.

2° *Observation d'un rhumatisme aigu sur une jeune fille de moins de six ans.* (8 juin 1825).

Le premier âge est rarement affecté de rhumatisme aigu ; c'est pour cela qu'il est utile de noter les faits de cette nature que peut offrir la pratique. La malade, sujet de

cette observation, étoit une petite fille d'une complexion grêle, d'un tempérament lymphatique, et tourmentée par une disposition scrophuleuse. Au mois d'août dernier elle fut surprise tout-à-coup à la suite d'un léger refroidissement, par une douleur aiguë, qui se développa au milieu de l'articulation du genou gauche, sans tuméfaction et sans rougeur, et qui se promena sur toutes les articulations des extrémités abdominales. Pendant les cinq premiers jours, il y eut agitation générale, soif très vive, constipation, urines rouges, pouls serré et très accéléré, dur le soir, époque d'une exacerbation. Le 6e jour l'application de quatre sangsues aux pieds produisit une nuit plus calme et diminua tous les accidens. Le lendemain on réitera l'application des sangsues et la malade put marcher; deux bains tièdes achevèrent la guérison, qui eut lieu le dixième jour.

Cette observation fournit à M. Antoine, docteur médecin, l'occasion de rapporter celle qu'il avoit faite d'un rhumatisme aigu sur un enfant de deux ans, dont les deux pieds étoient le siège de l'affection.

3° *Deux observations de fièvres intermittentes pernicieuses, l'une algide, l'autre cystique; et quelques réflexions sur l'effi-*

cacité de l'emploi du sulfate de kinine dans ces sortes de fièvres. (28 avril 1824).

Un ancien valet de chambre, âgé de 81 ans, fut atteint au mois d'août 1823 d'une fièvre violente, caractérisée par un froid fort vif, un tremblement très intense, une langue très rouge, et compliquée d'une inflammation très prononcée du pharynx, par suite de la suppression depuis deux mois d'hémorrhoïdes constitutionnelles. L'application de sangsues à l'anus n'arrêta point la fièvre, qui revenoit tous les soirs, à quatre heures, avec assoupissement carotique, respiration difficile, et point de chaleur à la suite de l'accès. L'administration du sulfate de kinine, à la dose de quinze grains par jour, diminua et fit disparoître les accès qui reparurent le 17e jour, par suite de suspension inconsidérée du médicament. Le malade reprend le fébrifuge avec succès, quelques escarres se développent au sacrum, on suspend, à l'insçu du médecin, le sulfate de kinine, les accès reparoissent; on revient au fébrifuge pour la troisième fois, toujours avec le même succès, mais alors le malade le continue le temps nécessaire, et au bout de six semaines sa santé fut rétablie.

Une jeune fille, âgée de douze ans, fut atteinte au mois de septembre 1823 d'une fièvre

très vive accompagnée de douleurs à la région pubienne, d'une anxiété inexprimable, et d'une émission d'urines rouges, rendues avec douleur et en petite quantité. Les accès duroient vingt-trois heures et se renouveloient après quelques instans de calme. L'administration du sulfate de kinine ne produisit pas la première fois le bon effet que l'on en attendoit; mais la persévérance, que l'on mit à son emploi, fut couronnée du succès, et la malade guérit.

Ces deux observations ont fourni, à plusieurs de nos collègues, l'occasion de citer quelques autres faits de fièvres pernicieuses, qui toutes ont été guéries par le sulfate de kinine, dont l'emploi est bien préférable à celui du quinquina en substance.

4° *Observation sur une blessure de l'artère brachiale et sur l'opération qu'elle nécessite.* (23 juin 1824).

Un jeune homme de 25 ans, d'une constitution robuste, s'amusoit à lancer un grand couteau de charcuitier, au plancher supérieur de la chambre où il étoit, pour l'y fixer. Le couteau après s'être implanté se détacha; le jeune homme, qui attendoit sa chute, chercha à le recevoir en rapprochant brusquement le bras de sa poitrine. Dans ce mouvement,

la lame perça le bras de part en part ; une abondante hémorragie a lieu et n'est suspendue que par la formation d'énormes caillots. Le bras se gonfle, le pouls cesse d'y être sensible, la gangrène devient imminente; cinq jours après, ce malheureux est amené à l'hôpital de Dijon où M. Ouvrard, docteur en chirurgie, étoit de service. L'état étoit fâcheux et donnoit les plus vives inquiétudes. M. Ouvrard réunit plusieurs de ses confrères; après une mûre délibération, il fut décidé qu'on lieroit l'artère brachiale. L'opération fut faite avec le plus grand succès ; au bout de six semaines le malade fut guéri, et l'homme de l'art eut la satisfaction de lui conserver un membre qu'une précipitation, à laquelle il étoit peut-être difficile de ne pas se rendre, lui auroit fait perdre.

5° *Réflexions sur une épidémie de fièvres intermittentes simples, qui a régné au village de Sennecey près Dijon, en septembre et octobre* 1823. (23 juin 1824).

Après des réflexions générales sur la difficulté et même l'impossibilité de connoître la nature des fièvres intermittentes, notre confrère rappelle que les causes de ces maladies épidémiques sont généralement attribuées aux effluves des marais ; mais qu'il en est aussi

d'autres qui peut-être nous seront à jamais cachées, comme l'avoit dit Frank. C'est ce qu'a prouvé l'épidémie de fièvres intermittentes simples, qui régna au village de Sennecey en 1823. La position topographique de ce village, sa situation à l'est, sur un mamelon, la non existence de marécages dans ses alentours, le libre jeu des vents sur le monticule, où il est placé, sont autant de dispositions qui confirment l'observation de Frank.

6° *Observation d'un empoisonnement de deux personnes par le champignon appelé vulgairement* Mousseron. (7 juillet 1824).

Un épicier et sa femme se firent préparer un mets avec des mousserons conservés depuis près d'un an, et rongés par un assez grand nombre de larves. Peu après avoir mangé ce mets, le mari et la femme éprouvèrent un mal-aise, des angoisses fort vives à l'épigastre, des vomissemens, des spasmes violens à la poitrine, de l'oppression, des palpitations, des maux de tête, des tintemens d'oreilles, etc.; une sueur froide se répandit bientôt sur toute la surface du corps; les vomitifs furent employés dans le premier moment, et une diarrhée, qui dura pendant quinze jours, ayant résisté à une seconde administration de tartre stibié, et à l'usage du Diascordium

et de la thériaque, recommandé par un chirurgien, céda à l'application des sangsues sur l'abdomen et à l'usage des bains tièdes, conseillés par M. Salgues notre confrère, à l'avis duquel on ne recourut qu'après l'inutilité de l'emploi des premiers moyens. Cet empoisonnement par des Mousserons, paroît extraordinaire ; il n'est point la suite de la préparation du mets dans un vase de cuivre, puisqu'il avoit été préparé dans un vase de terre ; il y a sans doute eu substitution de champignons vénéneux, aux Mousserons, car les larves, qui rongeoient ces derniers, n'étoient pas assez abondantes pour nuire.

7° *Observation d'une transformation organique d'une partie de la peau du ventre et de la partie antérieure de la cuisse gauche, en tissu muqueux.* (28 juillet 1824).

Une femme de quatre-vingts et quelques années, avoit un ventre prodigieusement développé, qui depuis long-temps retomboit sur ses cuisses jusqu'au-dessous de leur partie moyenne. Habituellement dans un état d'ivresse, cette femme passoit la plus grande partie du jour dans son lit ; dans cette position la pression habituelle de la peau du ventre sur celle des cuisses fit perdre à l'une et à l'autre les caractères physiques qui les dis-

tinguent, pour revêtir ceux des membranes muqueuses. Le défaut absolu des soins de propreté occasionna la formation sur ces muqueuses accidentelles, de divers points gangréneux qui firent périr la malade.

M. Salgues rappelle, à ce sujet, les excoriations, observées journellement sur les plis de la peau, dans plusieurs parties du corps des enfans à la mamelle, lorsqu'ils sont très gras; la même observation peut se faire sur les adultes.

Un de nous a vu chez une femme âgée, dont les seins étoient pendans, cette disposition à la transformation de la peau, prévenue par des soins de propreté.

8° *Réflexions critiques sur le traitement employé jusqu'à ce jour contre les contusions voisines des grandes cavités.* (28 juillet 1824).

M. Salgues fait remarquer que les viscères, contenus dans les grandes cavités, éprouvent un ébranlement plus ou moins prononcé, lors des contusions voisines de ces cavités, et qu'alors la règle générale de recourir, dès les premiers instans, aux résolutifs et aux répercussifs, doit souffrir de nombreuses exceptions, si l'on veut prévenir l'afflux trop considérable du sang dans les viscères ébranlés. Dans ce cas, M. Salgues préféreroit des applications émollientes, s'il n'étoit persua-

dé qu'il n'en faut alors faire d'aucune sorte, excepté celles qui ont pour résultat des saignées locales, ainsi que l'indiquoit Ambroise Paré.

Cependant M. Salgues ne rejette point les moyens compressifs et répercussifs, lorsque, par les saignées générales et locales, on a mis fin à l'irritation.

9° *Observation d'une tumeur sanguine très volumineuse, formée dans le tissu cellulaire du bassin, après un accouchement par le forceps, tumeur qui en imposa pour une matrice renversée.* (18 août 1824).

Une jeune femme, bien constituée, eut un accouchement qui nécessita l'emploi du forceps, et de grands efforts, de la part de l'accoucheur, pour extraire la tête de l'enfant qui étoit très volumineuse. Par ces divers mouvemens, il y eut sans doute lacération de quelques-uns des vaisseaux qui rampent dans le bassin; et bientôt la malade, éprouvant de vives douleurs qui simuloient celles de l'accouchement, et sentant comme un corps volumineux qui cherchoit à s'engager dans la vulve, crut qu'elle alloit mettre au monde un second enfant. Le tact fit reconnoître en effet une tumeur dure, fort grosse et saillante dans le canal vulvo-utérin; on la prit pour un renversement du fond de l'uté-

rus ; on essaya inutilement la réduction ; lorsque le gonflement subit de la lèvre droite de la vulve, par un fluide dont on sentoit la fluctuation, détermina à y porter un bistouri. Une grande quantité de sang s'échappa par l'ouverture, et en touchant la malade on ne retrouva plus la tumeur sanguine qui siégeoit dans le bassin, et qui en avoit imposé pour une matrice renversée.

10° *Histoire d'une salivation mercurielle prodigieuse ; effet de l'ingestion de deux grains de deuto-muriate de mercure.* (18 août 1824).

Un jeune homme de 25 ans, d'une constitution athlétique, voulut se soigner lui-même dans une légère affection syphillitique. Il recourut à la solution de deuto-chlorure de mercure, et le 5e jour de son traitement, lorsqu'il avoit à peine pris deux grains de ce sel, il fut atteint, presqu'instantanément, d'un gonflement si énorme de la bouche et de la langue, que ce dernier organe sortoit, d'un demi-pouce, hors de la cavité buccale. La tête étoit prodigieusement enflée, la respiration fort gênée, et des flots de salive, que rien ne put arrêter, découloient de la bouche. Le malade éprouvoit une soif extrême : cet état dura pendant plus de six se-

maines ; chaque jour la quantité de salive rendue étoit au moins de six litres, ce qui porte à deux cent cinquante litres le volume de celle qui, pendant la durée de l'affection, a été excrétée par le malade qui, réduit presqu'au marasme, récupéra très promptement une partie de son embonpoint primitif.

11° *Observations qui prouvent que l'écorce de la racine du* Punica granatum, Lin. *n'est pas un médicament dont l'efficacité soit constamment assurée contre les ténias humains*. (5 janvier 1825).

Un homme d'à-peu-près quarante ans, maigre, tourmenté du ver solitaire, avoit un appétit poussé jusqu'à la voracité. L'administration d'une forte décoction de l'écorce de la racine de grenadier lui fit rendre vingt à trente pieds de ténia et plusieurs lombrics. Moins de quinze jours après, le malade se plaignit de nouveau de la présence du ténia : la boulimie étoit revenue. On réitéra deux fois la racine de Grenadier, d'abord seule, ensuite combinée avec une grande dose d'éther ; mais on n'obtint aucun succès, et le malade se refusa dans le moment à une quatrième tentative, à laquelle il consentit plus tard, sans en obtenir plus d'effet.

Une domestique âgée de 24 ans, d'une

petite taille et très nerveuse, se soumit au traitement par l'écorce de la racine de grenadier, dont la décoction lui fit éprouver de vives secousses et lui occasionna une inflammation intense de la muqueuse intestinale, sans lui faire rendre un seul anneau de ténia.

Ces observations, auxquelles on pourroit en ajouter plusieurs autres, nous apprennent la défiance avec laquelle on doit recevoir les remèdes prônés par l'enthousiasme et quelquefois par le charlatanisme.

12° *Détermination du caractère de la maladie qui régna sur les habitans de la ville d'Azot; maladie mentionnée dans la Bible, liv. Ier des Rois, chap.* V. (5 janvier 1825).

M. Salgues, surpris de ne pas trouver indiquée, dans la curieuse dissertation de Richard Mead, intitulée : *Medica sacra, sive de morbis insignioribus qui in Bibliis memorantur commentarius*, la maladie dont les Philistins furent frappés pour avoir pris l'Arche, s'est livré à des recherches pour remplacer cette lacune. En rappelant l'opinion de Kurt Sprengel, qui attribuoit cette maladie à des tumeurs lépreuses, notre confrère rapporte les textes, les compare, et conclut qu'elle n'étoit que des hémorrhoïdes, ce qui est confirmé par des réflexions fort judicieuses. Si

l'on se rappelle que nos anciens appeloient les hémorrhoïdes le *mal de broche* ou *broches secrètes*; si l'on se souvient aussi de ce qu'est le climat de la Syrie, on n'aura point de motifs raisonnables pour rejeter l'explication donnée par notre confrère.

13° *De l'influence que la crainte ou la peur exerce sur les animaux et sur l'homme.*

Le but de M. Salgues, dans cette dissertation, est de prouver que le pouvoir de la fascination attribuée par les voyageurs à plusieurs animaux, n'est que l'effet de la crainte qu'ils inspirent à ceux destinés à leur servir de proie. Notre confrère rapporte en détail la situation d'un rat, rendu momentanément cataleptique, par la présence de deux chats qui le guettoient, et dont sa présence le délivra. Il rapporte ensuite plusieurs faits pour prouver l'effet de la frayeur chez l'homme, effet qui plusieurs fois a causé la mort.

C'est à la frayeur inspirée aux différentes pièces de gibier, par les chiens couchans, que les chasseurs doivent l'avantage de les voir arrêtées. A cette occasion, M. Vallot, docteur médecin, a lu une note assez étendue sur la fascination, laquelle fait partie de son travail, intitulé : *Zooenstéréologie, ou Histoire des animaux vivans trouvés dans des corps solides*; monographie la plus complète de

tous les faits et de tous les récits publiés à ce sujet, (*Soc. Linn. de Paris, séanc. publ. du 28 décemb.* 1824, p. 75), dont un très court extrait est mentionné ci-dessus.

M. Sablairoles, docteur médecin à Montpellier, envoie à l'Académie, (1er décembre 1824), un *Essai sur les avantages de l'analyse dans l'exercice de la médecine.*

M. J. Amable Chèze, docteur médecin, correspondant à Châlon-sur-Saône, a adressé à l'Académie des *observations sur différens sujets de médecine et de chirurgie*, (7 avril 1824), savoir :

1° Hémorragie nasale chez un sujet disposé au scorbut, guérie par l'application d'un vésicatoire sur le bras.

2° Trois cas de perte utérine, entretenue par la rupture du cordon ombilical, guérie par l'extraction du placenta et des frictions sèches avec la main sur la portion de la région hypogastrique répondant à l'utérus.

3° Carie des trois dernières vertèbres lombaires par le virus syphillitique méconnu.

4° Flux hémorrhoïdal excessif, suite d'une blénorragie mal traitée, guéri par la destruction d'une bride dans le canal de l'urètre, et par l'usage des pilules de Daran.

5° Ulcère à la matrice, guéri en six semaines par l'usage des pilules de Goulard.

6° Six observations de hernies étranglées, guéries par l'application d'un cataplasme préparé avec la décoction d'une demi-once de séné, deux gros de camomille romaine, et suffisante quantité de mie de pain.

7° Fièvre adynamique compliquée d'affection tétanique et de péripneumonie dans laquelle le camphre a été administré en potion avec succès.

8° Deux observations d'esquinancie maligne terminée heureusement.

9° Deux observations de croup terminé heureusement.

10° Deux observations d'apoplexie, dont la dernière, causée par l'imprudence d'une femme qui, au troisième jour de sa couche, se lava les pieds dans de l'eau presque froide, fut guérie par une forte infusion de feuilles d'armoise, et par des frictions sèches sur le ventre à la région de l'utérus.

11° Dépôt laiteux, manifesté par l'engorgement des glandes axillaires, et une tumeur squirreuse, fort large, située sur l'omoplate gauche, et endurcie par l'application de l'eau-de-vie camphrée pure. La fièvre hectique, le marasme et d'autres accidens fâcheux, laissoient peu d'espoir de guérir la malade. M. Chèze hasarda le traitement suivant, qui

fut couronné du succès le plus complet. Infusion de chicorée sauvage et de bourrache, avec addition d'un gros de sel de duobus par pinte : lavement laxatif : bouillons ou laits de poule pour toute nourriture : cataplasme avec l'oignon de lys et l'oseille cuits sous la cendre, incorporés avec de la vieille graisse, appliqué matin et soir sur la tumeur, dans laquelle au bout de huit jours se manifesta une fluctuation très sensible. Application de la pierre à cautère, suivie d'une escarre de la largeur d'un petit écu, au centre de laquelle fut donné un coup de lancette. Après la formation de la cicatrice, on employa les fumigations de camphre au moyen d'un entonnoir de tôle. Le succès obtenu par M. Chèze, le détermina à les employer contre les glandes de l'aisselle qui disparurent. Deux minoratifs terminèrent le traitement, et la santé fut rendue à la malade.

12° Hydropisie, suite de couches, guérie par l'emploi des sudorifiques et des purgatifs.

13° Peritonite, compliquée d'adynamie, suite de couches.

14° Sous les titres de cachexie vermineuse, et d'ophthalmie vermineuse, M. Chèze donne le récit d'accidens occasionnés par la présence d'un insecte fort dégoûtant (*Pediculus pubis*),

quel'on ne soupçonnoit pas d'abord, mais qui, une fois découvert, fut promptement détruit par quelques frictions de pommade mercurielle.

15° Empoisonnement par des champignons parmi lesquels se trouvoit mêlée la fausse oronge, *Agaricus muscarius*, Dec.

16° Espèce d'asphyxie causée par le froid, observée sur un jeune soldat qui, pris de boisson, s'endormit à terre et fut couvert de la neige qui tomba toute la nuit. Ce malheureux, roide et glacé, sans pouls et sans respiration sensible, fut transporté à l'hôpital. La titillation de la membrane muqueuse du nez par les barbes d'une plume, trempée dans l'ammoniaque liquide : l'insufflation de l'air dans la bouche en serrant les narines : des frictions sèches faites sur tout le corps avec des linges froids, furent les moyens qui, administrés pendant deux heures, rappelèrent à la vie ce militaire qu'on regardoit comme mort.

Outre ces observations qui toutes ne présentent pas le même degré d'intérêt, M. Chèze a encore envoyé à l'Académie un MS. intitulé : *Mémoire et observations sur les maladies aiguës de Saint-Domingue*. (13 avril 1825).

Suivant M. Chèze, la température plus

uniforme du climat de Saint-Domingue, offre moins de variétés dans les maladies; les maladies aiguës y parcourent leurs périodes avec plus de rapidité qu'en Europe. M. Chèze transcrit d'abord les détails donnés par Desperrières sur la fièvre ardente, dans son ouvrage sur les maladies des gens de mer; il rapporte ensuite trois observations qui lui sont propres sur la fièvre ardente inflammatoire; dix sur la fièvre ardente bilieuse; quatre sur la fièvre muqueuse; deux sur la fièvre maligne; six sur la maladie de Siam ou fièvre jaune, qui étoit suivant l'auteur, sporadique à Saint-Domingue, avant que la contagion y fût apportée, lors de la conquête du Port-au-Prince, par un bâtiment anglais *l'Experiment*, après la prise de la Martinique; trois sur la fièvre jaune consécutive, c'est-à-dire sur la fièvre ardente dégénérée par l'oubli de la saignée et l'usage de l'émétique chez les sujets plus ou moins sanguins, bilieux et irritables, arrivant d'un climat tempéré, aux Antilles. Les détails fournis par M. Chèze, prouvent la grande différence qui existe entre la fièvre jaune sporadique, dont il parle, et la fièvre jaune contagieuse et épidémique sur laquelle on a tant écrit, sans s'entendre, depuis quelques années. Le nom

de fièvre jaune, ayant été donné à deux sortes de maladies dont le développement, les symptômes, le mode de transmission sont différens, est cause de la divergence des opinions.

M. Chèze donne ensuite sur les fièvres qui, suivant lui au nombre de cinq, attaquent les colons de Saint-Domingue, diverses observations, savoir : dix sur la fièvre bilieuse; seize sur la fièvre putride; neuf sur la fièvre maligne. Il rapporte aussi deux observations de *Sarampion*, espèce de rougeole, ainsi appelée à Saint-Domingue; deux de petite vérole, une de petite vérole volante, une de flux dyssenterique et tenèsme, une sur le cholera morbus, et des généralités sur les fièvres catarrales fréquentes à Saint-Domingue parmi les Nègres d'habitation, depuis novembre jusqu'en avril. M. Chèze, dans les diverses observations qu'il rapporte, indique le traitement qu'il a suivi et le succès qu'il a obtenu.

CHIMIE APPLIQUÉE AUX ARTS.

Sur la production du gaz nitreux pendant la fermentation du sucre de betteraves.

Les fabricans de sucre indigène, ayant remarqué *la production du gaz nitreux, pendant la fermentation du sirop de betteraves*, désiroient depuis long-temps prévenir cet

effet, qui les prive de l'avantage qu'ils attendent de leurs sirops.

M. Tilloy, pharmacien, a communiqué (8 juin 1825) à l'Académie, plusieurs faits relatifs à ce phénomène, en indiquant les moyens de le prévenir. « De l'absynthe verte, « dit-il, entassée seulement un jour, fut mise « dans un alambic, avec la quantité d'eau « nécessaire pour en extraire l'essence. Il « s'en dégagea beaucoup de gaz nitreux, au « moment où la distillation commença. » En 1820, M. Tilloy, ayant reçu vingt-cinq kilogrammes de sirop de betteraves retenant encore beaucoup de sucre cristallisé, et répandant une odeur un peu ammoniacale, les délaya dans sept à huit fois leur poids d'eau; il neutralisa la dissolution avec suffisante quantité d'acide sulfurique, et y ajouta ensuite de la levûre de bierre. La fermentation marcha bien, et la distillation produisit la même quantité d'eau-de-vie qu'auroit pu fournir la meilleure mélasse de canne.

Une seconde expérience, tentée de la même manière sur 50 kilogrammes de sirop de betteraves, manifesta un dégagement si considérable de gaz rutilant qu'on ne pouvoit en approcher, et la fermentation cessa. Pensant que cet effet ne pouvoit être que le résultat

de la réaction de produits organiques sur l'acide nitrique des nitrates contenus dans ce sirop, M. Tilloy crut convenable de changer la nature de ce produit sirupeux. En conséquence, il prit cent kilogrammes de sirop ; il ne l'étendit que de deux fois son volume d'eau, et y ajouta assez d'acide sulfurique, c'est-à-dire 3 p. 0/0 environ, afin de rendre la liqueur sensiblement acide : une vive effervescence eut lieu, par suite d'un dégagement considérable d'acide carbonique seulement ; il fit chauffer jusqu'à ébullition, prolongée pendant un quart-d'heure, et n'aperçut aucun dégagement de gaz nitreux. Après avoir retiré du feu le liquide, il y ajouta quatre fois son volume d'eau, y délaya de la levûre de bierre : la fermentation, qui devint très active, ne donna aucune trace de gaz nitreux. La distillation, opérée ensuite, produisit de l'eau-de-vie dans les mêmes proportions que celles fournies par le premier essai.

M. Tilloy rend donc un service important aux fabricans de sucre de betteraves, en communiquant le procédé, que ses recherches lui ont fait connoître, pour obtenir un succès constant dans la fermentation de la mélasse de betteraves. Ses travaux habituels, ne

lui ayant point encore permis de s'occuper de la théorie de cette opération, il se borne, quant à présent, à la publication de sa découverte, dont l'utilité sera facilement sentie par les manufacturiers auxquels elle est destinée.

COMMERCE.

Le commerce réclame depuis long-temps un moyen pour rassurer les négocians, qui perdent, ou auxquels on soustrait des effets de commerce.

M. Degouvenain a découvert un procédé qui atteint parfaitement ce but, et qui a en outre l'avantage de prévenir beaucoup d'autres fraudes. Le Rapport fait (*avril* 1825) à l'Académie, constate l'efficacité de ce moyen.

Le même membre a communiqué à l'Académie (6 juillet 1825) des tables de pesanteurs spécifiques de mélanges d'alcohol et d'eau, faits par centièmes de volumes, qu'il a dressées d'après des expériences très exactes et très multipliées, et qui seront d'une très grande utilité. Elles seront imprimées séparément et jointes au Compte rendu.

Tels sont, parmi les objets de sciences et d'arts qui ont occupé l'Académie depuis sa dernière séance, ceux qui présentent le plus d'intérêt, soit par leur nouveauté, soit par leur utilité.

RAPPORT sur les produits de la BROIE MÉCANIQUE RURALE ; lu à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, à la séance du 18 *mai* 1825.

MESSIEURS,

L'Académie nous a chargés MM. Tilloy, Séné et moi, de lui faire un rapport sur des échantillons de chanvre, préparés sans rouissage, par M. Laforest, au moyen d'un instrument de son invention, qu'il nomme *Broie mécanique rurale.*

La boëte qui nous a été remise contenoit,

1° Un échantillon de chanvre non roui, traité complètement à sec par la Broie mécanique rurale de M. Laforest.

Cet échantillon, de grandeur naturelle, offre un tiers de sa longueur dans l'état naturel, un autre tiers, débarrassé de la chenevotte, et l'autre tiers amené à l'état *d'œuvre*, c'est-à-dire débarrassé de la gomme résine, qui réunissoit les fibres, dans les deux états précédens, et *affiné* complètement.

2° Un échantillon de chanvre de Champagne, roui et teillé, tel qu'il est livré au commerce par les cultivateurs.

3° Trois petites boëtes, dont la première contient des échantillons de chenevottes de chanvre non roui, employées par M. Laforest, pour la fabrication d'un papier, dont deux échantillons sont joints à l'envoi.

La deuxième boëte contient des étoupes *première* et *seconde*, obtenues par la Broie mécanique et débarrassées de la gomme résine, dont un échantillon est dans la troisième petite boëte.

4° Deux carrés de papier confectionné avec la chenevotte du chanvre non roui : ce papier, paroît assez bien préparé, pour, sans colle et sans apprêt, recevoir l'écriture.

L'examen attentif des différens produits obtenus par M. Laforêt, nous a convaincus de l'exactitude des rapports faits sur eux par plusieurs sociétés savantes, dont une, l'Athénée des Arts, a vu fonctionner la machine. Mais nous avons le regret de vous annoncer que, quelle que soit notre confiance dans les assertions de M. Laforest, et dans les attestations qu'il a obtenues, n'ayant aucune connoissance de la machine, il nous est impossible de prononcer sur la manière dont les produits ont été obtenus.

Lorsqu'il s'agit d'introduire dans l'*économie rurale* de nouveaux procédés, les inven-

teurs doivent avoir le plus grand soin de prouver, par le fait, si les moyens qu'ils proposent sont moins coûteux que ceux en usage; s'ils sont à la portée de la fortune de ceux auxquels ils les destinent; ou si l'augmentation de produit, soit en qualité, soit en quantité, est suffisante pour dédommager des avances ou des dépenses nécessitées par l'emploi du nouveau procédé. Nous sommes forcés de convenir que M. Laforest ne nous présente aucune donnée sur ces points importans, et que le mode d'exploitation de son privilège, rend impossible à la plus grande partie des gens de nos campagnes, l'acquisition de la Broie mécanique.

La beauté des produits soumis à l'examen de vos Commissaires, leur a prouvé qu'avec des soins et de l'intelligence on peut obtenir des résultats inattendus; mais comme ces deux qualités ne se rencontrent pas chez les gens de la campagne, il faut leur offrir des procédés que le bon marché mette à leur portée, et dont la simplicité et la facilité soient telles, qu'ils n'aient nul besoin de réfléchir pour les employer. C'est à l'absence de ces conditions qu'est dû le non succès des divers moyens coûteux et embarrassans, conseillés

depuis près d'un demi-siècle pour remplacer le rouissage.

Afin de donner à la découverte de M. Laforest toute la confiance qu'elle paroît mériter, il faudroit savoir,

1° Si l'inventeur ou si les individus qui se serviront de sa Broie mécanique rurale, pourront livrer au commerce, le chanvre préparé, à un prix susceptible de soutenir la concurrence ; 2° si les cables, cordes, toiles, etc. seront d'un aussi bon usage que ces mêmes objets préparés avec le chanvre roui ; mais le temps seul peut nous éclairer sur ces divers objets.

Les petites portions d'échantillons n'ont pas permis à vos Commissaires de faire des expériences comparatives, et cependant elles sont importantes pour amener la conviction. Lorsqu'une quantité considérable de chanvre, récolté dans un même canton, aura été traitée, la moitié par la Broie mécanique rurale de M. Laforêt, l'autre moitié par le rouissage et la méthode ordinaire ; lorsque portions égales de ces deux produits auront été comparés sous le point de vue du déchet ; lorsqu'ils auront été employés pour faire des cables, des cordages, des toiles, etc. ; lorsque les prix de fabrication auront été notés exactement, et

que le temps aura permis de déterminer les qualités et la durée des produits obtenus ; les gens de la campagne seront alors entraînés, soit à adopter, soit à rejeter la Broie mécanique ; mais jusques-là il est douteux qu'ils l'emploient.

L'Académie trouvera peut-être notre Rapport trop sévère ; mais la confiance, dont elle nous a honorés, étoit pour nous un motif d'y répondre en ne la trahissant pas. Cependant, tout en signalant les causes qui s'opposent jusqu'à présent à l'adoption générale de la Broie mécanique, nous aurons la satisfaction de faire remarquer à l'Académie que, sous les rapports scientifique et sanitaire, cette invention de M. Laforêt présente de très grands avantages. En conséquence vos Commissaires sont d'avis que l'Académie souscrive pour un modèle de la Broie mécanique rurale.

Dijon le 15 mai 1825.

VALLOT, *corr. de la Soc. roy. et cent. d'Agr.*

TILLOY, SÉNÉ.

L'Académie, après avoir délibéré sur le Rapport, l'approuve en son entier et en adopte les conclusions.

Rapport fait à l'Académie par M. Antoine, au nom de la Commission chargée de l'examen des Mémoires qui ont concouru pour le prix de médecine de 1824.

Messieurs,

Pour peu qu'on réfléchisse sur l'importance de la question, que vous avez proposée, pour sujet du prix, qui devoit être décerné dans votre séance publique de 1824, on sentira facilement tout ce que la solution, complette de cette question, pourroit exercer d'influence sur l'état présent de la Médecine en Europe. Cette science, créée pour l'utilité de l'homme, dont elle a toujours été l'un des principaux besoins, mais foible dans son principe, marcha long-temps d'un pas mal assuré, avant d'atteindre le haut degré de splendeur, où elle fut élevée par l'immortel génie, qui sût lui imprimer le sceau de la force et toute la vigueur de la jeunesse. Mais si l'on considère que, même dans cet état de gloire où elle brilloit du plus vif éclat, elle n'a pas laissé d'être souvent en butte à des attaques violentes, dirigées contre elle par les sectes nombreuses qui se sont succédées dans

la suite des temps, devra-t-on s'étonner de voir aujourd'hui ces mêmes attaques se renouveler contre un colosse, qu'à la vérité elles n'ont pu encore ébranler, mais dont elles s'efforcent de détourner tous les regards, pour lui enlever le tribut d'admiration qui lui est encore payé de nos jours?

Sans doute il seroit intéressant de suivre la Médecine dans le cours des siècles qu'elle a traversés pour arriver jusqu'à nous, de mettre à découvert les différens obstacles qui en ont retardé la marche, et de faire connoître les fréquentes variations qu'elle a éprouvées et qui l'ont rendue presque méconnoissable; mais cette tâche seroit immense, et dans ce moment peu nécessaire. Cependant le Rapporteur de votre Commission a pensé qu'il ne seroit pas hors de propos de jeter un coup-d'œil rapide sur les différens états de la science, sur les vicissitudes de sa fortune, sur les systêmes qui en ont entravé la marche, et de suivre sommairement l'ordre des temps pour arriver aux nouvelles doctrines médicales qui font le sujet de ce concours.

L'homme, sorti des mains de la Divinité, goûtoit à peine les délices d'une vie heureuse et tranquille, lorsqu'il se vit, par sa faute, dépouillé de tous les avantages qui lui étoient

assurés, et qui lui promettoient un bonheur sans mélange, comme il devoit être sans fin. Dès ce moment il perdit son innocence, et passa sans retour, d'un état d'éternelle félicité, à la triste condition d'une vie mortelle, exposée à tous les genres de maux. Jeté presque nu hors de sa première demeure, errant sur cette terre d'exil qu'il dut trouver hérissée de ronces et d'épines, sans autre appui que lui-même, et réduit par conséquent à ses propres ressources, il se trouva dans la nécessité de chercher un abri contre les injures du temps; de se prémunir contre les effets de l'inconstance des saisons ; de se procurer les moyens de résister aux attaques des nombreux ennemis qu'il avoit dans les animaux malfaisans ; de se livrer au travail pour pouvoir soutenir sa pénible existence, en mangeant son pain à la sueur de son visage, suivant l'arrêt porté contre lui ; enfin de découvrir des moyens capables de soulager ses douleurs et de guérir ses maladies. Il dut, dans ce cas, guidé par une sorte d'instinct, et probablement aussi favorisé par le hasard, ou poussé par quelque secrette impulsion, trouver ces moyens dans les productions innombrables et variées, que l'auteur de la nature a, d'une main libérale, répandues au-

tour de lui. Et sans doute il n'y est parvenu qu'après de longs tâtonnemens, des essais multipliés, souvent infructueux ou nuisibles, et quelquefois couronnés de succès.

Telle fut sans contredit la Médecine, ou plutôt tels ont été les rudimens de l'art de guérir à sa naissance. Contemporain du premier homme, et remontant à l'origine du Monde, cet art ne peut avoir eu que de foibles commencemens. Ce ne fut d'abord qu'un empirisme grossier qui consistoit seulement dans la connoissance et dans l'emploi d'un petit nombre de plantes dont l'expérience avoit fait connoître l'utilité. Transmis, dans cet état, aux générations qui se sont succédées les unes aux autres, il y resta jusqu'à ce que les hommes éclairés par des observations nouvelles, ajoutées à celles qui les avoient précédées, fussent parvenus à le tirer de sa longue enfance. On ne doit donc pas craindre d'assurer qu'il est de tous les temps, puisqu'on le retrouve dans tous les lieux, dans tous les pays, dans le nouveau comme dans l'ancien Monde, parmi les peuplades les plus sauvages : aussi peut-on sans hésiter répéter ici avec Pline, que *s'il a existé quelques peuples qui n'aient point eu de méde-*

cins, il n'en est certainement aucun qui ait été sans médecine.

Des Égyptiens, chez lesquels on place son berceau, (car leur histoire en offre des traces qu'on ne peut méconnoître et qui attestent la grande vénération que ces peuples avoient pour elle), la Médecine passa aux Hébreux, qui la cultivèrent avec soin, du moins en partie, si on en juge par les préceptes hygiéniques de Moyse. Elle arriva ensuite chez les Grecs, où elle répandit d'abord quelque clarté, quoiqu'elle y fût exclusivement renfermée dans les temples. Mais il étoit réservé à Hippocrate, si digne du nom de père de la Médecine, qui lui a été unanimement déféré, de la faire briller de la plus éclatante lumière qu'il lui fût possible de jeter pour le temps où il a vécu. Elle soutint cette haute illustration et la conserva encore quelque temps dans les mains des hommes célèbres qui ont hérité de la gloire de son fondateur. Mais par sa marche, après eux, devenue bientôt vacillante et incertaine au milieu des systêmes enfantés par différentes sectes, elle se trouva exposée à la violence des coups que ses adversaires se sont efforcés de lui porter. Elle y résista cependant et se raffermit sous l'autorité puissante de Galien, qui la ramena à son

ancien lustre et lui rendit sa première dignité.

Elle put s'y maintenir pendant quelques siècles encore ; mais enfin cédant à l'empire du temps, qui entraîne tout, elle se courba sous le joug de l'ignorance, et resta comme ensevelie sous les épaisses ténèbres qui, dans les temps de barbarie, couvrirent la surface de l'Europe entière. Par les soins des Arabes, à qui cependant elle doit peu de progrès, elle sortit à la vérité de sa profonde léthargie ; mais ce ne fut qu'à l'heureuse époque de la renaissance des lettres, qu'elle reparut avec un nouvel éclat ; malheureusement elle ne tarda pas à le ternir en s'associant aux rêveries de l'astrologie judiciaire et de l'alchimie. On la vit néanmoins bientôt, renonçant à ces extravagances, s'enrichir d'une multitude de découvertes importantes, qui illustrèrent le seizième et le dix-septième siècles, se maintenir dans le dix-huitième, quoiqu'appuyée sur les bases des diverses doctrines systématiques successivement établies, et rentrer enfin dans la voie de l'expérience et de l'observation, où elle devroit rester invariablement fixée. Certainement il n'en est pas de plus sûre, et le médecin qui s'y est engagé dans le dessein de la suivre

avec constance, rendra plus de services à l'humanité souffrante, que le hardi spéculateur qui entreprend de faire fléchir, sous l'effort de son imagination, les règles que la nature prévoyante a révélées à ses plus fidèles interprètes.

C'est donc à l'observation et à l'expérience qu'il importe de rappeler ceux d'entre les ministres de la santé, qui se seroient écartés de cette voie, la seule base sur laquelle puisse s'élever et se consolider l'édifice de la Médecine. L'auteur de la nosographie philosophique l'a déjà fait sentir ; mais malgré les sages et solides préceptes renfermés dans son ouvrage, malgré l'influence qu'il a bien réellement exercée sur les esprits en appuyant ses raisonnemens sur l'analyse rigoureuse, et en proscrivant toute théorie vaine, toute opinion hypothétique, il ne paroît pas qu'il ait complettement réussi à persuader. L'esprit humain, qui semble ne pas connoître le repos, sans cesse agité d'une certaine inquiétude qui le fait errer dans le vague des abstractions, et qui s'oppose à toute fixité dans les idées, cherche continuellement à innover, quand il ne peut détruire les ouvrages du temps et du génie. Aussi a-t-on vu, vers la fin du siècle dernier, au commencement de

celui-ci, et notamment depuis dix ans, apparoître sur l'horizon médical de nouvelles doctrines, s'annonçant avec la prétention d'opérer, non pas seulement des réformes utiles dans la Médecine ou dans quelques-unes de ses parties, mais le renversement général, mais la refonte entière de l'œuvre du génie et de l'expérience, et même la création d'une science qui, assure-t-on, est, dans son état actuel, d'une complette nullité, ou plutôt qui n'existe pas encore.

Telles ont été, d'abord la doctrine de l'*incitation*, publiée par le fameux J. Brown, médecin Ecossois, et qui a fait tant de bruit, sur-tout en Angleterre, en Italie et en Allemagne, où ses partisans ont été nombreux, et où elle est presqu'oubliée aujourd'hui; ensuite la doctrine du *contro-stimulus*, qui paroît encore concentrée en Italie où elle a pris naissance; et enfin celle de l'*irritation*, ou la *Médecine physiologique*, doctrine qui s'est produite avec beaucoup d'éclat, dans ces dernières années, et qui a fait en France de nombreux prosélytes, principalement parmi les jeunes médecins, dont elle a exalté l'enthousiasme au plus haut point où il puisse être élevé, en se présentant à eux sous des dehors d'autant plus séduisans qu'elle

semble, au premier abord, les dispenser d'une étude longue et difficile.

L'Académie de Dijon, toujours empressée d'accueillir les découvertes utiles, celles surtout qui peuvent contribuer à l'augmentation et au perfectionnement des connoissances humaines, et vivement animée du désir d'en favoriser la propagation, n'a pu voir avec indifférence de nouvelles doctrines médicales, déjà célèbres par le nombre et le mérite personnel de leurs partisans, occuper aujourd'hui toutes les bouches de la renommée, sans prendre les moyens d'en connoître toute l'importance. Elle a donc cherché à acquérir la preuve des avantages que ces doctrines peuvent promettre à la science; et pour cet effet elle s'est décidée à éveiller le zèle, à exciter l'émulation des médecins, qui seroient disposés à lui faire connoître leur opinion sur une matière qui est en ce moment l'objet de vives controverses. Elle a donc proposé pour sujet de prix la question suivante :

« Quels sont les progrès que la Médecine
« a réellement faits sous l'influence des nou-
« velles doctrines médicales, dans le traite-
« ment des maladies aiguës? »

L'Académie s'est promis que les concurrens appuieroient leurs raisonnemens sur des ob-

servations faites avec la bonne foi qu'on est en droit d'attendre de médecins éclairés et pleins de zèle pour l'intérêt de la science, et dans la vue de faire ressortir de leur travail les avantages ou les inconvéniens de ces doctrines.

Voyons à présent comment la question proposée a été comprise par les concurrens, et comment ils y ont répondu.

Dix mémoires ont été adressés à l'Académie pour disputer le prix ; vos Commissaires les ont examinés avec la plus scrupuleuse attention ; il leur reste à vous en donner une connoissance sommaire, et à vous faire part de leur opinion.

Le Mémoire coté n° 1er, portant pour épigraphe : *Amicus Plato, magis amica veritas*, vous est parvenu dès 1823 ; mais étant le seul que vous ayez reçu à cette époque, le concours n'a pas eu lieu. Cependant la question, eu égard à son importance, a été remise au concours, et le Mémoire, réservé pour faire partie de ceux que l'Académie pourroit encore recevoir dans le même but. L'auteur a divisé son ouvrage en trois sections. Après avoir, dans la première, exposé succinctement les doctrines du médecin Écossois Jean Brown, du *contrestimulisme* ou

doctrine italienne de J. Rasori, celles du professeur Pinel et de Bichat qu'il paroît toutes bien connoître, il s'arrête un peu plus long-temps à celle du docteur Broussais, c'est-à-dire à la doctrine physiologique dont il expose les principes et passe en revue les différens modes de l'irritation qui en fait la base. Ses réflexions sur cette doctrine, présentées avec beaucoup d'étendue, font le sujet de la seconde section. Il y examine les prétentions de son fondateur à la réforme générale qu'il projette d'établir dans la Médecine, diffère en quelques points de ses opinions exagérées, et regarde comme évidemment prouvé qu'une seule méthode de traitement est impossible. La troisième section est consacrée à l'énumération des différentes améliorations qui servent à constater les progrès de la science dans le traitement des maladies aiguës. L'auteur en reconnoît dix-huit dont il attribue l'honneur principalement à la Médecine physiologique, sans cependant méconnoître la part qui revient à juste titre à M. Pinel et à Bichat. Sans doute il a cru sa tâche non remplie, lorsque n'ayant pu retoucher son ouvrage, il s'est hâté, à l'occasion de la remise du concours, d'envoyer à l'Académie un supplément

qui paroît avoir eu pour objet de réparer une omission ; et en effet l'auteur y donne l'exposition raisonnée de la Médecine ancienne, c'est-à-dire de la doctrine d'Hippocrate, et il a cru ne pouvoir se dispenser de confirmer par une observation détaillée, la théorie du docteur Broussais sur les irritations intermittentes.

Après avoir reconnu l'importance des services rendus à la science par M. Pinel, et examiné sa doctrine des fièvres primitives ou essentielles, l'auteur du n° 2, qui a pris pour épigraphe cette réflexion de Thomas : *Je ne caresse pas les opinions, je cherche la vérité,* passe à l'exposition de la doctrine physiologique, dont les détails occupent la plus grande partie de son Mémoire, et dit quelque chose de la doctrine italienne ; elle lui fournit l'occasion de citer une observation qui lui est propre, concernant une pneumonie grave traitée avec un plein succès par la méthode de Rasori.

Malgré sa vaste érudition, ou du moins ses nombreuses citations, l'auteur du Mémoire n° 3, qui a pris pour épigraphe ce vers de l'Art poétique d'Horace :

Nec semper feriet quodcumque minabitur arcus.

ne s'en montre pas moins partisan zélé des

opinions de M. Broussais : aussi parle-t-il à peine de la doctrine italienne. Mais faut-il ajouter une foi entière aux tableaux qu'il a placés à la fin de son Mémoire ? et n'est-ce pas une erreur palpable que ce qu'il rapporte au sujet de quatre cents maladies aiguës traitées à l'Hôtel-Dieu de Paris dans les années 1813, 1814 et 1815 ? Il y a eu, selon lui, sur ce nombre, trois cents décès et seulement cent guérisons ; cela est un peu trop fort.

Un passage de la Philosophie zoologique de Lamark, commençant par ces mots : *Il vaut mieux qu'une vérité une fois aperçue lutte long-temps, etc.*, sert d'épigraphe au Mémoire n° 4. L'auteur a cru devoir se borner à faire une longue apologie de la Médecine physiologique ; et sans dire un seul mot des autres doctrines nouvelles, il termine son ouvrage par l'énonciation de huit propositions distinctes auxquelles il rapporte les progrès actuels de l'art de guérir.

On peut regarder l'auteur du Mémoire n° 5, comme un partisan bien prononcé de la doctrine de M. Broussais. Son Mémoire cependant qui porte pour épigraphe cette réflexion de Fréd. Hoffman : *Vehementer certè optandum foret, etc.*, fournit la preuve qu'il n'en est pas l'admirateur sans réserve, puis-

que, malgré l'approbation qu'il donne à cette doctrine, il reconnoît avec beaucoup de médecins, qu'il est certains cas de fièvres graves, où l'observation a constaté l'utilité d'une médication tonique, rejetée par les médecins physiologistes.

Également attaché au système de la nouvelle école, mais bien plus exclusif que le précédent, l'auteur du Mémoire n° 6, dont l'épigraphe tirée des œuvres de J. J. Rousseau consiste dans ce peu de mots : *Je n'enseigne pas mon sentiment, je l'expose*, après avoir jeté, comme en passant, un coup-d'œil sur l'état de la Médecine ancienne et moderne, se livre à l'examen de celle de M. Broussais, et à cette occasion, sème la critique sur toute méthode de traitement des maladies aiguës, qui n'est pas celle de l'école physiologique. Il termine son ouvrage en assurant « que la « vérité, dont la Médecine est maintenant en« vironnée, fait rejaillir plus que jamais, sur « ceux qui l'exercent, la considération et le « respect que l'on doit à la plus noble des « institutions humaines. » Il est permis de croire que l'auteur auroit pu, sans courir le risque de se tromper, affirmer tout le contraire.

Fidèle au sens et à la lettre de l'épigraphe

qu'on lit à la tête de son Mémoire, et qui est ainsi énoncée : *Nec à novis sum nec ab antiquis; utrosque ubi veritatem colunt, sequor*, Klein; l'auteur du n° 7, passant rapidement sur le systême de Brown, dit en parlant de la doctrine de M. Broussais, qu'il lui trouve la plus grande analogie avec celle du *contre-stimulisme*, déjà lié lui-même au systême écossais. Et cependant il pense qu'elle doit avoir une puissante influence sur les destinées futures de la Médecine; mais il se défie de sa trop grande simplicité, en ce qu'elle tend à priver l'art de beaucoup de médicamens héroïques, dont les propriétés incontestables sont fondées sur l'observation. Selon lui, elle n'a rien changé au traitement des fièvres inflammatoires, n'a fait faire aucun progrès à la thérapeutique des fièvres intermittentes, et n'a que peu avancé le traitement des hémorragies. Au reste, il croit que la Médecine physiologique, sans l'adopter dans tous ses points, paroît, si on lui fait subir quelques modifications, destinée à devenir dominante en Europe.

Lorsqu'un grand mouvement est imprimé aux sciences, s'arrêter c'est reculer, le repos c'est la mort. Telle est l'épigraphe qu'on trouve à la tête du Mémoire n° 8, et que

l'auteur a tirée de son propre ouvrage. Il dispose son sujet en trois livres, sous-divisés chacun en plusieurs sections. Il ouvre sa marche par des considérations sur la physiologie générale, traite des lois de la sensibilité et de l'irritabilité, parle des découvertes faites depuis peu d'années sur le système nerveux, passe à l'exposition de la pathologie générale et de la pathologie spéciale, examine légèrement la doctrine du *contre-stimulisme*, s'étend davantage sur celle de M. Broussais, qu'il n'adopte cependant pas dans son entier, hasarde un essai de classification relative aux irritations gastro-intestinales, et termine son Mémoire par l'exposition des maladies aiguës dont les nouvelles doctrines médicales ont refait la théorie, sans exercer d'ailleurs une influence sensible sur leur traitement ; de celles dont elles ont heureusement modifié la théorie et régularisé le traitement ; et enfin de celles dont le traitement a été entièrement changé. Cet ouvrage offre la preuve d'une vaste érudition dans son auteur ; mais comme il n'entre, pour ainsi dire, dans aucune discussion, il ne peut être considéré que comme l'historien de toutes les découvertes qui ont précédé ou préparé les nouvelles doctrines médicales.

Le Mémoire n° 9 ayant pour épigraphe cette espèce d'aphorisme : *Organorum dolentium expressio, sit tibi morbus*, est écrit dans un bon esprit ; mais l'auteur paroît ne point assez connoître les doctrines médicales qui ont précédé la Médecine physiologique, pour les bien comparer entre elles. Il a fait en conséquence et mal-à-propos un exposé succinct de toutes les maladies, telles qu'elles sont exposées dans la nosographie de M. Pinel. On peut dire la même chose de celui qui a pour objet la doctrine de M. Broussais, sur laquelle il s'est beaucoup trop étendu. Mais il semble avoir mieux compris, que les autres concurrens, les intentions de l'Académie, puisqu'il a fait suivre son exposé de vingt observations, toutes à la vérité d'après l'esprit du systême médical physiologique, et manquant malheureusement d'objets de comparaison.

On voit dans le Mémoire n° 10, dont l'épigraphe est cette sentence de Baglivi : *Medicina non ingenii humani partus est, sed temporis filia*, la preuve de l'avantage que promet l'esprit d'observation dans le traitement des maladies aiguës. L'auteur est bien réellement un ancien médecin, puisqu'il a consigné dans son ouvrage sa méthode de

traitement suivie avec succès dans toutes les épidémies qu'il a été à portée de voir pendant une série de trente années, tant aux armées que dans le pays qu'il habite aujourd'hui. Sa méthode consistoit dans une heureuse combinaison des moyens antiphlogistiques avec les moyens toniques, et lui procuroit toujours une pleine réussite. Il nous apprend lui-même que dans une épidémie qui eut lieu en 1821, les premiers malades, traités par de jeunes médecins, d'après la méthode de M. Broussais, périrent presque tous, par suite de colliquation, après avoir lutté longtemps en vain contre les efforts de la maladie. Il pense que l'auteur de cette méthode est allé un peu trop loin en ne voyant par-tout que des inflammations, et qu'il abuse par conséquent des moyens propres à les combattre.

Tel est, Messieurs, le petit aperçu que vos Commissaires ont pensé qu'il étoit suffisant de vous donner sur les dix Mémoires qui vous sont parvenus pour le concours du prix de Médecine que vous avez proposé pour la seconde fois en 1823, et qui devoit être décerné dans votre séance publique du mois d'août 1824. Aucun de ces Mémoires n'ayant rempli les intentions de l'Académie,

puisqu'ils ont omis ou négligé tous de fournir des observations comparatives, faites dans des cas analogues, et d'après l'esprit de système ou la méthode de chacune des nouvelles doctrines médicales, seule base sur laquelle l'Académie pouvoit asseoir son jugement ; dans cet état de choses, le prix ne pouvant être adjugé, et la question présentant encore de grandes difficultés, nous vous proposons de la retirer du concours. Mais comme parmi ces Mémoires, il en est plusieurs qui sont d'un mérite incontestable, et décèlent dans leurs auteurs des hommes aussi instruits que judicieux, nous vous demandons une mention honorable en faveur des n°s 7, 10 et 5, et de noter d'une distinction particulière les n°s 1 et 8.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE LITTÉRAIRE.

ANNÉES 1824 ET 1825.

MESSIEURS,

La partie littéraire des travaux de l'Académie depuis votre dernière séance publique, peut, pour l'étendue et la diversité des objets, rivaliser avec la partie des sciences qui vous a été soumise par M. le docteur Vallot. Archéologie, histoire politique, histoire littéraire, biographie, morale, poésie, telles sont les principales branches sur lesquelles se sont exercés ceux qui, pour répondre à l'appel que l'Académie fait à tous ses membres soit résidans soit non-résidans, ont désiré lui donner un témoignage de leur zèle et de leur empressement à concourir à ses travaux. Vous avez reçu avec reconnoissance les

fruits de leurs veilles, vous les avez appréciés, et vous avez décidé qu'ils feroient partie du présent Compte rendu, les uns par extraits, les autres en entier : c'est ce Compte, Messieurs, qui va être mis sous vos yeux.

Archéologie.

Exposons d'abord, en suivant l'ordre le plus naturel, ce qui regarde l'archéologie. Tout ce que nous avons à vous présenter sur cet objet, étant le résultat des travaux de la Commission permanente des antiquités, nous ne pouvons mieux faire, Messieurs, que de placer ici l'extrait de ces travaux, rédigé par M. Maillard de Chambure, son secrétaire-adjoint.

C'est le 2 mai 1824, que cette Commission formée dans le sein de l'Académie, a été installée par M. de Reulle, président, qui, dans un discours d'ouverture, a développé le but et les avantages de la science des antiquités. La Commission, après avoir élu pour son président particulier, M. Baudot, notre confrère, a de suite commencé ses travaux dont voici la série et les résultats.

Il existoit épars dans les archives de l'Académie, dans ses jardins et dans les cours de l'hôtel de la Préfecture, un grand nombre d'objets précieux d'antiquité arrachés à la

destruction par la Commission archéologique dans toute l'étendue du Département. Des membres de la Commission ont procédé au classement de ces objets. Les antiques sont déposés dans des armoires et dans la galerie de l'Académie; un catalogue raisonné en a été dressé par MM. Baudot et Maillard de Chambure.

Les objets de sculpture ont été disposés en avant et sous le vestibule de l'escalier du Musée, par M. de Saint-Mémin, conservateur de cet établissement et membre de la Commission (1).

Enfin les mémoires, les renseignemens, les instructions et la correspondance avec les arrondissemens, ont été placés aux archives de la Commission et mis en ordre par le secrétaire-adjoint.

Pendant le cours de cette année, la Commission a reçu de MM. de Courtivron, Baudot et Maillard de Chambure plusieurs médailles et monnoies en argent et en bronze, des fi-

(1) Un inventaire en sera dressé double par M. le président de la Commission et M. le maire de la ville qui en reconnoîtra la propriété comme appartenant à l'Académie, et remettra à la Commission une clef du vestibule du musée où ces objets sont déposés.

bules et des échantillons fossiles trouvés dans l'ancienne Séquanie.

Elle compte au nombre des découvertes faites par ses membres et ses correspondans :

Une excavation dont on n'a pu déterminer l'origine, trouvée près de Charrey et d'où M. de Charrey, membre de la Commission, a retiré un cercle de fer dont les extrémités se rejoignent par deux crochets, un bloc de verre chatoyant, et une pierre informe d'une espèce inconnue dans ce canton.

M. Bourrée, correspondant à Châtillon, a découvert sur le mont-Lassois ou Saint-Marcel, près Châtillon, de précieux restes d'antiquité (1). Plusieurs bas-reliefs, des statues mutilées, un autel à demi brisé, des pavés de marbre, des médailles trouvées en cet endroit, annoncent l'existence d'un lieu jadis considérable et ont mérité de fixer particulièrement l'attention de la Commission.

M. Morelot, correspondant de l'arrondissement de Beaune, a fait part de la découverte faite près de Beaune de treize pièces de

---

(1) Cette découverte confirme celles qui ont été faites précédemment par M. Bourrée, sur la même montagne, et mentionnées dans le Compte rendu de l'Académie, année 1823, pag. 68, 69.

monnoie à l'effigie de Henri V, roi d'Angleterre, et de ses conjectures à cet égard. Le même correspondant a rendu compte des fouilles qu'il a fait exécuter dans un ancien cimetière situé près de Pommard à trois quarts de lieue de Beaune, dans un lieu désigné par Pasumot sous le nom de Lucune et qui ne présente plus aujourd'hui que de rares vestiges de constructions. On y a trouvé près d'une fontaine sur le bord d'un bois, plusieurs cadavres recouverts de laves formant une voûte grossière au-dessus d'eux; en poursuivant les fouilles on a rencontré les fragmens d'un vase lacrymatoire en verre, et plusieurs pierres sculptées représentant des Gaulois tenant à la main une bourse ou un gobelet; ce qui donne lieu de croire que cet endroit servit jadis de sépulture à quelque bourgade voisine dont l'histoire et le nom sont également oubliés aujourd'hui.

M. de Charrey a annoncé que des pionniers travaillant près de la voie romaine qui tendoit à Langres, ont trouvé un petit panier en filigrane d'or, travaillé ainsi que son couvercle, avec autant de goût que de délicatesse. Il est à regretter que le Maire de cette Commune, lorsque ces objets précieux lui ont été présentés, n'en ait point prévenu

la Commission qui les eût sauvés du creuset auquel ils ont été impitoyablement livrés à vil prix (1).

M. Morelot, en transmettant à la Commission plusieurs renseignemens utiles sur les réparations qui pourroient compléter la restauration de la colonne de Cussy, a fait connoître que l'adjudicataire des travaux ordonnés par M. Séguier, alors préfet de la Côte-d'Or, avoit trouvé au pied de la colonne un cadavre et non loin une tête de Junon brisée et enfouie à côté d'une médaille de Constantin. M. Morelot a tiré de ce rapprochement l'induction que la colonne de Cussy avoit essuyé une mutilation lors de la proscription du culte des faux Dieux sous Constantin. Il voit d'ailleurs dans la découverte récente de plusieurs médailles de Crispine, de Marc-Aurèle et de Faustine, trouvées au pied de ce monument, une preuve que son existence

(1) L'Administration a pris les plus sages mesures pour prévenir de semblables destructions; elle a invité MM. les maires et MM. les curés à donner avis à la Commission de toute espèce de découverte d'antiquités. (Voyez la lettre de M. le Préfet, du 8 septembre 1819.) Un semblable avis a été donné aux orfèvres du département. (Voyez *Mémorial administratif* de 1820, p. 295.)

ne remonte pas à l'époque assignée par feu M. Girault dans la dissertation qu'il a publiée à ce sujet.

On doit encore à M. Morelot un mémoire sur la ligne des signaux qu'il suppose avoir existé entre Alise et Bibracte. Il croit avoir suivi les vestiges des phares de communication sur les montagnes de Bar-le-Régulier, Châtellenot, Créancey, Soussey, Charny, Beurisot, Arnay, la Roche-Vanneau, etc., toutes distantes l'une de l'autre d'environ deux lieues, portée ordinaire de la vue simple, et sur lesquelles s'élevoient ces machines si admirablement perfectionnées depuis, quoique la description que nous en a laissée Végèce semble être celle d'un télégraphe combiné déjà d'une manière bien ingénieuse.

M. Baudot a découvert à Navilly et à Ebarres près Pagny sur les bords de la Saône plusieurs épingles de tête dont il a donné le dessin et la description.

M. Jules Rémond, correspondant de l'arrondissement de Semur, a envoyé plusieurs fragmens d'agrafes en fer, plaquées d'argent ciselé, et les débris d'une lame d'épée trouvée dans un tombeau à Thoisy-la-Berchère, canton de Saulieu.

A Gevrey, des ouvriers étant occupés à dé-

blayer un terrain au-dessus de la fontaine au couchant et près du vieux château, l'un d'eux a trouvé un petit bélier en bronze, d'environ quatre pouces de hauteur sur sept de longueur; cet objet d'antiquité a été communiqué à la Commission par son président, M. Baudot, qui en étoit dépositaire.

Des tombeaux antiques ayant été signalés sur la commune de Collonges, canton de Genlis, M. Maillard de Chambure a été chargé par la Commission de se transporter sur les lieux pour suivre cette découverte. Il résulte du Rapport et des dessins qu'il a présentés à la Commission, que l'on a retiré de ces tombeaux une lame d'épée, le fer d'un poignard, plusieurs agrafes, une médaille de Constantin petit bronze, une amethyste percée, de la forme et de la grosseur d'une petite amande, enfin quelques fragmens de marbre commun et grossièrement polis.

M. Baudot, dans un Mémoire sur les différentes sociétés qui ont été successivement chargées par le Gouvernement de veiller à la conservation des monumens des arts existant dans le département de la Côte-d'Or, a rappelé les déprédations commises depuis 1791 jusqu'en 1795, dans les célèbres monastères de Cîteaux et de la Chartreuse de Dijon, la destruction

de la rotonde de Saint-Benigne et celle de tant d'autres monumens précieux pour les arts comme pour l'histoire. Le zèle et le courage de MM. Devosges, Antoine et Pincedé ne pouvoient opposer qu'une foible résistance à la fureur des destructions. Cependant nous devons à leurs efforts généreux plusieurs objets d'arts qu'ils dérobèrent au marteau révolutionnaire dont la rage ne fut arrêtée que par le décret du 18 octobre 1792, qui institua la Commission des monumens, trop tôt arrêtée dans ses utiles travaux par les décrets des 6 juin, 24 octobre 1793 et 4 juillet 1794. Dans le cours de cette dernière année, M. Robert de Bezuotte, membre de l'Académie et administrateur du Département, fit un Rapport sur la formation d'un musée à créer à Dijon, pour y réunir les monumens des arts provenant des établissemens supprimés et du mobilier des émigrés. Un autre académicien, M. Devosges père, se chargea de ce choix; et peu de temps après, la *Commission des monumens* ayant été remplacée par la *Commission temporaire des arts et des sciences* qui fut composée de quatorze membres choisis par Calès alors en mission à Dijon, on vit successivement les objets les plus précieux venir chercher un abri dans le local qui

avoit été disposé à cet effet dans l'hôtel de l'Intendance. Les bas-reliefs de Bouchardon, le portail de Notre-Dame, les sculptures de Sambin, le superbe orgue de Saint-Benigne, les tombeaux de Pierre Odebert, d'Odinet-Godran, de Legouz de la Berchère, durent leur conservation aux efforts de cette Commission, que tant de travaux utiles ne purent sauver elle-même; dissoute le 26 juillet 1795 par un arrêté du Directoire du Département, le bien qu'elle avoit commencé resta interrompu, et aucune autorité spéciale ne fut chargée de le continuer, jusqu'en 1819, époque de la création des Commissions archéologiques qui sont appelées à poursuivre la noble tâche que ces Commissions temporaires n'avoient pu qu'ébaucher.

M. Maillard de Chambure a recueilli dans un Mémoire quelques traditions populaires de l'Auxois, qui l'ont conduit à la découverte de plusieurs monumens antiques qui n'avoient point été signalés jusqu'ici. Les habitans du village de Villaines-les-Prévôtes, canton de Montbard, arrondissement de Semur, racontoient une légende merveilleuse qui, confondant les siècles, les lieux et les noms, attribuoit à sainte Christine l'érection d'une haute pierre de forme pyramidale servant de

limite aux villages de Jeux, Genay, Viserny et Villaines; selon les habitans du pays, la Sainte, pour terminer les difficultés qui s'étoient élevées sur la délimitation du territoire de ces villages, avoit placé cette pierre énorme au lieu où on la voyoit encore en 1820. Des fouilles faites dans les environs ont fait reconnoître dans ce monument un *Peulvan*, obélisque druïdique élevé sur une tombelle ou motte funéraire dont l'existence n'étoit point encore connue.

Sur une montagne voisine, nommée dans le patois du pays *come rocais*, mont de la Roche, on montroit quelques pierres informes et amassées sans soin. La tradition rapportoit que ces débris étoient ceux du Château Rouge, ancienne forteresse ruinée par un mauvais génie peu de temps après la prise d'Alise. Les fouilles que l'auteur du Mémoire y a fait exécuter ont mis à découvert d'épaisses fondations, des degrés brisés, et au milieu d'une grande quantité de briques romaines, plusieurs clous en fer ayant de huit à quatorze pouces de longueur, une clef de même métal, une médaille romaine que son état d'oxidation n'a pas permis de reconnoître, et une petite monnoie gauloise en argent.

Ces deux découvertes confirment l'opinion

émise dans ce Mémoire et à l'appui de laquelle l'auteur a présenté à la Commission la topographie archéologique du *Pagus Alexiensis*, que ce pays, l'un des plus riches de la Bourgogne en monumens de la haute antiquité, mérite sous ce rapport, de la part des savans comme de celle des autorités locales, une attention particulière.

C'est encore dans cette partie du Département que M. Maillard de Chambure a découvert les traces du culte spécial que les Mandubiens rendoient au bœuf Apis.

Hercule qui étoit adoré dans toutes les parties des Gaules, dit M. Maillard, avoit un temple dans la ville d'Alexia dont il étoit regardé comme le fondateur. Cet Hercule gaulois (1) étoit fils d'Isis et d'Osiris, Divinités égyptiennes connues dans les Gaules longtemps avant l'arrivée des Phocéens. De là les noms d'Isis et d'Osiris, donnés aux deux rivières (2) qui entourent Alexia, la ville d'Hercule; de là l'explication du monument dont les ruines ont été trouvées sur le Mont-

(1) Diodore de Sicile. Ammien Marcellin, liv. xv. Ladon. Antiq. Æduor.

(2) L'Ose et l'Oserain qui traversent la plaine des Larmes en avant d'Alexia.

Auxois dans l'emplacement d'Alexia. En travaillant aux fouilles ordonnées par M. Séguier, alors Préfet de la Côte-d'Or et membre de l'Académie, on rencontra au milieu de débris de colonnes et de pierres taillées, les quatre pieds d'un bœuf reposant chacun sur un œuf, des patères, des fragmens de vases, des cendres et des ossemens d'animaux.

Il étoit facile de juger par la réunion de ces différens objets que ces ruines étoient celles d'un temple ou d'un autel consacré à quelque Divinité avec laquelle ce bœuf, dont les pieds étoient posés sur des œufs, devoit avoir quelque rapport.

L'auteur de ce Mémoire donne de ce monument l'explication suivante. On sait, dit-il, qu'Osiris ayant été tué par Typhon, les prêtres Égyptiens chargés de lui rendre le culte public qui lui avoit été décerné, présentèrent aux Égyptiens un bœuf noir si étrangement marqué qu'il fut aussitôt adoré comme Osiris lui-même, qui, disoit-on, étoit rendu sous cette forme à l'amour de ses peuples (1).

---

(1) V. Servius, v. 699, lib. VIII Æneid. — Valer. Flacc. lib. IV Argonaut. — Pers. satyr. 5, v. 185. — Turneb. liv. XXVI. — Isidor. lib. II, Etymolog. cap. 21. — Sext. Propert. lib. III, eleg. 10. — Clem. Alexandrin. lib. 1 Stromat. — Claudian. De raptu, lib. II. Etc.

De sorte que sa femme Isis ou Io étant adorée sous la figure d'une vache, lui-même le fut sous la figure du bœuf Apis. Hercule leur fils apporta dans les Gaules et particulièrement à Alexia le culte d'Osiris-Apis, ou Resapis, qui fut tellement en honneur parmi les Mandubiens, qu'ils en reçurent le surnom de Buteaux, de βȣ̃σ θέοσ Dieu bœuf, adorateurs du Dieu bœuf dont l'image se trouvoit placée sur les monumens publics et dans les temples. On connoît ces vers de Ladone : *Quare Alexienses vulgari cognomento appellentur* Buteaux.

Bos fuit à Phariis summo celebratus honore
Gentibus : ipsum etiam sibi finxit Alexia numen
βȣ̃σ θέοσ antiquum, inde tenet per secula nomen.

On retrouve d'ailleurs dans plusieurs usages modernes des habitans de l'Auxois des vestiges de ce culte du bœuf Apis. Semur qui devint la capitale des Mandubiens après la destruction d'Alexia, avoit encore au XVe siècle une association connue sous le nom de la confrairie du bœuf, composée de trois compagnies tirées des faubourgs des Veaux, des Bordes, et du Bourg voisin. Tous les ans, le jeudi après la Pentecôte, ces compagnies conduisoient trois bœufs en procession aux

Carmes où l'on chantoit une grand'messe. Les trois bœufs restoient aux religieux qui donnoient aux trois chefs de la confrairie seize livres dix sous. On sait du reste quelle étoit la vénération des Gaulois pour l'image du taureau : cet animal étoit encore dans le ve siècle l'objet d'un culte particulier, comme le prouve la tête de taureau en or trouvée dans le tombeau de Chilpéric ; c'étoit l'idole favorite de ce prince. Cette idolâtrie existoit dans l'Auxois quand Julien l'apostat vint dans les Gaules. Les villages et les carrefours des chemins étoient ornés des simulacres d'Apis, et ces pierres d'un volume considérable se retrouvent jusque dans le 15e siècle où le peuple les désignoit encore sous le nom de pierres de Séraspan. Loin d'abolir le culte des idoles, on sait que Julien fit rouvrir leurs temples en 361 et qu'il rendit lui-même un culte particulier à celles de l'Égypte, principalement à Isis et à Osiris. Il fit graver le bœuf Apis sur des médailles frappées à Constantinople avec la légende *Securitas reipublicae*, et se fit représenter sur d'autres avec sa femme Hélène, sous la figure de Sérapis et d'Isis Faria. Le long séjour que Julien fit dans les Gaules et l'estime que les habitans faisoient de lui y perpétuèrent le culte d'Apis

dans les lieux où comme à Alexia il existoit déjà, et le mirent en honneur dans ceux même où comme dans l'Alsace il n'existoit pas encore. (V. BANDURI, *Numism. imper.*, tom. II, pag. 235.

Pour ce qui est des œufs qui servent de bases aux pieds d'Apis, on sait que l'œuf étoit chez les Anciens l'image du monde, et c'est dans ce sens que ce bœuf étoit placé sur des œufs, pour enseigner que le pouvoir d'Osiris, d'Apis ou du Soleil, (c'étoit la même Divinité sous des noms différens) s'étendoit sur tout l'univers. Les Gaulois avoient d'ailleurs une grande vénération pour les œufs. On connoît leur idolâtrie pour le fameux œuf *anguinum*, et ce trait de l'empereur Claude qui fit mourir un chevalier romain du Dauphiné parce qu'il portoit un de ces œufs dans son sein en vue de gagner un procès qu'il avoit.

M. Maillard de Chambure n'hésite pas à conclure de ces réflexions que le culte d'Apis établi dans les Gaules et particulièrement à Alexia dans les temps les plus reculés y a subsisté jusqu'à l'entière abolition du paganisme, et que c'est à Osiris père d'Hercule que les Mandubiens érigèrent un autel ou un temple, de même qu'ils donnèrent à deux

de leurs rivières les noms d'Osiris et d'Isis, père et mère du fondateur d'Alexia.

Dans un autre Mémoire sur les antiquités du *Pagus Alexiensis*, M. Maillard de Chambure a cherché à suppléer au silence des historiens sur le sort d'Alexia et sur celui de Vercingétorix après la victoire de César. Pour ce qui est du héros gaulois, un seul auteur, Dion Cassius, qui vivoit près de trois siècles après l'événement, et dont l'infidélité est d'ailleurs connue, a dit que César, après avoir emmené Vercingétorix à Rome, l'avoit fait périr dans la prison où il étoit renfermé. Pour détruire cette assertion, l'auteur du Mémoire rapporte les propres paroles de César qui dit dans ses Commentaires qu'il donna un prisonnier à chacun de ses soldats en manière de butin, *à la réserve* des *Éduens* et des *Auvergnats*, espérant par-là regagner leur pays. Or, eût-ce été un moyen bien efficace pour se concilier l'amitié des Auvergnats, que de faire périr un prince qui jouissoit parmi eux de la plus haute considération tant à cause de son illustre naissance que de ses grandes qualités personnelles? César étoit trop prudent pour ne pas sentir combien la mort de ce chef lui susciteroit d'ennemis.

Quant à l'incendie et à la ruine d'Alexia par César, Florus dont la fidélité n'a pu échapper à tous les soupçons, est le premier qui en ait parlé. L'abbé Richard et d'autres écrivains modernes ont adopté, il est vrai, l'opinion de Florus ; mais ils n'ont fait que copier une erreur sans pouvoir la consacrer. César conservoit des desseins de paix avec les Éduens; et il eût sans motif incendié de sang froid une de leurs plus florissantes cités! Il dit lui-même que tout le butin des soldats vainqueurs fut cette distribution qu'il leur fit des prisonniers gaulois ; et l'on veut qu'il ait abandonné au pillage une ville assez considérable pour recevoir comme il nous l'apprend une garnison de 80,000 hommes ! On objecteroit en vain que lors même que César eût incendié Alexia, il ne l'eût pas avoué dans ses Commentaires ; on connoît sa véracité à cet égard. Il raconte sans en rien déguiser la destruction de Genabum, le massacre du sénat de Vannes et celui de 40,000 Bituriges, etc. Toutefois il est certain qu'Alexia n'eut pas toujours des vainqueurs aussi généreux que César. Ses ruines attestent plusieurs violens incendies. Mais quelle en fut l'époque?

Ici M. Maillard de Chambure fait remarquer qu'il a découvert sur l'emplacement

d'Alexia deux couches de charbon et de cendres séparées par une couche de ruines et de débris. La première de ces couches est vaste et peu épaisse, ce sont les restes d'une ville étendue et construite en pierres et en marbre; la seconde est moins étendue et plus épaisse, elle provient d'une cité moins vaste et où les constructions en bois étoient en plus grand nombre. Pour fixer l'époque de ces deux incendies, l'auteur du Mémoire fait remarquer que les médailles d'Antonin qui représentent le rétablissement du temple d'Auguste avec l'indication de la 22e puissance tribunitienne (TR. P. XXII) étant les dernières dans l'ordre chronologique que l'on ait jamais trouvées sous la première couche de charbon, on peut rapporter le premier incendie à l'an de Rome 914 et de J. C. 160. Après cette catastrophe, ajoute-t-il, Alexia resta long-temps ensevelie sous ses ruines ; on n'a trouvé que quelques médailles de Marc-Aurèle, peu ou point des onze empereurs qui lui succédèrent. Mais celles de Maximien trouvées en grand nombre sous la seconde couche de charbon, semblent avec d'autres circonstances prouver la reconstruction d'Alexia vers le milieu du 3e siècle. Elle fut embellie par les Gordiens dont les médailles ont été rencontrées dans les

fondations d'un cirque et dans celles d'un établissement thermal. Plus tard on voit encore l'existence d'Alexia comme ville importante, attestée par des monumens numismatiques sous Théodose en 395. Ce fut sur la fin de ce siècle ou plutôt au milieu du suivant, qu'Alexia fut incendiée de nouveau, probablement par les Huns ou les autres Barbares qui fondirent du Nord sur le Midi à la suite d'Attila. Il lui fallut près d'un siècle pour sortir une seconde fois de ses ruines ; mais on la retrouve déjà en 534, sous Théodebert, au nombre des cités où l'on battoit monnoie, et en 593 sous le règne de Gontran, roi de Bourgogne et d'Orléans. Il paroît que vers ce temps de nouveaux malheurs firent descendre pour la dernière fois cette ville du rang qu'elle occupoit dans les Gaules ; elle se dépeupla peu-à-peu ; et vers la fin du IXe siècle, il n'y restoit plus, selon le moine Héric, que quelques habitations qui vinrent se confondre sous Louis XI, avec le bourg élevé sur le penchant de la montagne en l'honneur de sainte Reine. Au reste on ne sauroit douter, selon M. Maillard de Chambure, des destructions successives qu'Alexia a subies à des époques reculées, lorsqu'on examine ses ruines avec attention. En effet on suit encore sur la partie N. O.

du plateau de la montagne et dans un prolongement de cinq à six cents pas par le N. E. et le S. O., les restes d'une muraille construite dans le moyen âge avec les pierres calcinées des murs de l'antique Alexia, et dont la hauteur est en dedans de six à neuf pieds et à l'extérieur de vingt-cinq à quarante pieds.

M. Baudot, président de la Commission, s'est occupé dans un Mémoire dont il a lu seulement l'introduction, de la description historique des antiquités celtiques, romaines, du bas empire et du moyen âge, composant le musée lapidaire de l'Académie. Aussitôt que l'auteur aura mis la dernière main à cet ouvrage intéressant, on s'empressera d'en rendre un compte détaillé.

Tels sont, Messieurs, les travaux de votre Commission des antiquités depuis votre dernier Compte rendu. Cette Commission en tâchant de justifier les espérances qu'on en avoit conçues, en faisoit naître de nouvelles. Son influence conservatrice s'étendoit jusque dans les moindres cantons, où des correspondans, dont le zèle égale l'instruction, surveillent les fouilles et les découvertes, protègent contre l'ignorance et la cupidité les précieux débris des temps passés, et dirigent

les loisirs des habitans de la campagne vers la recherche des monumens enfouis dans le sein de la terre.

Secondée par la généreuse coopération de M. le Préfet et du Conseil général, la Commission pouvoit se promettre de remplir dans toute son étendue la noble tâche qui lui est confiée, et dont jusqu'ici elle s'est toujours montrée digne. Combien auroit-elle à regretter que l'autorité supérieure persistât dans l'intention qu'elle a manifestée de refuser l'allocation votée par le Conseil général pour les travaux archéologiques dans le département de la Côte-d'Or !

Le Secrétaire de l'Académie a présenté à la Commission un Mémoire sous le titre de *Recherches sur les Danses des Morts, sur leur origine présumée, et particulièrement sur cette question : Les Anciens ont-ils connu ces sortes de danses ?* L'auteur considère les Danses des Morts comme monumens historiques, religieux, littéraires, et comme monumens des arts, dans les XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles. Son Mémoire devant être imprimé dans le présent Compte rendu des travaux de l'Académie, nous n'en donnerons point ici l'analyse.

HISTOIRE.

Des antiquités à l'histoire proprement dite la transition est naturelle, sur-tout quand elle s'accorde assez avec l'ordre chronologique ; et le point historique qui va nous occuper a doublement droit à nous intéresser, puisqu'il y est question du berceau de nos premiers aïeux, et de l'origine du nom BOURGUIGNON, célèbre par tant de souvenirs.

M. Béchet, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, a fait hommage à celle de Dijon d'une *Dissertation sur l'origine et le nom des Bourguignons.*

Après avoir établi que les Bourguignons faisoient partie de la vaste confédération qui lutta si long-temps contre les forces de Rome, M. Béchet cherche par quels motifs Tacite et Strabon qui ont décrit la Germanie avec tant d'exactitude, ne font aucune mention des *Burgundiones*. Cluvier l'attribue au peu d'importance qu'avoit alors ce peuple encore à son berceau ; mais Pline qui vivoit vingt ans avant Tacite, les nomme et les place en tête de la première division de la Germanie.

Mais Strabon et Tacite s'étendent tous deux sur un peuple qu'ils nomment *Semnones* et

dont Pline à son tour ne parle en aucune façon.

Quelle peut être la cause de ces deux omissions ? Les peuples ne périssent pas comme les individus, tout-à-coup et tout entiers. Cependant que sont devenus les *Semnones* et leurs cent cantons si puissans du temps de Tacite ? Qu'étoient les *Burgundiones* avant Pline qui les met déjà à la tête des cinq divisions de la Germanie ? D'où vient qu'après Tacite et Ptolémée, on ne parle plus de ceux-là, et qu'avant Pline nul écrivain ne mentionne ceux-ci ?

M. Béchet répond à toutes ces questions par un seul mot. Selon lui les *Semnones* n'ont perdu que leur nom ; et celui de *Burgundiones* en le remplaçant, n'a fait que désigner cet ancien peuple même par une dénomination absolument équivalente.

Ce peuple aux cent bourgs, qui faisoit partie de la confédération suévique, et dont César nous a le premier révélé l'existence et le nom, celui que Tacite nous présente sous le nom de *Semnones* comme fier de ses cent cantons et de sa grande puissance, étoit, selon M. Béchet, un seul et même peuple, désigné tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, et dont le nom que lui donne César, *Pagi centum*,

n'est que la traduction littérale de son nom germanique (1) *Burghundert* (Pagi-centum) adopté par Pline, qui en y ajoutant une désinence latine en a fait le nom de *Burghundiones*. C'est pourquoi l'on écrivit d'abord *Burghundrones* au témoignage de Limdemberg, antiquaire Flamand, qui rapporte à ce sujet plusieurs leçons d'anciens manuscrits de Jornandès. Telle est la véritable origine des Bourguignons et celle du nom qu'ils portent encore aujourd'hui.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Passons à un autre point d'histoire, relatif à l'origine de notre poésie et dont le déve-

---

(1) Le savant Guerin du Rocher, dans les observations préliminaires de son *Histoire véritable des temps fabuleux*, Paris, 1776, 3 *vol. in*-8°, est parfaitement d'accord avec M. Béchet sur l'origine du nom *Bourguignon*. « Personne que je sache, (dit-il, tome 1er « p. 34) n'a encore reconnu les anciens Bourguignons, « en latin *Burgundi*, *Burguntae*, ou *Burgundiones*, « dans les *centum pagi*, ou cent bourgs dont parle « Tacite dans ses mœurs des Germains. *Burg* signifie « bourg, en allemand, et *hundert* signifie cent. Le « nom de *Semnones* leur étoit donné parce qu'ils fai« soient une assemblée générale de la nation, comme « le dit Tacite. »

loppement se présentera sous des formes moins sévères, quoique l'érudition y soit non moins profonde. Cela tient au sujet. En effet le berceau des Muses françaises ne doit pas se trouver sur un sol aussi aride que celui d'un peuple guerrier remontant à des siècles beaucoup plus reculés. Vous en serez convaincus, Messieurs, lorsque nous vous aurons entretenus des *Considérations sur la langue et la littérature des Troubadours*, travail fort étendu, présenté par M. Foisset à l'Académie.

« Il a existé, dit-il, dans les temps mo-
« dernes une nation belliqueuse, mobile,
« passionnée, comme la nation d'Homère,
« mais plus loyale dans les revers, plus gé-
« néreuse dans la victoire; une nation pleine
« de souvenirs, et dont l'enthousiasme ne
« sauroit manquer à rien de ce qui est beau;
« car elle a aimé la gloire jusqu'à l'ivresse,
« la fidélité jusqu'à l'héroïsme, la beauté
« jusqu'à lui créer un culte.

« Cette nation a eu, comme les Grecs, ses
« temps héroïques et fabuleux; elle a eu
« son âge poétique, âge de douce et brillante
« mémoire, trop courte aurore d'un siècle
« qui ne devoit point se lever sur la France.

« Une vierge inconnue apparut sur les
« bords de la Durance et de l'Adour. Elle

« portoit sans effort le bouclier des preux ;
« elle manioit la lance avec grâce. Elle savoit
« des paroles qu'aucune voix humaine ne
« lui avoit apprises ; sa voix mâle et naïve
« les répétoit tour-à-tour sur les coteaux de
« l'Occitanie, à l'ombre des oliviers de la
« Provence, terre de poésie et de parfums.
« Sa main erroit sur une harpe encore in-
« forme et grossière, et elle en tiroit des
« sons qui n'ont point été répétés par les
« âges suivans ; car la Muse du XIIIe siècle
« n'a point eu de fille : la noble lignée des
« troubadours s'est éteinte avec la chevale-
« rie, et nul n'est resté pour redire leurs
« prouesses et pour continuer leurs chants.

« Une postérité oublieuse dédaigne cette
« poésie neuve et forte qui ne lui a légué
« que des préludes et qui pourtant a laissé
« son empreinte dans toutes les littératures
« de l'Europe.

« Comment excuserions-nous ces dédains?

« La Grèce antique avoit mis au rang des
« Demi-Dieux ses premiers héros et ses pre-
« miers poëtes. Elle avoit consacré le nom
« de l'inventeur de la lyre. Celui qui ajou-
« toit à l'instrument sacré une corde nou-
« velle, étoit célébré dans ses fêtes à l'égal
« de Pindare, de Simonide ou d'Alcée. Les

« noms de ceux qui avoient adouci le vieil « idiôme des Pélasges n'étoient pas moins « chers aux Grecs, et l'on sait avec quel « empressement curieux ils remontoient à « toutes les sources d'où avoit jailli cette « belle langue qui, par la multiplicité de « ses dialectes, révèle encore la confusion « de ses origines.

« En France, où de telles études étoient « des travaux, elles ont été abandonnées aux « érudits ; et, pendant qu'on répétoit avec « complaisance dans nos écoles les noms de « Palamède et d'Epicharme qui ont étendu « ou abrégé l'alphabet des Grecs, ceux qui « ont tenté les premiers de nous donner une « langue, ceux qui ont rendu plus harmo- « nieux, plus flexible, l'instrument rebelle « dont, quelques siècles plus tard, des hom- « mes divins devoient tirer des chants ins- « pirés, ceux-là sont restés dans l'oubli. »

Autant qu'il étoit en lui, Messieurs, M. Foisset a voulu réparer cette injure ; il a voulu nous apprendre tout ce que nous devons à nos premiers poëtes. Mais comment juger ce qu'ils ont fait sans bien connoître ce qui étoit fait avant eux? Comment parler des troubadours, et oublier la langue qu'ils avoient formée? M. Foisset nous fait donc

assister un moment par la pensée *à ce long enfantement de la langue du moyen âge d'où la nôtre est sortie avec tous les idiômes du midi de l'Europe.*

Bornant ses recherches aux sources nationales de cette langue, notre confrère examine successivement l'idiôme francique ou teutonique et la langue romane. Après avoir signalé l'observance poétique de la rime dans plusieurs morceaux de la littérature des Francs, il montre la France du moyen âge se partageant entre deux dialectes, dont l'un, *le roman wallon*, devint celui des trouvères, et l'autre, *le roman provençal*, demeura propre aux troubadours. Il suit pour ainsi dire pas à pas la formation de ce dernier idiôme, en précise le caractère, en développe les ressources; puis, abordant l'objet principal de ses recherches, la littérature romane, il s'exprime en ces termes :

« La langue étoit créée, souple, abondante,
« harmonieuse, et le XIe siècle n'avoit laissé
« aux âges qui vont suivre d'autre tâche que
« celle d'avoir de l'imagination et du génie.
« L'imagination s'éveilla d'elle-même au
« siècle des croisades: celui de la chevalerie
« et des tournois étoit proche. Mais peut-
« être le génie manqua, et deux siècles virent

« naître et mourir la littérature des trouba-
« dours. . . . .

« Toutefois il est resté dans ce nom je ne
« sais quelle magie que tous les noms anti-
« ques ont à peine égalée. Au nom des
« joyeux inventeurs du *gai savoir*, les plus
« gracieuses images et les plus puissans sou-
« venirs se pressent dans notre âme avec une
« ravissante douceur. Les joûtes brillantes
« du vieux temps, les carrousels et les cours
« d'amour revivent un moment pour elle.
« Elle appelle avec délices toute l'illusion
« de ces récits chevaleresques qui ont fait
« tressaillir notre enfance, tout le prestige
« de cette existence enchantée dont notre
« jeune imagination se plaisoit à douer les
« damoiseaux, les châtelaines et les ménes-
« trels. Mais, suivant une remarque de l'au-
« teur du Génie du christianisme, les sujets
« qui parlent le plus à l'imagination ne sont
« pas les plus faciles à peindre; et comme le
« nom de chevalier, le seul nom de trouba-
« dour est proprement une merveille que
« tous les détails ne peuvent surpasser. »

La vie errante et aventureuse des troubadours offroit à M. Foisset des détails d'un vif intérêt. Le plus souvent il laisse les contemporains nous retracer ingénuement

cette naïve hospitalité des siècles que nous nommons barbares. Il se complaît à nous peindre ces poëtes chéris de nos aïeux « s'en « allans par les donjons et par les cours re- « siouir les princes ; meslans quelquefois des « fabliaux qui estoient contes faicts à plaisir, « ainsi que des novelles ; des servantois aussi, « esquels ils reprenoient les vices, ainsy « qu'en des satyres ; des chansons, lais, vire- « lais, sonnets, ballades ; traitans voulun- « tiers d'amour et parfois à l'honneur de « Dieu ; remportans de grandes rescompen- « ses des seigneurs qui souventefois leur « donnoient jusqu'aux robes qu'ils avoient « vestues ; lesquelles ces jugliors (jongleurs), « ne failloient de porter aux autres cours, à « fin d'inviter les seigneurs à pareille libé- « ralité (1). » Comme les poëtes du siècle d'Homère, ces rhapsodes du moyen âge avoient leur place marquée dans les festins. Assis dans les tournois immédiatement au-dessous des chevaliers, ils les suivoient dans les camps et dans la mêlée, accomplissoient avec eux de lointains pélerinages et leur disputoient tour-à-tour les faveurs des dames et le prix de la valeur.

---

(1) Le président Fauchet, *De la langue et poésie françoises.*

« De tels hommes, continue M. Foisset, ne pouvoient être des poëtes vulgaires : le xiie et le xiiie siècles avoient offert de grands spectacles. Les croisades de Godefroi de Bouillon, de Philippe-Auguste et de Saint-Louis ; l'Allemagne et la France aux prises dans les champs de Bouvines; les malheurs, la prison, la délivrance de Richard Cœur-de-Lion ; la chevalerie religieuse et la chevalerie purement militaire, la destruction des Vaudois, l'abolition des Templiers; voilà des faits qui parloient fortement à l'ame ou qui du moins imprimoient un immense mouvement aux esprits. Que falloit-il de plus dans cet âge si plein de foi et de vie, où les mœurs étoient fortes comme les croyances ; où la société, continuellement émue, se montre à nous avec toute la sève, toute la vigueur et toutes les passions de la jeunesse ? La Muse du moyen âge sortit pour ainsi dire tout armée de l'imagination des peuples ; ses premiers accens, ses premiers pas furent d'une déesse. Quoi qu'on ait publié de nos jours à la louange des Orientaux, la poésie des troubadours ne fut point apprise, elle fut inspirée (1). Celle des

---

(2) L'étymologie du nom est remarquable : *trouba-*
« *dour*, *trouvère*, *trouveur* sont le même mot dans un
« triple dialecte. Ce qui avoit frappé nos pères dans le

trouvères eux-mêmes n'est pas plus originale, plus française, et nulle poésie n'a exprimé plus fidèlement l'époque et la société qui l'ont formée. On la voit partager tour-à-tour l'enthousiasme ou le dégoût des croisades, provoquer ou déplorer les fureurs des guerres privées, célébrer d'une égale ardeur la religion, la valeur, la loyauté, l'amour, flétrir d'une même réprobation la persécution, la lâcheté, l'inconstance et la félonie. Toujours et par-tout, la harpe du poëte est, comme l'épée du chevalier, fidèle au foible. Ils avoient senti, ces hommes que Chénier nous peint si corrompus, ces hommes que nous avons cru long-temps si frivoles, ils avoient senti toute la dignité de leur vocation poétique. « La jonglerie, dit un troubadour du temps de Saint-Louis, a été instituée pour mettre les bons dans le chemin de la joie et de l'honneur. Ensuite vinrent les troubadours pour chanter les histoires des temps passés et pour exciter le courage des braves en célébrant la bravoure des anciens (1). »

« talent du poëte, c'est l'invention ; cette locution
« seule annonce déjà une littérature que l'imitation n'a
« pas faite. » *Note de M. Foisset.*

(1) Giraud Riquier, de Narbonne, cité par Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, tom. I.

M. Foisset se hâte d'expliquer ce mot de *jonglerie* qui désignoit alors le plus noble des talens et le premier des arts. L'art de faire des vers et celui de les chanter n'étoient point séparés d'abord. Les poëtes étoient troubadours et jongleurs (musiciens) tout à la fois. Ce dernier titre précéda même l'autre; mais nous n'avons point de monumens de ce premier âge de la poésie provençale où le nom de jongleur annonçoit ce qu'on entendit ensuite par celui de Troubadour : ce n'est qu'à la deuxième époque de l'art que l'on peut en commencer l'histoire, et ce sont des têtes couronnées que l'on trouve dès l'entrée de cette ère poétique. Guillaume IX, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, mort en 1127, est le plus ancien troubadour dont les chants nous aient été transmis. Après lui paroissent Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, Alphonse II et Pierre III, rois d'Aragon, un roi de Sicile, Frédéric III, un dauphin d'Auvergne, un comte de Foix, un prince d'Orange, comme parmi les Trouvères, Thibaut, comte de Champagne, et une foule d'autres seigneurs. Non seulement dans leurs amours, mais dans leurs démêlés politiques, ils s'attaquoient, se répondoient en vers. Les dames, exaltées sans mesure dans les chants qui remplissent cet âge tout poétique, ne furent pas entraî-

nées les dernières ; et, depuis la compagne d'Abélard, on en cite un grand nombre qui associèrent leurs chants aux chants du cygne de Vaucluse et du noble amant de Béatrix (1).

Le Dante et Pétrarque appartiennent en effet l'un et l'autre à l'école des Troubadours, et c'est ici sur-tout qu'il devient impossible de les confondre avec les jongleurs dont la mission se bornoit depuis long-temps à chanter les vers des dames et des troubadours de haut parage, et que l'appât du gain fit bientôt descendre à des exercices de bateleur (2). Les troubadours continuèrent à composer eux-mêmes les airs de leurs poésies qu'ils chantoient en s'accompagnant de la citole et de la viole, lisant ou récitant les pièces qui ne devoient pas être mises en musique (3). Un sentiment exquis de l'harmonie leur a fait rencontrer comme par instinct les plus heureuses combinaisons dans la mesure du vers, dans celle de la strophe et dans l'entre-

---

(1) Le Dante.

(2) V. Millot, *Hist. des Troub.*, tom. II, pag. 31.

(3) M. Raynouard, *Choix de poésies origin. des Troubad.* tom. II.

lacement des rimes. Ginguené a eu la patience d'extraire d'un de leurs manuscrits toutes celles de ces diverses formes lyriques qui ont entre elles des différences sensibles; et dans un recueil de quatre cents morceaux, il en a compté près de cent : prodigieuse variété qui n'avoit point de modèle et qui a fécondé les langues les plus poétiques de l'Europe. « On « ne sait point assez en France, dit M. Foisset, « que la Muse italienne, la Muse espagnole « doivent leurs rhythmes les plus mélodieux « à nos poésies romanes, et que ces octaves « tant de fois enviées aux chefs-d'œuvre de « l'Arioste et du Tasse ne sont qu'un heureux « larcin fait au génie lyrique des trouba- « dours. »

M. Foisset justifie par de nombreuses citations son admiration et ses éloges. Il a choisi dans le grand recueil de M. Raynouard non quelques fragmens, mais des pièces entières. Sa version est fidèle et, autant qu'il se peut, littérale. Notre confrère n'a point eu le tort de ce traducteur dont parle Boileau, qui vouloit donner de l'esprit à Homère : ce qu'il craint le plus, c'est de gâter la pensée du poëte avec la prétention de l'embellir. Quelques développemens sur les mœurs des Germains, avant et après la conquête qui les conduisit

à la Foi chrétienne, lui expliquent ces peintures sans nombre que les troubadours nous ont laissées d'un sentiment qui tient si peu de place dans la littérature ancienne, l'amour. « Ce respect pour les femmes, dit-il, si ancien, si exalté chez tous les peuples du Nord; ce culte de la beauté, encore ennobli par les merveilles de la chevalerie; ces fêtes de la valeur qui étoient des jours de triomphe pour les dames : tout cela manquoit aux sociétés païennes. Les anciens poëtes érotiques avoient été les chantres du plaisir. Les troubadours chantèrent l'amour, tel que le Christianisme l'avoit fait. Cet amour est bien autrement poétique que les feux matériels de Properce et d'Ovide. Il a une chaleur vraie et pénétrante, une élévation que Pétrarque a portée jusqu'au sublime, une pureté qui a quelque chose de céleste. »

On a reproché à la lyre des troubadours de n'avoir qu'une corde. M. Foisset, par la variété de ses citations, semble protester contre ce reproche. Il ne se contente pas de nous faire entendre les louanges et les souhaits que Guillaume de Cabestanh adresse timidement à sa mie, et cette charmante complainte de la comtesse de Die, abandonnée par Rambaud, prince d'Orange, le plus brave

et le plus volage des troubadours. L'ode héroïque, l'ode épicurienne, telle qu'Horace l'avoit conçue, les chants désordonnés des Scaldes improvisant des hymnes de carnage au milieu de l'horreur des champs de bataille, tout cela se retrouve dans nos poésies les plus anciennes.

« Quel est donc, se demande notre confrère, quel est ce singulier mérite qui survit à toutes les vicissitudes du langage et des mœurs? Quel est ce charme qui nous attache à des paroles que nous ne pouvons plus entendre sans travail? C'est ce qui manque le plus aux littératures vieillies, le naturel et la vérité. Ce sont ces mouvemens soudains, ces vives images, ces paroles de poëte qui jaillissent sans effort d'une imagination libre de toute imitation et de tout systême. C'est cette vive empreinte des mœurs, des habitudes et des passions françaises, cette candeur d'expression qui jette une ineffable douceur dans les peintures les plus passionnées, ou encore cette malice naïve qui fait tant regretter les joyeusetés de la langue de Montaigne et d'Amyot.

« Loin de moi sans doute la pensée d'exagérer ces regrets jusqu'à calomnier notre gloire littéraire, et de protester au nom du

moyen âge contre le génie du grand siècle. Ce n'est point moi qui dégraderai Racine et Lafontaine jusqu'à dédaigner leurs chefs-d'œuvre pour les compositions d'un esprit sans étude et sans lois.

«Mais aussi peut-être y avoit-il justice à ne pas laisser entièrement dans l'oubli des chants qui ont fait les délices de nos pères et qui leur rappeloient sans cesse de nobles pensées ou leur inspiroient de nobles actions. Peut-être nous est-il permis de croire que, dans ces bégaiemens de notre poésie, qui certes ne sont pas sans quelque grâce, on pressent déjà je ne sais quoi de vif et de viril, et qu'il y a plus d'inspiration dans ces élans d'une ame neuve et d'un talent inculte que dans toutes les rimes que Dorat et son école ont livrées aux bravos du XVIIIe siècle. Le nom de Pétrarque défend assez cette poésie des troubadours de tous les anathêmes dont le goût a flétri une littérature récente, plus célèbre jusqu'ici par ses écarts que par de véritables succès. Le troubadour ne viole pas les règles; il les ignore. Il ne veut point se faire simple et naïf; il l'est, qu'on me passe le terme, sans y penser. Il ne cherche point le naturel; il le trouve. Rien d'ambitieux, rien de vague, rien de tourmenté dans ces essais que

nous appelons informes et qui pourroient à plus d'un égard offrir de gracieuses leçons, même de nos jours. Pourquoi ne pas conseiller à nos jeunes poëtes l'étude de ces petits poëmes pleins de fraîcheur et de vie où nos aïeux chantoient leurs prouesses et leurs déplaisirs? Ils y trouveroient des inspirations douces et fortes, et ils ne nous laisseroient plus regretter ces temps où *l'excellemment gaie compagnie des sept troubadours de Toulouse* requéroit et supplioit les poëtes qui se disputoient les fleurs académiques, *de venir si bien fournis de vers harmonieux et* d'un bon sens *que le siècle en devînt plus gai et que tout le monde fût plus disposé à la joie et à la vertu* (1). »

BIOGRAPHIE.

La Biographie est encore de l'histoire; et l'analyse suivante d'un article de ce genre présenté à l'Académie par M. Foisset, prouvera que l'histoire littéraire contemporaine ne lui est pas moins familière que l'ancienne.

M. Foisset a lu successivement à l'Aca-

(1) Programme de la fête des fleurs, publié par *les Mainteneurs du gai savoir* à Toulouse en 1323.

démie sa notice sur le cardinal *de Retz*, qu'il suffit de nommer; celles qu'il a consacrées aux deux *Rucellaï*, deux écrivains du sang de Léon X et dignes tous deux de leur rang et de leur siècle; enfin celles de notre docte compatriote *Saumaise*, dont le nom est resté le nom propre de l'érudition, et de l'avocat-général *Servan*, dont le barreau français gardera long-temps la mémoire. La *Biographie universelle*, en recueillant ces notices, leur a réservé d'autres suffrages que les nôtres, et les usages de l'Académie ne nous permettent de juger ici que la notice sur *Bernardin de Saint-Pierre*, dont elle a eu seule la confidence et qui ne sera point rendue publique. Nous laisserons parler ici un de nos confrères, dont le jugement est absolument le nôtre, M. Lorain. « On ne sauroit, dit-il, analyser un article biographique. Il nous suffit de vous dire que M. Foisset, dans un genre qui, pour être privé de toute séduction, n'en a pas moins de graves difficultés, sait toujours dissimuler la sécheresse d'une note chronologique, l'aridité des dates, des titres d'ouvrages, par la variété des formes, la nouveauté des tours ou des expressions, et je ne sais quelle précision de jugemens littéraires qui ne laisse point apercevoir

leur extrême brièveté. Le biographe possède aussi l'art de faire ressortir en peu de mots les circonstances les plus décisives de la vie dont il est le bref historien. Ainsi, dans cette notice, on voit rapidement, et comme détachés de tout le reste, l'enfance curieuse et inquiète de Bernardin, ses goûts romanesques, ses petites méditations solitaires, et je ne sais quoi de singulier qui fait pressentir sa destinée; puis, bientôt, cette vie aventureuse et agitée, remplie par les voyages, la guerre, l'amour, les rêves et les bons écrits. Tour-à-tour irrité contre son collége, contre la mer et ses îles; passant de chez les jésuites, où un enthousiasme religieux le poussoit dans les rangs des missionnaires, à l'étude si positive des mathématiques; officier des ponts et chaussées, blessé, destitué, il court à Malte se battre contre les Turcs. Trompé dans cet espoir, sans emploi, sans amis, sans ressources, il vend secrètement ses habits, se réfugie en Hollande et fuit bientôt cette terre commerciale pour chercher fortune à la Cour de Catherine II. Sous une souveraine absolue, dont il auroit pu, dit-on, devenir l'amant, honoré d'un grade et d'une gratification, il écrit sur l'affranchissement des serfs et présente le plan

d'une république, renvoie son brevet, refuse la fille d'un des généraux de la Czarine et se mêle aux troubles de la Pologne. Prisonnier, tourmenté d'un amour illustre et orageux, il traverse la Prusse, la Saxe, toute l'Allemagne, sans se fixer nulle part. Dégoûté du continent, il veut civiliser Madagascar, tente en vain de réformer le régime intérieur de l'île de France, et revient à Paris avec moins d'illusions et non moins de pauvreté. Joué par une coterie célèbre, il s'isole de son siècle, il aime Rousseau avec passion, il écrit, et arrive à la révolution française avec une belle réputation littéraire. Il traverse ces temps funestes avec honneur, fait entendre une voix éloquente et morale au milieu de la dépravation contemporaine, et meurt chargé d'ans et de gloire, lien mystérieux de deux littératures diverses. Je ne fais, Messieurs, que dire séchement ce que M. Foisset a orné autant que le permettoit la nature de son travail. Vous avez trouvé dans sa notice la peinture fidèle et variée des différentes situations de Bernardin de Saint-Pierre, une appréciation juste et éloquente de ses divers écrits, des anecdotes piquantes sur des personnages célèbres, enfin des aperçus pleins de finesse sur l'influence de ses

écrits. Rien n'est omis de ce qui doit vivement caractériser l'homme, l'écrivain, le moraliste. Mais ce qu'il faut louer sur-tout, c'est que M. Foisset ait admiré franchement Bernardin de Saint-Pierre, quelque différence qu'il puisse y avoir entre les opinions du philosophe et celles de son biographe. Une vie aussi passionnée, une ame aussi ardente, aussi susceptible, a sans doute des erreurs à se reprocher, des inconséquences à se faire pardonner ; mais M. Foisset a été reconnoissant des émotions délicieuses que chacun de nous a puisées dans les bons ouvrages de Bernardin : il ne traite donc sévèrement aucune de ses croyances, aucune de ses actions; il craint d'attaquer le cœur de l'écrivain puissant qui a si bien trouvé le chemin du nôtre. Ce que ses ennemis ont dit, il ne le croit pas; ce qu'ils ont contesté, il le prouve ; ce qu'ils ont soupçonné, il le blâme ; ce qu'ils ont calomnié, il le justifie. Il s'est préservé jusqu'au scrupule de cette critique basse et malhabile qui, par son injustice même, consacre et augmente chez tous les caractères nobles les réputations qu'elle veut ébranler. »

Quelques citations trouvent naturellement ici leur place. « En calomniant le caractère « de Bernardin, dit M. Foisset, l'envie

« même n'a pas osé refuser ses éloges à ses « ouvrages. Aussi susceptible, mais plus « heureux que Voltaire lui-même, il a trouvé « la postérité dans ses contemporains ; et sa « gloire littéraire passera de la génération « présente à celle qui nous succède, aussi pu- « re, aussi entière que ses premiers admira- « teurs nous l'avoient transmise. La Révolu- « tion, en séparant violemment le passé de « l'avenir, l'avoit isolé au milieu de nous. « Dans ses dernières années, il nous appa- « roît comme un homme d'un autre siècle, « comme le Nestor d'Homère qui avoit con- « versé avec deux générations puissantes et « qui régnoit sur la troisième : car sa jeu- « nesse s'étoit nourrie des beautés antiques « du *Télémaque ;* plus tard la diction pitto- « resque de Jean-Jacques et sa simplicité pas- « sionnée l'enivrèrent ; et, de nos jours, il « a plus qu'un autre avancé le mouvement « présent des esprits. Ce n'est pas lui qui a « formé la jeune école dont les progrès éveil- « lent depuis quatre ans tant de craintes et « tant d'espérances ; mais il a formé le créa- « teur de cette école, l'auteur d'*Atala*, de « *Réné* et du *Génie du christianisme*. Isolé « dans la foule, il n'avoit pu supporter le « poids d'un avenir sans illusions ; mais tout-

« à-coup ses croyances maternelles se réveil-
« lèrent ; Dieu, qui se révèle à ceux qui
« souffrent, remplit d'amour et de paix cette
« ame ulcérée, et les *Études de la nature*
« apprirent au XVIIIe siècle que la Religion
« qui donne le bonheur, donne aussi l'élo-
« quence. Cette ame, forcée de se replier
« sur elle-même et de s'élancer vers le ciel
« pour fuir de plus loin les hommes qui ne
« l'avoient pas comprise, trouva dans la
« contemplation des merveilles de l'univers
« des mouvemens d'une éloquence immor-
« telle et des paroles d'une ineffable dou-
« ceur. D'un des quartiers les plus solitaires
« de Paris, de cette même rue Neuve Saint-
« Étienne où le bon Rollin avoit composé
« ses ouvrages, on vit, après onze années
« de travaux, sortir des mains d'un écrivain
« sans nom, un livre qui devoit renouveler
« notre prose vieillissante. Au milieu d'un
« âge impie et railleur, l'auteur avoit osé
« fonder son œuvre sur une grande pensée
« religieuse. La parole acquéroit sous sa
« plume une grâce inconnue, et le charme
« de ses descriptions sembloit une création
« continuelle. On sait combien l'ouvrage
« eut de peine à se faire jour à travers les
« répugnances méticuleuses des censeurs et

« les incroyables dédains des libraires. L'au-
« teur avoit quarante-sept ans. Son premier
« succès, plus tardif encore que ceux de Rous-
« seau, fut aussi plus général et plus rapide.

« Avant Bernardin de Saint-Pierre, l'é-
« crivain craignoït toujours de trop se li-
« vrer au lecteur. Pressés d'improviser à
« la fois une littérature et une langue, les
« hommes supérieurs du grand siècle vouè-
« rent une partie de leur génie au per-
« fectionnement des formes oratoires et poé-
« tiques, naturalisèrent dans la langue toutes
« les convenances des mœurs nobles et po-
« lies de leur temps, et laissèrent dans la
« littérature l'empreinte d'une dignité un
« peu cérémonielle, que l'emphase et l'affé-
« terie philosophique avoient mal corrigée.
« Les longues infortunes de Rousseau lui
« révélèrent quelque chose de plus intime, et
« la littérature aspira à redevenir plus vraie,
« plus naturelle, plus pénétrante. La gloire
« de Bernardin de Saint-Pierre est d'avoir
« dépassé l'auteur d'*Émile* sur cette route
« que Plutarque et sur-tout Montaigne lui
« avoient ouverte. Plus tendre encore que
« Jean-Jacques parce qu'il étoit plus inti-
« mement religieux, il mit plus de son ame,
« et, partant, plus de vérité dans ses ou-

« vrages. Sans doute il a bien moins de vi-
« gueur dans la pensée, bien moins d'énergie,
« de véhémence dans le langage ; mais il a
« aussi moins d'apprêt et de faste ; son cœur
« s'ouvre avec bien plus d'abandon et de
« simplesse, et ses inspirations ont tout le
« charme d'une confidence, tout l'entraî-
« nement et toute la douceur d'un épanche-
« ment de l'amitié. C'est là le secret de son
« talent et de l'immense succès de ses *Études*,
« ce livre si mal fait, si décousu, si surchar-
« gé de détails descriptifs, mais qu'on a tant
« relu malgré les éternelles rêveries de l'au-
« teur sur l'alongement des pôles et sur les
« marées, et qui sans doute vivra long-temps;
« car c'est par l'ame sur-tout que les ouvrages
« vivent. Et quelle ame que celle qui a écrit
« *Paul et Virginie !* Quelle simplicité ! Quel
« intérêt ! Quelle grâce ! Quel coloris ! Quelle
« vie! Tout ce que Bernardin décrit, il le voit et
« on le voit avec lui. Précédé par deux grands
« peintres qui venoient de renouveler le style
« descriptif, Buffon et Rousseau, il sut le
« féconder encore en trouvant des images
« d'une inimitable fraîcheur, et, dans ces
« images, des allusions encore plus douces
« aux plaisirs et aux peines de la vie. Tout
« est neuf dans ce petit drame : le lieu

« de la scène, les situations, les carac-
« tères, et l'on chercheroit vainement dans
« les modèles un style plus vrai, une na-
« ture plus animée et plus touchante. Il est
« remarquable que cette composition si dé-
« chirante, cette diction si facile, est la hui-
« tième copie que l'auteur a faite de sa pas-
« torale avant de la publier. On raconte quel-
« que chose de pareil de Jean-Jacques Rous-
« seau et de notre admirable Racine. De
« tels exemples ne profitent qu'aux hommes
« de génie. Ce fut pourtant cette huitième
« copie qui ne put trouver grâce devant le
« bureau d'esprit de Mme Necker. Il étoit
« resté si peu de vérité dans les sentimens et
« dans les mœurs de la bonne compagnie que
« les amours fraternels des deux créoles pa-
« rurent sans couleur; et si l'ame du peintre
« Vernet n'eut pas compris celle de Bernar-
« din, c'en étoit fait de *Paul et Virginie*, et
« l'arrêt philosophique d'un salon nous coû-
« toit un chef-d'œuvre. »

Du Beau et du Gout.

M. le Président Riambourg a soumis à l'Académie quelques réflexions *sur le Beau et le Goût dans l'ordre physique*.

Qu'est-ce que le Beau? Si c'est quelque

chose de réel et de fixe, pourquoi cette infinie diversité de jugemens dans ceux qui le cherchent? Si c'est un être de fantaisie, pourquoi ces règles qui prétendent en fixer invariablement le caractère?

Qu'est-ce que le Goût? Est-ce un sentiment? Et alors à quoi bon des théories et des règles? Est-ce la raison? Qu'est-ce alors que cette impression soudaine et non raisonnée? Qu'est-ce que cette admiration instinctive qui nous saisit à l'aspect de la beauté?

Ce sont autant de questions que M. Riambourg s'est proposées et dont il réduit la solution spéculative à quelques points de fait que l'observation a fixés depuis long-temps.

Ces difficultés sont graves. Elles ont partagé, elles partagent encore des littérateurs d'une portée d'esprit peu commune, des philosophes d'un ordre supérieur. M. Riambourg a voulu en rendre la solution populaire. Il éloigne avec scrupule cet appareil scientifique si cher à une école de philosophie récente. S'il pose une question, c'est au sens commun qu'il l'adresse; son langage est celui de tout le monde; et, bien qu'il résume ses moyens de solution plus qu'il ne les développe, l'esprit le moins exercé aux méditations métaphysiques peut le suivre sans effort.

Analyser ces pages si concises et si pleines est assurément moins facile. C'est par les sens, dit M. Riambourg, que l'homme connoît les objets qui l'entourent. Ces objets font impression sur les organes, et les impressions organiques, en se manisfestant à l'ame, occasionnent une impression morale de douleur ou de plaisir : l'ame se sent attirée vers l'objet, ou bien elle le repousse ; il y a en elle sympathie ou antipathie. Ces impressions morales sont visiblement distinctes des impressions organiques ; ce ne sont plus des sensations, mais des sentimens : et c'est en réfléchissant sur ces deux sortes d'impressions que l'homme juge, raisonne et parvient à lier ses notions entre elles ; voilà la raison.

Otez la raison, plus de liaison possible dans nos idées : les sensations sans lien et le sentiment sans règle abandonneront au hasard les combinaisons de l'esprit ; il y aura folie.

Otez le sentiment, toute sensation demeure indifférente, la raison frappée d'apathie n'agit point ; toutes nos facultés seront inertes.

Otez la sensation, le sentiment ne sera jamais ému ; nul éveil possible pour la raison ; nos facultés se trouvent paralysées.

Ainsi la sensation, le sentiment, la raison,

sont trois conditions essentielles et comme inséparables de l'entier développement de notre nature ; et, s'il est juste de reconnoître que le goût est en nous ce qui discerne la beauté de la laideur, ce qui fait que nous sommes émus de plaisir à la vue de ce qui est beau, et affectés d'une manière désagréable à la vue de ce qui ne l'est pas ; s'il est vrai, en un mot, que le goût est un sentiment, il ne suit pas de là que le beau ne soit que l'agréable, c'est-à-dire une qualité toute relative dont chacun juge selon ce qu'il sent et sans avoir à en donner de raison si ce n'est qu'il est affecté de la sorte.

« Il y a, dit Pascal, un modèle d'agré-
« ment et de beauté qui consiste en un cer-
« tain rapport entre notre nature foible ou
« forte, telle qu'elle est, et la chose qui
« nous plaît : tout ce qui est formé sur ce
« modèle nous agrée, maison, chanson,
« discours, vers, prose, femme, oiseaux,
« rivières, arbres, chambres, habits ; tout
« ce qui n'est pas sur ce modèle déplaît à
« ceux qui ont le goût bon. »

La beauté n'est donc point uniquement chose de mode et de fantaisie ; car elle est en rapport avec notre nature, et il y a dans notre nature quelque chose d'immuable,

quelque chose qui constitue l'homme et qu'il ne peut détruire. La mode change, dit M. Riambourg, la fantaisie passe; mais la nature, maîtrisée quelquefois, modifiée le plus souvent, corrompue, dépravée à certaines époques, n'est jamais totalement anéantie.

Il y a donc dans le beau quelque chose de réel et de fixe. Une chose n'est pas belle dès qu'il se trouve un sot qui l'admire. Mais elle est belle si elle plaît à un grand nombre d'hommes; non parce qu'elle leur plaît, mais parce qu'elle est manifestement en rapport avec leur nature, avec ce qu'ils ont de commun dans la manière de juger et de sentir.

Du reste il est des beautés de plusieurs ordres et de plusieurs genres : de là cette infinie diversité d'opinions parmi les hommes. Chacun se décide et se passionne en cela suivant ses dispositions individuelles, c'est-à-dire, suivant le rapport qui existe entre les objets et sa nature propre; car les hommes, quoiqu'ils se ressemblent tous par le fond de leur nature, se distinguent tous les uns des autres par une physionomie particulière. Ainsi, bien qu'il y ait dans le beau et dans le sentiment du beau quelque chose d'immuable comme il y a dans la na-

ture humaine un fond commun auquel tous les hommes participent, le goût admet des préférences personnelles, des nuances relatives, et la beauté ne doit pas être circonscrite d'une manière trop absolue. Il y a plus. Le même homme ne peut pas toujours juger de la même manière, parce que sa nature se modifie avec l'âge. Il est, dit encore M. Riambourg, des beautés pour les différens hommes, des beautés pour les différens peuples ; elles sont sœurs, mais elles ne sont pas une seule et unique beauté.

Il ne faut donc pas se hâter de condamner les beautés que l'on nomme locales et qui reposent sur des préjugés nationaux, sur des croyances populaires, sur des rapports dont l'harmonie ne peut être sentie par-tout. Mais il faut se garder de les confondre avec ces monstruosités sur lesquelles une longue habitude peut faire illusion à tout un peuple. Les beautés locales frappent moins fortement le sens général, mais elles ne le blessent point : ce qui choque le sens général n'est autre qu'une discordance que notre nature repousse, qui dès-lors n'a aucun rapport avec elle et n'a rien de commun avec la beauté.

Mais si la beauté, même relative, a ses conditions, le goût qui la discerne a donc

des règles. Le sentiment livré à lui-même est vague et quelquefois trompeur. Pour préciser ses impressions, pour s'assurer de leur justesse, il faut que l'esprit compare et raisonne. Plus nos moyens de connoître s'étendent, plus le goût s'épure; et c'est alors que l'esprit d'observation, cherchant la cause de l'impression que le beau fait sur notre ame, la rapporte à des principes fixes et invariables, puisés dans une étude approfondie de notre nature. Ainsi s'élève l'autorité des règles qui certes n'ont rien d'arbitraire, puisqu'elles reposent sur la connoissance intime de tout ce qui est immuable dans l'homme. Elles ne créent pas le beau; mais elles nous enseignent à le mieux connoître; elles le dégagent des défauts qui le déparent; elles assurent le goût contre l'illusion des dispositions individuelles. C'est la raison qui les applique; mais c'est du sentiment qu'elle les a reçues.

Craignons toutefois de ne pas assez distinguer le goût et la raison. On peut avoir beaucoup de goût sans se douter des règles, et raisonner parfaitement sur les règles sans avoir le moindre goût. Pour porter un jugement sûr, il faut être doué tout-à-la-fois d'un tact délicat et d'un esprit juste et orné : car,

pour répondre en deux mots à toutes les difficultés que notre confrère présente en commençant son mémoire, le goût est un sentiment que la nature seule peut donner et que la raison doit ensuite éclairer et conduire.

Telle est en effet la conclusion des réflexions de M. Riambourg. Vous regretterez sans doute, Messieurs, dans le résumé que nous hasardons, cette clarté d'exposition qui distingue à un si haut degré notre confrère et qui nulle part n'est plus remarquable que dans son trop court mémoire sur *le Beau*.

M. Vallot fait part à l'Académie de *Réflexions sur le récit d'un songe rapporté par le* P. Androl *et répété par* Dom Calmet.

L'auteur démontre que la source de ce récit est l'anecdote relative au songe extraordinaire de Jean Carré, membre du Parlement de Bourgogne. Cette anecdote, consignée par Philibert de Lamare dans son ouvrage sur les frères Guyon, a été dénaturée par le P. Androl : ce Célestin a brodé le récit et l'a rendu méconnoissable en y rattachant des détails extraordinaires, fruits de son imagination. Dans cette notice, M. Vallot a eu pour but de confirmer l'opinion où il est, que les récits les plus étranges ont toujours

une base réelle, et qu'en la découvrant on dissipe le merveilleux à l'adoption duquel les hommes sont si enclins.

POÉSIE.

M. Bressier que l'Académie se félicite de compter aujourd'hui au nombre de ses membres résidans, vous a présenté, Messieurs, dans son discours de réception, des réflexions pleines d'intérêt sur la nature de l'apologue, genre dans lequel il a obtenu des succès bien connus. Parlant d'abord de la poésie en général :

« Quel esprit délicat, quelle oreille sensible à l'harmonie n'en connoissent pas les charmes !

« Son origine remonte à celle de la civilisation : souple et se prêtant à tous les tons, elle exprime tour-à-tour les accens de la joie, les plaintes du malheur, les plaisirs de la vie champêtre, les orages des passions ; elle célèbre les vertus, foudroie les vices, et par une destination bien plus glorieuse et vraiment digne d'elle, fait retentir la voûte de nos temples des hymnes et des cantiques consacrés à la louange de l'Éternel.

« Mais comme rien n'est à l'abri des attaques de l'envie et du dédain de la médiocrité,

la poésie a eu aussi ses détracteurs. Quelques esprits froids et rétrécis n'y ont vu qu'une difficulté vaincue et l'art d'arranger des mots dans un ordre convenu.

« Oui, sans doute, Racine et La Fontaine ont *arrangé* les mots de leurs divins ouvrages, comme Raphaël et Rubens les couleurs de leurs tableaux, comme Michel-Ange et Perrault les pierres de leurs temples et de leurs colonnades.

« Cette difficulté à vaincre, cette peine que nécessite la construction d'une phrase exacte et correcte, en observant les lois du nombre, de la mesure et de la rime, tournent au profit de l'écrivain, quand il devient prosateur: on reconnoît dans ses périodes l'harmonie dont il a contracté l'habitude, comme la liqueur la plus commune qu'on met dans un vase où une essence précieuse a été renfermée auparavant, en exhale le doux parfum.

« En tourmentant, pour ainsi dire, sa pensée pour la soumettre aux règles de la versification, le poëte trouve plusieurs manières de la rendre; il fait sans s'en apercevoir des découvertes dans l'art d'écrire, et sa prose s'enrichit par les obstacles qu'il éprouve à développer ses idées en vers.

« Il ne cultive donc pas un art futile, celui

qui, fatigué d'un travail sec et abstrait, se délasse quelques instans dans le commerce des Muses : il y trouve une distraction aussi profitable qu'elle est douce. Qui pourroit lui en faire l'objet d'un reproche? Comment défendre au voyageur qui a marché une grande partie du jour dans les sentiers escarpés d'une montagne aride, de s'arrêter dans un vallon riant, qu'il trouve sur son passage ?

« Je n'ignore pas, Messieurs, que je plaide une cause qui est déjà gagnée dans vos esprits : ce n'est pas dans la patrie des Crébillon et des Piron, ce n'est pas au sein d'une société qui compte parmi ses membres plusieurs favoris d'Apollon, que l'homme d'affaires qui s'occupe de vers a besoin d'apologie.

« Il ne seroit pas plus difficile de justifier la préférence qu'il donne au genre de l'apologue ; de tous ceux que l'art des vers embrasse, c'est celui qui semble particulièrement lui convenir.

« Ce petit poëme resserré dans un cadre étroit doit tenter l'auteur dont le travail est souvent interrompu, et qui est forcé de dérober en quelque sorte les momens auxquels il peut s'y livrer. Mais il a bien d'autres avantages pour le séduire : descriptions, dialogue, épigrammes fines, plaisanteries douces,

morale sévère, que de choses dans son domaine ! Le compositeur varie à son gré le rhythme, le ton et la couleur ; nouveau Protée, il prend toutes sortes de formes : familier ou sublime, tantôt il se joue au milieu des fleurs, tantôt il prend un vol hardi dans les nues.

« Vous n'attendez pas, Messieurs, que j'esquisse ici la poétique de la fable : chaque auteur s'en fait une suivant la nature de son talent ; je me bornerai à une seule remarque sur les deux principaux systêmes de composition suivis par les fabulistes.

« Les uns créent leur sujet, prêtent à leurs personnages des actions analogues à leur caractère véritable ou de convention, pour en tirer le conseil utile qui a été l'idée mère de leur travail : ils composent la fable pour la morale.

« Les autres, observateurs attentifs de la nature et de la société, s'emparent de la plus légère circonstance que le hasard leur présente ; ils la retracent en l'embellissant de quelques ornemens accessoires, et s'appliquent ensuite à en déduire une moralité.

« S'il m'étoit permis de hasarder une opinion, je dirois que cette dernière méthode me semble mériter la préférence.

« Le vrai est le premier élément du beau : on risque de s'en éloigner en se livrant à des inspirations qui ne sont pas toujours également heureuses, ce qui ne peut arriver quand on s'appuie sur ce qui existe. L'imagination est sujette à bien des écarts, l'observation ne peut nous égarer, c'est un guide moins hardi, mais plus sûr : il est plus facile de peindre ce qu'on a vu que d'inventer ce que l'on veut peindre; et si dans le systême que j'adopte, le précepte découle quelquefois moins exactement du récit, convenons qu'il frappe davantage l'esprit, qu'il y produit des impressions bien plus profondes quand il est la conséquence d'un fait connu et dont chacun a pu être témoin, que lorsqu'il résulte d'un fait supposé et inventé par l'auteur pour amener la leçon.

« Ainsi, par exemple, qu'on me présente un chêne déraciné par le même vent qui fait seulement plier le roseau : je conclus facilement de cette scène conforme aux lois de la nature, que dans certaines circonstances il est plus avantageux de céder que de se roidir.

« Mais si l'on me propose pour modèle du bonheur que donne l'amitié, celle qui s'est formée, je ne sais comment, entre l'aigle

et la colombe ; on a beau m'en vanter les charmes, je pense à l'instant que l'oiseau de proie doit être plus porté à dévorer son amie, qu'à la servir ou à la défendre ; et même après avoir lu cette fable, je ne me déterminerai pas, si je suis foible et timide, à contracter alliance avec le méchant qui sera puissant et fort. . . .

« Je suis cependant loin de penser que l'une des deux méthodes doive être employée exclusivement : on trouve des exemples de l'une et de l'autre dans tous les fabulistes ; l'essentiel est de les mettre en œuvre avec habileté ; il n'y a point à cet égard de règle absolue : celui qui a su plaire a suivi la bonne. »

M. Bressier, après avoir ainsi exposé son opinion sur les principes de l'apologue, finit par une fable relative à sa réception. Dans cette pièce, où la modestie relève le talent, l'auteur peint très bien sous le voile de l'allégorie, et les occupations sérieuses de sa place et les délassemens qu'il trouve dans la poésie. La lecture de cette fable prouvera que M. Bressier sait passer de la théorie de l'apologue à l'application des préceptes.

LE LABOUREUR JARDINIER.

Métayer d'une grande terre,
Mathurin travailloit du matin jusqu'au soir,
Passoit de la glèbe au parterre,
Dételoit la charrue et prenoit l'arrosoir.
A quoi bon cette double peine ?
Lui dit un fermier son voisin ;
Les instans donnés au jardin,
Ami, ne sont-ils pas dérobés au domaine ?
Goûtez les douceurs du repos
En revenant de la journée,
Vous en serez bien plus dispos
Pour recommencer les travaux
Qu'amène chaque matinée.
Grand merci du conseil, dit notre homme gaîment,
Je le crois raisonnable et sage ;
Voisin, trouvez bon cependant
Que je n'en fasse point usage.
Je remplis mon devoir, c'est là mon premier soin,
Du maître que je sers (vous en êtes témoin),
Je n'ai point négligé les moissons, les vendanges,
Tout est en bon état, ses pressoirs et ses granges.
Mais quand je puis enfin disposer de mon temps
Et reprendre l'indépendance,
Sur tous les autres passe-temps
La culture des fleurs obtient la préférence.
Autour d'un tapis vert, les cartes à la main,
Voulez-vous qu'on me voie ? Ou grave politique
Irai-je régler le destin
De la Grèce et de l'Amérique ?
Chacun a, comme on sait, sa façon de jouir ;

D'un travail fatigant, bien mieux que le plaisir,
Un travail plus doux me délasse;
C'est dans mon jardin que je passe
Les courts momens de mon loisir :
Là, par mes soins je vois éclore
Quelques modestes dons de Flore.
Ai-je fait un bouquet? Je l'offre à mes amis,
De mes peines voilà le prix.
Je viens d'en recevoir un bien plus grand encore;
Faites-moi donc compliment, mon voisin;
Je suis dans les honneurs, oui, rien n'est plus certain.
Voyez, ajouta le bon homme
Tirant de sa poche un diplome,
Le comité de nos savans,
Voulant m'encourager dans mes délassemens,
A daigné l'autre jour me porter sur sa liste,
Moi chétif jardinier! Ce favorable accueil
Auroit pu m'inspirer un légitime orgueil,
J'allois presque me croire un habile fleuriste;
Mais la raison m'a dit : Mathurin, doucement,
Le comité fut indulgent;
Pour rendre hommage à l'art, il honora l'artiste.

Nous pourrions, Messieurs, prolonger ce Compte rendu de la partie littéraire des travaux de l'Académie, en vous faisant encore part de différentes pièces de poésie qui ont fait le charme de quelques-unes de vos séances particulières. M. Bressier vous a encore fait part de plusieurs fables et allégories dont l'excellente morale répond

au talent poétique. M. le marquis d'Arbaud-Jouques vous a communiqué un morceau intéressant sur le *combat de Bertzeim*, ainsi qu'une traduction d'une *Ode de Pétrarque*, et une traduction de la *dixième satire de Juvénal*, les *Vœux*, dans laquelle l'indignation du poëte latin contre les vices de son siècle n'a rien perdu de son énergie en passant dans notre langue. M. Châtillon fils, associé correspondant, vous a aussi fait parvenir des vers marqués au coin du goût et qui annoncent une grande facilité; M. Brugnot, également correspondant, vous a envoyé deux pièces, l'une intitulée *Ma Convalescence*, et l'autre *Cinquième anniversaire des Jeux floraux*. Mais d'après les statuts, on ne pourra, Messieurs, insérer en entier dans le présent Compte rendu que ceux de ces morceaux dont l'hommage, destiné primitivement à l'Académie, les lui fait regarder comme sa propriété, et lui donne le droit de les rendre publics.

Il est encore une partie essentielle de vos travaux, Messieurs; ce sont les rapports qui ont été faits avec la plus grande exactitude sur les ouvrages nombreux que vous avez reçus de la munificence de leurs auteurs, et

qui enrichissent la bibliothèque de l'Académie. La longueur des détails que cet objet entraîneroit nous force, Messieurs, de nous borner à donner la liste des ouvrages en question, et de nommer à chaque article les membres de l'Académie chargés d'en faire le rapport. Cette liste fait partie du présent Compte rendu.

RAPPORT fait à l'Académie par M. LORAIN, au nom de la Commission chargée de l'examen des pièces de poésie qui ont concouru pour le prix de 1824.

MESSIEURS,

La poésie fut toujours la première voix des peuples. Les traditions antiques, les souvenirs populaires se sont perpétués dans la mémoire des hommes par le langage poétique. Remontez au commencement de tous les âges, au berceau de toutes les civilisations, vous entendrez par-tout des législateurs-poëtes, enseignant en beaux vers aux sociétés nouvelles la science des choses divines et humaines, et confiant ainsi aux inspirations

les plus magnifiques le culte des Dieux, les devoirs de la morale et les grandes lois de la patrie. Comme si les hautes pensées et les croyances qui sont la vie de l'ame, comme si les sentimens nécessaires au cœur humain avoient encore besoin d'être revêtus de l'expression la plus solennelle et la plus mélodieuse! Comme si les commandemens du Ciel et la foi du juste et de l'injuste ne pouvoient pénétrer dans notre conscience qu'avec le sentiment même de l'harmonie! Dans tous les temps, aussi, la poésie et la Religion se sont unies pour poser le fondement des empires. Et cet accord merveilleux ne s'observe pas seulement dans les pays méridionaux où des langues pompeuses et métaphoriques semblent être l'expression la plus naturelle des vérités religieuses et morales. Chez les peuples du nord, un idiôme sauvage et sombre, des images tristes comme le climat, n'ont point enlevé à la poésie sa mission primitive de révéler aux nations les croyances du Ciel et de la terre. Les Bardes, comme les colléges des prêtres orientaux, les Druides, comme les pontifes Etrusques, étoient les uniques dépositaires des secrets de la poésie et des mystères des autels. Qui ne voit les mêmes attributs entre les mains du corps sacerdotal

des Grecs et des Romains, de l'illustre école de Pythagore, et de tant d'autres sages qui furent aussi de puissans législateurs? Je ne parle pas des Hébreux, chez qui cette alliance de la Religion et de la poésie fut si excellente et si profonde que leurs croyances antiques semblent, pour ainsi dire, enivrées de tous les parfums de la poésie. Et voilà pourquoi, sans doute, on a toujours cru, même au sein de l'antiquité païenne, qu'on ne pouvoit être poëte sans être inspiré par je ne sais quoi de divin; tant la poésie et la Religion sont attachées l'une à l'autre par un lien intime, éternel!

La poésie, Messieurs, après avoir créé les empires et donné des lois au monde, séduit et fortifié l'intelligence de l'homme, ne devoit pas se séparer de son ouvrage. Compagne assidue de la civilisation, même alors que son rôle est devenu moins important, elle s'intéresse aux progrès des royaumes, célèbre la gloire, ranime les nations flétries, entraîne les hommes au combat, et sait toujours donner des hymnes de deuil ou d'alégresse aux malheurs ou aux prospérités des peuples. Il n'est pas un seul sentiment généreux qu'elle n'éveille; pas un seul mouvement de vertu qu'elle n'aille chercher jusqu'au fond de

notre cœur, pas un seul dévouement qu'elle ne conseille, pas une grande action qu'elle n'excite et qu'elle ne couronne. L'histoire de la poésie, Messieurs, c'est l'histoire de l'univers. La poésie embellit la vie de l'homme, se mêle à toutes les fêtes; elle parle aux Dieux, elle nous parle des Dieux, anime et relève les beaux-arts à la tête desquels elle marche en souveraine, jette ses fleurs sur l'autel, invite au devoir et à l'honneur; et prêtant sans cesse son éloquence persuasive aux chants nationaux, consacre à jamais les grandes époques des siècles et les impérissables souvenirs du courage et de la vertu. C'est ainsi, Messieurs, que cette définition moderne est d'autant plus vraie, qu'on l'approfondit davantage : *La poésie est tout ce qu'il y a de plus intime dans l'homme.*

C'étoit donc un sujet immense que le sujet de prix proposé par l'Académie de Dijon : *La poésie célébrant les grands événemens et s'associant aux fêtes publiques, dans les temps anciens et dans les temps modernes.* Une telle matière étoit digne, il est vrai, d'inspirer de beaux vers : mais aussi quels écueils à éviter! La simple méditation des termes du concours rappelle d'abord à l'esprit assez d'idées générales, assez d'aperçus purement

théoriques, pour contenir le germe d'un ouvrage plein d'intérêt. Que sera-ce, si des sommités métaphysiques d'un pareil sujet, on descend aux faits particuliers, à l'examen des détails, au choix des *événemens* et des *fêtes ?* Le poëte dédaignera-t-il l'application pour s'arrêter à des vérités plus vastes et plus indépendantes ? Il risque de devenir froid et obscur. Se jette-t-il dans les peintures historiques ? Quelle inépuisable variété d'actions, de chants et de fêtes ! L'auteur sait-il se borner, commencer et finir ? Parlera-t-il de notre poésie sacrée, qui a des élégies pour toutes les douleurs et des cantiques pour tous les triomphes? de la poésie orientale, où des recherches nouvelles découvrent tant de beautés et d'imagination? de la poésie chez les Grecs, où elle faisoit en quelque sorte partie des institutions publiques ? de la poésie chez les Romains, où les merveilles en furent plus tardives, comme si elle ne devoit éclore chez eux que pour les consoler de la perte de leur liberté ? des poésies septentrionales qui chantèrent d'une voix vigoureuse et quelquefois touchante, les combats, les sentimens du cœur, les héros et les Dieux ? Enfin, avant d'arriver à nos jours et à la perfection poétique de l'Europe moderne, l'auteur ne

donnera-t-il point un sourire à cette muse, tour-à-tour si naïve et si gracieuse, si gaie et si élevée, qui, nourrissant les feux de l'amour et de la chevalerie, jette un éclat singulier sur les temps du moyen âge, justement appelés les temps héroïques de notre histoire? Et les prodiges de poésie de l'Italie nouvelle, de la France et du reste de l'Europe? Et cette lutte récente où de nouveaux Grecs et d'anciens chrétiens promettent au Christianisme et aux lettres des siècles de splendeur, et trouvent aujourd'hui, comme aux temps de Thémistocle et de Périclès, des héros pour les mener à la victoire, et des poëtes pour pleurer la mort des guerriers? Qui pourra se saisir assez vivement du sujet, par des images rapides, par une conception brillante, pour contenter à la fois les souvenirs des hommes lettrés et les exigeances du genre lyrique, qui doit choisir avec tant de goût et exécuter avec tant de feu?

Il étoit permis, Messieurs, de désespérer du succès du concours. Cependant, telle est la puissance et l'inspiration d'un grand sujet, que le talent y trouve naturellement sa place. Les concurrens ne rempliront pas, sans doute, l'idéal que chacun de nous s'est créé; mais seroit-il juste de limiter l'essor du génie?

Il ne s'assujettit point à notre impatience; il est libre dans sa force, et de bons vers doivent l'absoudre du reproche d'avoir trompé des espérances individuelles.

C'est dans ces dispositions que l'Académie a abordé le jugement de ses deux concours.

Dans le premier, onze pièces de vers étoient destinées à son examen. Huit ne lui ont point paru mériter de fixer son attention: elle n'en dira donc rien. Qu'on juge de leur foiblesse bizarre par ce trait de l'une d'elles, qui parle de l'Apocalypse, parce que, remarque l'auteur, le livre de l'Apocalypse a célébré un *grand événement*, la fin du Monde.

Trois pièces seules étoient dignes d'une attention sérieuse: l'une, sous le n° 2, porte cette épigraphe: *Sic honor et nomen divinis vatibus atque carminibus venit.*

La seconde, sous le n° 7, porte pour épigraphe: *Dignum laude virum musa vetat mori.*

La troisième, sous le n° 11, porte seulement ces mots: *Musa vetat mori.*

Le n° 2 a envisagé son sujet sous une forme élégante et rapide. Son style est vif, hardi sans néologisme. Il appartient à une excellente école de poésie; il unit presque toujours

la pureté de la diction à l'éclat et à la justesse des images. C'est un talent bientôt mûr, auquel de grandes espérances doivent s'attacher. L'ode commence :

Que me sert de dormir sur le sein de la gloire,
De promener par-tout mon char victorieux,
Si nul poëte, aimé des cieux,
Dans ses chants immortels n'illustre ma mémoire?
Ah! pourquoi loin du mien s'éleva ton berceau,
Homère, dieu de l'harmonie?
Pourquoi ton sublime génie
N'a-t-il pas de ma gloire allumé le flambeau?

Ces généreux regrets tourmentoient Alexandre :
Il manquoit une lyre à l'éclat de son nom;
Et son cœur demandoit, jaloux d'Agamemnon,
Une Iliade pour sa cendre.

Ce début noble et simple, vif et harmonieux, promet encore de plus belles strophes. Parlant de la poésie :

De leurs exploits sans cesse elle entretient la terre.
Quel triomphe, en effet, pour les guerriers d'Homère,
Quand ses vers voyageurs de cités en cités,
Sur la lyre étoient répétés!
Les vallons de Tempé, les rives du Permesse
Répondoient aux accens de la foule en ivresse;
Les vents portoient aux cieux les noms de ces héros;
Et le cygne argenté jouant parmi les roses
Aux bords de l'Eurotas écloses,
Pour écouter ces chants, s'arrêtoit sur les eaux.

Ainsi, lorsque des nuits la pâle souveraine
Fait luire à l'horison son char silencieux,
Rassemblé près du golfe, où, telle qu'une reine,
Naples lève un front radieux,
Le peuple chante en chœur Jérusalem conquise,
Renaud, Argant, Tancrède, et leurs vaillans exploits,
Et le sage Bouillon, sur le croissant qu'il brise,
Déployant l'étendard où rayonne la croix.
Le zéphire se tait, l'onde reste attentive,
Le flot plus doucement vient gronder sur la rive,
Et les sons prolongés de ces joyeux concerts
Se perdent lentement au sein bruyant des mers.

Puis le poëte chante les prodiges de la lyre de Tyrtée, et par une transition naturelle, la lutte mémorable et glorieuse que soutient de nos jours la Grèce nouvelle : lutte chrétienne, à laquelle les peuples chrétiens, et la France la première, doivent noblement s'intéresser, et dont nul homme, ami de la gloire littéraire, ne peut se rappeler les vicissitudes, les désastres et les victoires sans y mêler en soupirant le nom et la mort de lord Biron.

Permettez-moi, Messieurs, de louer le poëte par de nouvelles citations.

Les Germains sont soumis ; les coursiers de la Thrace
Bondissent maintenant sous le joug de César.
Il triomphe dans Rome, et la muse d'Horace

Sur le chemin sacré guide à pas lents le char;
Ecoutez les sons de sa lyre,
Les cœurs sont pleins d'un doux délire,
Les cris s'élèvent jusqu'aux cieux;
Près du héros la muse vole,
Avec lui monte au Capitole,
L'ombrage de lauriers et rend grâces aux Dieux.

Quand les chars, dans Elis, dévorant la carrière,
Soulevoient à longs flots l'olympique poussière;
Quand les cestes pesans, avec peine élancés,
Voloient aux pieds de la barrière;
Ou qu'enfin les lutteurs, l'un sur l'autre pressés,
Dans l'arène, en tombant, rouloient entrelacés,
Fille auguste du ciel, brillante poésie,
C'est toi qui présidois à ces concours joyeux :
Tu versois aux rivaux ta coupe d'ambroisie,
Et tu parois de fleurs le front victorieux !

Pour secouer ton joug, la Sibylle écumante
De ses cris inspirés ébranloit les autels,
Et ton souffle qui la tourmente
Révéloit par sa voix les destins des mortels.
Ton fer sacré frappoit la victime expirante,
Dans les temples des Dieux tu répandois l'encens,
Ta flamme sur les monts égaroit la bacchante,
Et les bois de Dodone exhaloient tes accens.

. . . .

A des jeux plus brillans tu vins t'asseoir naguère,
Lorsque Louis, du trône épuisant les splendeurs,
Dans Versaille, étonnoit la terre
De sa pompe et de ses grandeurs.
Les muses à l'envi lui rendirent hommage;

Mais, à l'heure fatale où tous ces monumens
Tomberont engloutis dans un commun naufrage,
Ta voix, encore jeune, et dominant l'orage,
Retentira pour lui sur l'abîme des ans.

De pareils vers pressoient éloquemment l'Académie de couronner un ouvrage si remarquable. Cependant plusieurs endroits foibles, une strophe presqu'entièrement défectueuse, la troisième, déparent malheureusement cette bonne composition. L'Académie a pensé encore que le poëte avoit consacré au fameux chant de la Marseillaise un éloge peu mesuré. Elle n'a point écouté, dans son jugement, la partialité de l'opinion. Elle sait quelle prodigieuse influence ce chant célèbre a eue sur les armes françaises. A Dieu ne plaise qu'elle répudie jamais le noble patrimoine de la gloire militaire de la France! Mais elle a cru que le souvenir de cette chanson guerrière, d'ailleurs moins remarquable par la poésie elle-même, que par l'air magnifique qui l'accompagne, se lie trop intimement à des souvenirs douloureux, à des excès peu oubliés, pour qu'il soit possible, à une époque si voisine de nos victoires et de nos malheurs publics, de séparer dans leur cause et dans leurs effets l'enthousiasme guerrier et l'enthousiasme révolutionnaire de la Marseillaise.

Enfin l'auteur a négligé de demander des inspirations à nos poésies sacrées. Cette lacune a paru trop importante pour que, jointe aux reproches qui précèdent, elle permît d'accorder au poëte le prix dont il a d'ailleurs si manifestement approché.

L'ode, n° 7, se recommande aussi par de grandes qualités. Malheureusement elle s'est assujettie à une marche didactique qui glace et décolore le sujet. Malgré la lenteur de son plan, le poëte qualifie avec rapidité et une heureuse variété de ton plusieurs poëmes épiques, le règne d'Auguste et les poésies des troubadours.

Devant des cohortes timides,
Lasses de dix ans de travaux,
Je vois des guerriers intrépides
Fuir lâchement vers leurs vaisseaux.
Mais soudain, bouillant de courage,
S'élance au milieu du carnage
Un fier et superbe lion.
Achille paroît, Hector tombe,
Et tout entière dans la tombe
Avec lui descend Ilion.

Des murs brûlans de sa patrie
Emportant son père et ses Dieux,
A travers une onde en furie,
S'avance un monarque pieux.
Déjà touchant les rives sombres,

Enée interroge les ombres
Qui lui révèlent ses destins :
En vain Junon arme la terre;
Le héros enchaîne la guerre
Auprès du berceau des Romains.

Soutien de la cause commune,
Pompée, à l'ombre de son nom,
Contre César et la fortune
Oppose et les Dieux et Caton :
Mais trop grande pour être libre,
La reine orgueilleuse du Tibre,
Rome, à son tour, doit obéir.
Pompée en vain reprend l'épée;
Pharsale condamne Pompée :
Il fuit, et Caton va mourir.

Quel bras, arbitre de la terre,
Fermant le temple de Janus,
Des mains du Parthe tributaire,
Reçoit les drapeaux de Crassus?
Au bruit des banquets et des fêtes,
L'Aigle sur ses foudres muettes,
S'endort fatigué des hasards.
J'entends la maîtresse du monde,
Au milieu d'une paix profonde,
Répéter le nom des Césars.

Loin du beau ciel de la Provence,
Loin de vos premières amours,
Partez, enfans de la Durance,
Joyeux et naïfs troubadours.
Allez, voyageurs et poëtes,
Promener de fêtes en fêtes

Vos chansons et votre gaîté,
Et chéris des preux et des belles,
Célébrer sur vos luths fidèles
Et le courage et la beauté.

Ces vers où l'on trouve à la fois de la force et de l'élégance, de la précision et de la grâce, des images tour-à-tour grandes et douces, assuroient à cet ouvrage la seconde place dans l'estime de l'Académie, et font vivement regretter que l'auteur, outre le fâcheux contraste de belles strophes et d'extrêmes négligences, n'ait point évité les fautes auxquelles le conduisoit infailliblement la défectuosité de son plan.

Un début élevé, plusieurs strophes à retenir, un ton noble et prophétique, avoient fait espérer d'abord que l'ode, n° 11, réuniroit tous les suffrages et parviendroit à la couronne. Malheureusement, l'auteur fatigué de ses premiers vers, tombe subitement au-dessous de lui-même, et se traîne ainsi jusqu'à la fin de sa pièce. Mais, sans oublier que le poëte a laissé son œuvre imparfaite, jouissons du moins des beautés peu communes qu'il a répandues dans plusieurs strophes.

Quand le tigre, assouvi dans le sang de sa proie,
En disperse dans l'air les membres palpitans,
Quelquefois il s'arrête, et contemple avec joie

Les restes déchirés de ses festins sanglans.
Tel, arrêtant enfin sa course vagabonde,
Aux travaux des humains insultant d'un souris,
Et, penché sur sa faux, le destructeur du monde
En contemploit un jour les augustes débris.

« Les siècles, dans leur course insensible et rapide,
Incessamment poussés dans la nuit du chaos,
Ne laissent après eux qu'un bruit vague et timide,
Semblable au bruit d'un flot mourant sous d'autres flots.
Le génie, exilé du séjour du tonnerre,
En vain confie au marbre un léger souvenir;
L'Hélicon est muet, et l'homme sur la terre
Au-delà du tombeau n'aura point d'avenir.

Qu'êtes-vous à mes yeux, pyramides altières,
Sable vain, que mon souffle un jour dispersera?
J'arracherai du ciel ses tremblantes lumières;
L'univers est à moi, l'univers périra.
L'orgueilleux roi des airs, qui chancelle et s'égare,
Sans force et sans éclat, un jour aura vécu... »
Il dit : Phébus l'entend. Sans répondre au barbare,
Phébus inspire Homère, et le temps est vaincu.

Plaisirs des demi-Dieux! Solennités d'Athène!
D'Orphée et d'Amphion réveillant les accords,
Une cythare en main, l'auguste Melpomène
D'un peuple généreux exalte les transports.
Peuples, applaudissez aux enfans du génie!
Ils tiennent en leurs mains le sort des nations :
Tyrtée, au son vainqueur de sa mâle harmonie,
Vit succomber Messène et fuir ses bataillons.

Comme aux jours du printemps, la terre réjouie
Doit à l'éclat des fleurs un doux enchantement,
Des pompes de Corinthe ou des jeux d'Olympie,
La lyre d'Apollon fut toujours l'ornement. . . .
Les héros font voler l'olympique poussière;
Ils seront couronnés de lauriers solennels :
Mais l'oubli les attend au bout de la carrière...
Prends ta lyre, Pindare, et qu'ils soient immortels!

Vous avez admiré, Messieurs; vous regretterez avec l'Académie que la verve du poëte ne l'ait pas soutenu plus long-temps.

Combien nous aurions désiré que l'une de ces pièces, toutes trois remarquables à des titres bien différens, eût d'abord enlevé tous les suffrages par une plus grande perfection! Mais l'Académie, en leur refusant la couronne, avoit trop bien apprécié les richesses de son premier concours, pour renoncer à l'espérance de couronner plus tard les vers qu'elle ne peut que louer aujourd'hui. Aussi le même sujet fut-il maintenu, et la valeur du prix augmentée. Elle se flattoit alors que la strophe vicieuse, quelques endroits négligés, et l'éloge, imprudent peut-être, de la Marseillaise, disparoîtroient de l'ode n° 2; que le même poëte se hâteroit de chercher dans nos livres saints des inspirations nouvelles qu'il méritoit si bien d'y puiser. L'Académie se flattoit que le n° 7, en conservant les char-

mantes strophes que vous avez entendues, corrigeroit la lenteur désespérante de son travail lyrique; que le n° 11 retrouveroit des forces pour achever glorieusement sa tâche; et qu'ainsi, dans cette séance solennelle, libres de choisir entre les rivaux d'un double concours, nous pourrions couronner un ouvrage plus parfait et plus dignement récompensé.

Ces espérances n'ont point été remplies. Des trois poëtes honorablement accueillis à la première épreuve, qui devoient nous rapporter leurs vers avec des corrections que les remarques de l'Académie leur rendoient moins difficiles, un seul s'est représenté, mais si peu différent de lui-même, que l'Académie a dû persister à ne lui accorder qu'une simple distinction. Le seul changement, dont on puisse le féliciter, c'est d'avoir reproduit avec plus d'élégance un hommage à la muse du Tasse :

Au bruit d'une onde qui murmure,
Sous des berceaux de myrtes verts,
Un jeune héros, sans armure,
Dort oublié de l'univers.
Tout-à-coup le fer étincelle,
Un guerrier s'avance et l'appelle;
Renaud l'entend, baisse les yeux;
Et s'arrachant des bras d'Armide,

Ressaisit le glaive homicide,
Et court délivrer les saints lieux.

Mais ce léger mérite ne pouvoit faire oublier l'absence de goût et de toute poésie dans un assez grand nombre de vers, et sur-tout dans la strophe où Marengo et Trocadéro s'étonnent de rimer ensemble. On ne doit pas non plus tenir compte à l'auteur d'avoir cru réparer de graves négligences en substituant aux noms de Jemmape et d'Austerlitz, qui terminoient autrefois son avant-dernière strophe, les noms plus récens d'Angoulême et de Cadix.

Dix autres ouvrages, nouvellement arrivés, ont paru si vulgaires dès la première lecture, qu'ils n'appeloient pas même un sérieux examen. Enfin, une douzième pièce, reçue dernièrement par l'Académie, avec cette épigraphe : *Le Génie est le Dieu des âges*, a seule mérité les honneurs d'une discussion longue et animée.

Ce dithyrambe n'a point échappé au reproche, applicable d'ailleurs à tous les concurrens, d'avoir oublié le côté philosophique du sujet, pour parcourir, comme une brillante galerie, la plupart des littératures anciennes et modernes. On devoit lui reprocher aussi de l'embarras dans le début, quelques

défauts de transitions, un sens parfois équivoque, et des effets peu gradués. Mais il auroit fallu se montrer plus offensé des imperfections de l'ouvrage que touché de son mérite, pour ne pas s'accorder à reconnoître au poëte un talent véritable quoique obscurci par plusieurs taches. Elles sont rares du moins dans ces vers, où les inspirations du sentiment religieux secondent si puissamment les élans de la muse lyrique.

Cache-nous, muse de Lesbos,
Les pleurs que tu répands sur le luth d'Eolie;
Brise, heureux chantre de Théos,
Brise cette corde amollie;
Et vous, qui, parmi les festins,
Vous hâtez d'épuiser un vulgaire délire,
Silence!.. Vos accords n'auront d'autres destins
Que le destin des fleurs qui ceignent votre lyre...
Silence! n'entendez-vous pas
L'écho des temps lointains retentir et vous rendre
Les chants de la patrie et le bruit des combats...
Qui, sur le cours des ans, vers nous semblent descendre
Comme un vaisseau que guide une puissante main,
Des siècles emportant la poétique cendre
Et les destins du genre humain?

Écoutez! Écoutez!... Guerrière, prophétesse,
Vierge amante, reine, prêtresse,
La muse de Sion, en tous temps, en tous lieux,
Chante, pleure ou bénit, l'œil tourné vers les cieux:

Aux Hébreux fugitifs ouvre les mers profondes,
Suspend le flot liquide ainsi qu'un mur d'airain,
Conduit Israël par la main
Dans le sentier où mugissoient les ondes;
Puis, lorsque Pharaon y pousse avec ses chars
Ses soldats, ses coursiers, ses flottans étendards
Surmontés de leurs Dieux immondes,
D'un souffle elle abat ces remparts,
Et, comme un plomb rapide ou la pierre qui tombe,
Le plonge frémissant dans l'abyme des mers,
Sur lui, comme un filet, étend les flots amers,
L'engloutit dans sa tombe!

. . . .

Mais, au bruit murmurant de l'onde et des zéphirs,
J'entends gémir des voix, s'exhaler des soupirs;
L'Euphrate a vu s'asseoir à l'ombre de ses rives,
Les filles de Sion et les tribus captives;
Elles pleuroient loin du Jourdain...
Au saule échevelé leurs harpes suspendues
Languissoient détendues.
« Plutôt que de chanter pour un maître inhumain,
« Disoient-elles, grand Dieu! que ma harpe brisée,
« Livrée au cours des flots, ne rende plus de sons;
« Que ma langue à jamais glacée
« Perde le souvenir de nos saintes chansons! »

Déjà, des rives du Jourdain, le poëte nous transporte dans le palais du roi de Perse, au milieu de la désolation qui suit une grande infortune. Les Grecs ont triomphé du grand roi.

De longs cris de douleur ces palais se remplissent,
Des femmes, des vieillards, confusément gémissent.
O fils de Darius !... tes destins ont changé !
Car, c'est lui que je vois, dans sa détresse amère,
Le front baissé, muet, présenter à sa mère
Ce carquois vide, hélas! qui ne l'a point vengé !

A cet hommage au génie guerrier d'Eschyle succèdent, dans une brillante énumération, les louanges d'Homère, de Pindare et de Tyrtée. La strophe, où est caractérisé le poëte de Thèbes, nous paroît remarquable par sa rapidité :

A travers la poudre olympique,
Lancez, pressez, pressez vos coursiers haletans;
Le laurier qui ceindra votre front héroïque
Restera vert pour tous les temps.
Du geste et de la voix Pindare vous anime;
Élevez vers le ciel un regard radieux;
Le poëte a nommé le vainqueur magnanime;
Le vainqueur est l'égal des Dieux.

Cette plage sanglante, affreuse, inhabitée,
Qui donc y conduisit le silence et le deuil?
Sparte aiguisa son glaive aux accens de Tyrtée :
La Messénie est au cercueil!

Ces beaux noms rappellent un peuple qui, de nos jours, recommence ses destinées et sa gloire :

O tombeaux oubliés! Poussière de Messène!

Quoi! ne vous éveillez-vous pas?...
Quels guerriers, quels héros descendus dans la plaine,
Aux flots du Pamisus, tout poudreux, hors d'haleine,
Lavent le sang qui teint leurs bras?...
Des antres escarpés du Taygète sauvage
Un chant belliqueux est parti.
Ce cri de la vengeance à peine a retenti,
Vous avez brisé l'esclavage,
Fils d'Hellé, vous chantez, enivrés de carnage :
« Ils étoient vingt contre un; ils ont pourtant pâli;
« Ils sont tombés devant les braves de Souli.
« Leur coursier sait hennir et ne sait pas combattre;
« Leur balle sait siffler et ne sait pas abattre;
« Ont-ils notre secret, pour être les vainqueurs?
« Portent-ils la patrie et le Christ dans leurs cœurs? »

Le poëte revient sur ses pas; il nous fait assister au berceau et aux triomphes de la grandeur romaine :

Mais la muse m'entraîne aux champs de Lavinie,
J'aborde avec Enée et ses Dieux Phrygiens.
Un cygne harmonieux redit, dans l'Ausonie,
L'exil fortuné des Troyens.
Rome se cache encor sous le chaume d'Evandre,
Le Tibre coule encor sans nom.
Mais de gloire un bruit sourd déjà se fait entendre...
Ces bords enfantent Mars, attendent Scipion,
Ce Romain dont le fer, de la triste Didon
Abâttra les remparts, dispersera la cendre.

Triomphe! triomphe! Romains!
Au Capitole, Horace a fait frémir sa lyre;

César, au char vainqueur, enchaîne les Germains
Et le Breton, dompté par l'aigle de l'Empire...
Triomphe! triomphe! Romains...

Bientôt l'auteur nous entraîne dans la nouvelle Italie.

Pendant la nuit silencieuse,
Quand le bruit de la rame ébranle seul les airs,
On entend une voix lente et mélodieuse
S'élever tout-à-coup du sein calme des mers.
La jeune fille de Venise
Chante dans son esquif les croisés valeureux,
Et l'infidèle en vain luttant contre nos preux,
Et Tancrède, et Bouillon, et Solyme conquise;
Elle chante, et du moins ce noble souvenir
Qu'elle vient d'éveiller sur la lyre du Tasse,
En consolant l'heure qui passe
Lui laisse oublier l'avenir.

Ces vers, qui caractérisent si bien les habitudes poétiques de l'Italie moderne, promettoient une peinture animée des fêtes et de l'esprit chevaleresque du moyen âge. Le concurrent a en effet célébré les Troubadours. Mais il nous semble avoir mieux réussi dans ces vers d'une touche ferme, où il déplore l'indigence des chants nationaux parmi nous:

Et toi, quels souvenirs t'empruntera ma lyre?
O noble France! n'as-tu pas
Assez de gloire, de combats
Pour animer un luth que la patrie inspire?...

Montre-moi quels grands noms ou quels faits éclatans
Ta muse a ravis à l'histoire ;
Et couronnés, pour toi, des rayons de sa gloire....
Aux bords émus du Rhin, je la vois, je l'entends
Guider d'un cri vainqueur des escadrons flottans,
Sous les yeux de Louis s'élancer dans les ondes
Et troubler le vieux fleuve en ses grottes profondes...
Je la vois, s'attachant aux pas du grand Henri,
Enlacer son laurier au panache d'Ivry ;
Je la vois, dans nos jours de vertige et d'alarmes,
Bacchante, ivre à la fois et de sang et de larmes,
Au bruit sourd du tambour précipitant ses pas,
Enivrer de ses chants d'invincibles soldats ;
Ou, sur le pont fumant d'un navire sublime,
Épouvantant les mers d'un cri de liberté,
Braver l'Anglais, les feux, la mort avec fierté
Et disparoître dans l'abyme...
Mais quoi! n'attends-tu pas des efforts plus heureux?
Où seront tes Eschyle (1)? où furent tes Homère?...
Et la Grèce, si chère aux Dieux,
Fut-elle ou plus féconde ou plus illustre mère?...

Toutefois, malgré les défauts que nous avons signalés, l'Académie ne pouvoit balancer long-temps. Elle savoit que les sociétés littéraires ne peuvent couronner un ouvrage qui présente des fautes graves et peu d'ensemble ; mais elle savoit aussi que sa mission n'est pas

---

(1) Toutes les tragédies d'Eschyle sont nationales; ce n'est que sous ce rapport que je le considère ici. (*Note de l'auteur.*)

moins d'encourager le mérite, que de conserver le goût. Elle devoit donc hautement préférer à une œuvre foible, mais correcte, un chant inégal, mais souvent distingué. Elle ne pouvoit laisser passer sans un honneur public, un travail vigoureux, original, où de très beaux vers rachètent toujours les défauts le moins contestés. Elle a donc unanimement accordé au n° 12 un accessit avec une médaille de 200 fr.

Par cette décision conciliante, par une censure franche des fautes qui révèlent un talent jeune encore, nous avons voulu, Messieurs, rester fidèles aux préceptes d'une saine littérature, et donner à la fois d'utiles conseils et de salutaires exhortations au mérite qui s'ignore et qui peut s'égarer, sans risquer par une austérité de critique, de priver un poëte inconnu du succès et de l'émulation qui lui sont si nécessaires pour devenir meilleur.

C'est ainsi que, dans l'intérêt des lettres dont le dépôt nous est confié, nous adoucirons toujours notre justice rigoureuse par des faveurs indulgentes, pour retenir la jeunesse, amante des vers, dans les routes du beau, pour apprendre aux poëtes naissans à respecter le goût et à se rendre, les premiers, sévères à eux-mêmes dans leurs compositions

poétiques. Par-tout où vous rencontrerez le beau, de quelque forme qu'il soit revêtu, vous en favoriserez la création indépendante, en même temps que, fermes dans vos principes comme dans votre justice, vous repousserez inexorablement tout ce qui vous paroîtra faux ou corrompu.

Et ce noble but que nous proposons avec confiance à la jeunesse, que nous nous proposons à nous-mêmes, nous n'en serons point détournés par le mépris de l'ignorance, par les sarcasmes de la mauvaise foi. Si des plaisanteries dédaigneuses, bien étranges sur cette terre qui doit à ses souvenirs littéraires la plus grande partie de sa gloire, nous accusoient de sacrifier des travaux sérieux à des études légères; sans rappeler cette foule de grands hommes de tous les temps, de tous les pays, dont nous désirerions pouvoir suivre les traces, et qui, tous, joignoient des occupations graves et solides à l'amour passionné des belles-lettres, nous aimerions mieux choisir un exemple parmi nous; nous redirions à la malignité oublieuse ce que disoit l'un des plus grands écrivains du dernier siècle en louant son illustre devancier à l'Académie française : « Ce savant faisoit ressouvenir la « France de ces temps où les plus austères

« magistrats consommés comme lui dans l'é-
« tude des lois, se délassoient des fatigues
« de leur état dans les travaux de la littéra-
« ture. Que ceux qui méprisent ces travaux
« aimables, que ceux qui mettent je ne sais
« quelle misérable grandeur à se renfermer
« dans le cercle étroit de leur emploi, sont
« à plaindre ! »

La pensée de l'Académie est tout entière exprimée dans ces belles paroles. Qui les prononçoit, Messieurs ? C'est Voltaire. Quel est ce savant magistrat dont il parloit ? C'est un des plus grands hommes de cette province ; c'est notre maître, notre fondateur, le président Bouhier.

LES CINQ VOYAGEURS.

ALLÉGORIE.

Sur mon lit, que Morphée ombrageoit de pavots,
Je goûtois l'autre nuit les douceurs du repos;
Ce paisible sommeil fut troublé par un songe.
Les songes presque tous sont enfans du mensonge,
Mais leur voile mystérieux
Nous cache quelquefois un avis précieux.
J'étois dans une vaste plaine
Que traversoit maint voyageur;
Chargés de lourds fardeaux, fatigués, hors d'haleine,
Couverts de poudre et de sueur,
Au sein d'une contrée inconnue et lointaine
Ils alloient chercher le bonheur.
Une femme, que dis-je? une vierge sacrée,
Tenant dans ses mains un flambeau,
Sembloit les inviter à gravir un coteau,
Et d'un passage étroit leur indiquoit l'entrée.
L'un de ces étrangers dont un casque d'acier
Orne le front superbe où se peint l'arrogance,
Le premier hors des rangs s'avance.
Qui? moi, suivre, dit-il, ce pénible sentier!
Non, je prends mon vol dans les nues,
Et ces dragons ailés que dirige ma main
Me feront découvrir des routes inconnues;
La force commande au destin;
Au souverain du ciel je déclare la guerre:
Qu'il s'entoure d'éclairs, qu'il s'arme du tonnerre,
Un vain bruit ne peut m'étonner;
Si la crainte lui rend hommage,

Je veux, signalant mon courage,
Le combattre et le détrôner.
Il dit, et l'injure à la bouche,
Il monte dans son char d'un air sombre et farouche;
Dociles à sa voix, d'un vol impétueux,
Les monstres qu'il conduit l'emportent vers les cieux.
Dans l'air se dessinoit sa gigantesque forme;
En le voyant de loin brandir sa lance énorme,
Muet, je frissonnois de surprise et d'horreur:
Il se croyoit déjà triomphant... quand la foudre
Que d'en haut lance un bras vengeur
Brille, éclate et réduit en poudre
L'audacieux blasphémateur.
Témoin de cette catastrophe,
Le second étranger en pâlit de frayeur;
C'étoit un sage philosophe
Dont la froide raison condamne la fureur
De son compagnon téméraire.
Pensif, long-temps il délibère,
Et sur plusieurs chemins qui s'offrent à ses yeux
Il jette un regard soucieux.
Il essaie un sentier qu'il trouve impraticable;
Un autre le conduit dans un marais fangeux;
Ici, c'est un terrain mouvant et sablonneux,
Plus loin, une forêt obscure, impénétrable.
Vingt fois il revient sur ses pas,
Parcourt dans tous les sens une immense étendue,
Et, sans fil conducteur, se perd dans l'embarras
D'un labyrinthe sans issue.
La lueur du flambeau qu'il voit dans le lointain
Peut le sauver dans sa détresse.
Mais il ferme les yeux à ce phare divin;

L'insensé dans le doute a placé la sagesse.
Le jour fuit, et d'épais brouillards
L'enveloppent de toutes parts;
Il marche en tâtonnant au milieu des ténèbres;
Errans autour de lui, des fantômes funèbres
Viennent augmenter sa terreur;
Son corps chancelle, son pied glisse;
Hélas! le malheureux ne connoît son erreur
Qu'en tombant dans le fond d'un affreux précipice.
A ce faux et triste savant
Succède un jeune adolescent;
Tour-à-tour il sourit, et folâtre, et soupire,
Et sur le flambeau merveilleux,
En passant, jette à peine un coup d'œil dédaigneux;
Un charme plus puissant l'attire
Vers un jardin délicieux,
Tel qu'on nous dépeint ceux d'Armide;
Une nymphe en riant lui fait signe, et le guide
Par un chemin de fleurs dans ces aimables lieux.
Là, tout charme ses sens, tout l'invite et l'arrête,
Les arbres en berceau se courbent sur sa tête,
Aux rameaux suspendus mille fruits savoureux
Flattent avant le goût, l'odorat et les yeux;
D'un céleste nectar une source abondante
Épanche en flots ambrés sa liqueur odorante.
Reposons-nous dans ces bosquets,
Dit l'étranger, ici doit finir mon voyage;
Où trouver un plus doux ombrage?
Au gré de mes désirs, je vais boire à longs traits
A cette source enchanteresse;
Elle ne tarira jamais,
Et mes jours couleront dans une longue ivresse.

Bientôt il voit auprès de lui
Un importun, le sombre ennui,
Qui flétrit ce qu'il touche et va courant la terre
Pour faire aux voluptés la guerre.
Le voyageur surpris appelle le plaisir,
Et privé même du désir,
D'une main languissante il cueilloit une rose;
Mais... terrible métamorphose!
Les fleurs se changent en serpens
Qui, dressant tout-à-coup leurs têtes venimeuses,
Lui font des morsures affreuses;
L'infortuné succombe au milieu des tourmens.
Je déplorois sa destinée,
Quand je vis arriver un nouvel inconnu
Dont la tête étoit chauve et la main décharnée;
De vieux lambeaux couvroient son corps à demi-nu.
Seule divinité que j'encense, ô Fortune!
Ne ferme plus l'oreille à ma plainte importune,
Disoit-il d'un ton suppliant,
C'est en tes faveurs que j'espère;
Cette vierge au regard sévère
Ne me conduiroit pas dans ton palais brillant.
A peine il achevoit cette ardente prière,
Ses vœux sont exaucés, je le vois qui sourit,
Son front ridé s'épanouit;
Dans la plaine serpente une large rivière
Qui roule avec ses flots ce précieux métal
Si recherché par l'homme, à l'homme si fatal.
L'avare à cet aspect se précipite, il vole;
Vingt adorateurs de Plutus,
L'un l'autre se heurtant, poussant des cris confus,
S'embarquent avec lui sur le nouveau Pactole.

Quelle ardeur! Au travail comme ils sont empressés!
Ils ont presque épuisé les richesses de l'onde,
Aucun d'eux n'est content et ne dit : C'est assez.
Mon inconnu sur-tout, que le hasard seconde,
Accumule des monceaux d'or
En plongeant ses deux bras dans une fange immonde.
Mais tandis qu'attentif et penché sur le bord
Il veut saisir sa proie, il tombe dans l'abyme.
Ses compagnons joyeux partageoient son trésor,
Du fleuve qui venoit d'engloutir sa victime,
Quand les flots tournoyoient encor.
Cependant l'auguste immortelle
Du dernier voyageur qui se rapproche d'elle
Se rapproche à son tour, et lui tendant la main :
Ami, dit-elle, viens, c'est la foi qui t'appelle,
Pour ne pas t'égarer voici le seul chemin.
L'étranger, sans répondre à l'oracle divin,
D'un air respectueux s'incline,
Et soumis, résigné, monte sur la colline.
D'abord il s'avance d'un pas,
Mal assuré, tremblant; son ame est alarmée,
Et les rochers aigus dont la côte est formée
Offensent ses pieds délicats :
Mais plus il approche du terme,
Plus son front est serein et sa démarche ferme,
Il reçoit du flambeau de plus vives clartés.
Circonspect autant qu'intrépide,
Les yeux attachés sur son guide,
Sans s'écarter jamais, il marche à ses côtés.
Enfin sur le sommet de la haute montagne,
Dans un océan lumineux,
Le prudent voyageur et sa noble compagne,

A mes yeux éblouis disparoissent tous deux.
O favori du ciel, m'écriai-je, sans doute
C'est toi qui du bonheur as su trouver la route.
Attends-moi, je te suis, je vole sur tes pas.
A ces mots je m'élance.... Hélas!
De l'aurore trop diligente
Un rayon vient frapper ma paupière pesante,
Je m'éveille en sursaut, agité de terreur,
Et mon premier regard demande la lumière
Qui, dans sa pénible carrière,
Guidoit le dernier voyageur.

LA BROCHURE ET L'IN-FOLIO.

Fable.

Quoi! te voilà bouquin poudreux!
Eh! par quelle étrange aventure?
Dit un jour d'un ton dédaigneux
Au grave in-folio la légère brochure.
Je te croyois parmi les morts;
Qui te rendit à la lumière,
Toi, dont les vers et la poussière
Depuis cent ans rongent les bords?
Radoteur suranné, dans le siècle où nous sommes,
Tu veux éclairer les esprits.
Ignores-tu donc que les hommes
Aujourd'hui savent tout sans avoir rien appris?
Ils lisent quelquefois mes feuilles fugitives,
Mais ne vont plus fouiller dans les vieilles archives
Où dorment les écrits de leurs tristes aïeux,
Ridicules pédans, gens superstitieux.

Tout l'ennuyeux fatras de la science antique
De nos jours n'est plus de saison;
L'érudition est gothique,
Disserter est de mauvais ton.
Peu de raisonnemens, beaucoup d'enthousiasme,
Le persiflage, le sarcasme,
Un ton décisif et tranchant,
Voilà pour réussir les routes bien connues.
Quand on les suit fidèlement,
Un journal en crédit porte l'ouvrage aux nues,
Le public est dans l'engoûment;
Le libraire fait sa fortune,
Jamais de critique importune;
Chacun dit : L'auteur est charmant.
J'admire l'insigne folie
De l'écrivain pesant qui t'a donné la vie;
Fuyant les plaisirs et le bruit,
Dans une solitude écartée et profonde
Il vivoit séparé du monde,
Pâlissoit au travail, méditoit jour et nuit.
Le sot! il ignoroit l'art facile d'écrire;
A mon aimable auteur je coûte peu d'instans,
Et pour me composer il faut le même temps
Dont on a besoin pour me lire.
Je n'irai point sans doute à la postérité;
Eh! qu'importe une longue et stérile mémoire?
Un livre est assez bon, quand il est acheté;
Un débit rapide est ma gloire,
Et la vogue d'un jour mon immortalité.
L'in-folio pouvoit confondre
Cet avorton audacieux,
Il dédaigna de lui répondre.

Un savant connoisseur fit justice à tous deux;
Lisant par goût les bons ouvrages,
Par désœuvrement les pamphlets,
Du frivole opuscule il parcourt quelques pages,
Bâille et le jette à son laquais.
Mais dans l'in-folio, noble fruit du génie,
Il apprend, lecteur assidu,
A devenir un jour l'honneur de sa patrie,
A bien servir son prince, à chérir la vertu.

A L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX,

POUR LE 5e ANNIVERSAIRE SÉCULAIRE DU 3 MAI 1324.

Par M. Charles Brugnot, associé correspondant de l'Académie.

Le printemps vient d'éclore, il va s'évanouir;
De ses parfums d'un jour l'homme mortel s'enivre;
Dans le vallon d'exil l'homme est pressé de vivre,
Comme la fleur d'épanouir.

Toutefois, passager rapide,
En traversant son court chemin,
Il voudroit graver de sa main
Son vain nom sur l'airain solide.
Il veut..... Par la vague emporté,
Il voue à la célébrité
Sa folle ambition trompée,
Ou jette à la postérité
Le fer sanglant de son épée.

Ah! plus heureux cent fois qui, des destins ami,
Abandonnant sa barque au courant qui l'entraîne,
A l'immortalité vient aborder sans peine,
Comme un voyageur endormi.

Heureux, si la Muse divine
Sourit à son doux souvenir,
Et le nommant à l'avenir,
Pour lui sur sa lyre s'incline!
Qu'il soit redit heureux encor!
Car avec un nouvel essor,
Grandit sa mémoire anoblie.
Ce qu'ont chanté vos lèvres d'or,

O Muses, jamais ne s'oublie !

Ainsi, chaque printemps, vos soins religieux
Consacroient à Linus un hommage fidèle,
Linus qui sut monter la lyre paternelle
Sur un ton plus harmonieux.

Une plaintive mélodie
Sur votre Hélicon le pleuroit,
Et la corde qui soupiroit
Réjouissoit son ombre amie.
Aux jours de vos solennités,
S'avançoient de jeunes beautés,
Qui pour lui du lait funéraire
Epanchoient les flots argentés
En chantant l'hymne anniversaire.

Vous attendez de nous cet hommage immortel,
Vous, Linus oubliés, doux rivaux des trouvères,
Vous qui dressiez jadis au milieu de nos pères
Aux Muses leur premier autel.

Bardes des vieux châteaux, revenez m'apparoître,
Venez, vous que fêtoit le toît hospitalier,
Gais conteurs, dont les noms sont aussi beaux peut-être
Que le beau nom de chevalier.

Venez; sur vos lyres fidèles,
Avec simplesse nous dirons
Les combats des puissans barons
Et les amours des damoiselles.
Nous verrons, assis aux tournois,
Chevaliers loyaux et courtois
Rompre noblement une lance;

Belles sourire à leurs exploits
Et tressaillir à leur vaillance.

Venez; je suis vos pas... Mais quels sont ces guerriers
Dont l'escadron bondit et roule avec murmure?
Où vont-ils tous garnis de leur pesante armure,
Aussi fiers que leurs destriers?

Aucun seigneur ne les rassemble
Pour punir un vassal félon;
Mais un tournoi de haut renom
Les fait tous accourir ensemble.
A cet appareil des combats,
A l'acier qui brunit leur bras,
Au cimier qui luit sur leur tête,
On croiroit qu'ils vont au trépas,
Et pourtant ils vont à la fête.

Oh! que j'erre avec vous... Comme j'aime ces tours
Qui menacent de front la paisible vallée!
Ce vieux manoir au bout de cette longue allée!
Ces fossés aux larges contours!

Une gentille châtelaine,
Dans ce tant gothique séjour,
Languit et se meurt chaque jour:
L'amour fait sa vie et sa peine.
« Ouvrez... Ouvrez!... n'ayez d'effroi,
« Et ne sonnez pas le beffroi;
« Dame, nous venons vous apprendre
« Que votre ami vous tient sa foi...
« Et qu'il vous plaise encor l'attendre. »

Charmes des temps passés, pour la Muse si doux!
Noble siècle des preux, mœurs de chevalerie,

Lyre des troubadours, lyre de la patrie !
Souvenirs, où m'entraînez-vous ?

J'évoque en vain votre présence,
Ménestrels aimés des ayeux !
On n'entend plus vos chants joyeux
De l'Adour jusqu'à la Durance.
Ces bords ont oublié vos airs,
Sirventes malins, gentils vers,
Gais tensons, ballades plaintives ;
Et la Garonne au sein des mers
A roulé vos lyres naïves.

Oublié ! Qu'ai-je dit ? Non, dans ces mêmes lieux
Votre temple est debout et vous régnez encore,
Tels que ces rois anciens que chaque siècle honore,
Comme des envoyés des cieux.

Un poétique aréopage
Lègue à d'immortels successeurs
Votre sceptre paré de fleurs
Et féconde votre héritage.
Vous aimer, est presqu'un devoir ;
Et, soumis à votre pouvoir,
Tout mortel que la Muse inspire
Offre aux maîtres du gai savoir
Le chant virginal de sa lyre.

Et moi, qui sur mon luth penche souvent mon front,
Rêveur au souvenir des temps que je révère,
J'ai dit : Je chanterai leur hymne séculaire,
Et leurs ombres me souriront.

MA CONVALESCENCE.

Par M. Charles Brugnot, associé correspondant de l'Académie.

Je rends grâce au Seigneur, il m'a rendu la vie...
Aucun printemps n'est sans appas.
Amis, posez des fleurs sur ma tête flétrie ;
La mort ne les fanera pas.

Car la harpe chérie où la plainte soupire
Va frémir encor sous mes doigts,
Et, près de vous, amis, je n'ai point sur ma lyre
Chanté pour la dernière fois !

Je dois donc parcourir cet exil plein de charmes
Qu'on nomme *vallon de douleurs* ;
J'y répandrai sans doute encore quelques larmes ;
Mais j'y veux cueillir quelques fleurs.

Si le Dieu Tout-Puissant m'avoit, hôte sévère,
Ravi la coupe du festin ;
S'il eût tari mes jours comme l'eau passagère
Que boivent les feux du matin ;

J'aurois dit : Acceptez ma jeunesse, ô mon maître !
Si je n'ai qu'elle à vous offrir,
Seigneur, c'est à vos yeux une vertu peut-être
D'être si jeune et de mourir !

Mais sa main m'affranchit de ces crêpes funèbres
Qui m'alloient couvrir pour toujours.
Les jours resplendissans qui chassent les ténèbres,
O mes amis, sont de beaux jours !

Je vous reverrai, vous qui m'aimez, vous que j'aime,
Et dans vos longs embrassemens,
Douce amitié, dirai-je, ô bien pur, bien suprême!
Je vis! Reçois mes premiers chants!

Je reverrai nos monts couronnés de verdure,
Les dômes *murmurans* des bois,
Le doux mai qui, donnant l'éveil à la nature,
Du poëte éveille la voix.

Je reverrai les jours de la pensive automne,
Jours que j'adore et que j'attends,
Où l'hymen doit m'offrir une blanche couronne,
Plus belle que fleurs du printemps.

RECHERCHES

Sur les danses des morts, sur leur origine présumée, et particulièrement sur cette question : Les Anciens ont-ils connu ces sortes de danses ?

Présentées à l'Académie (section d'antiquités) le 24 avril 1825, par M. Peignot.

Il est peu de sujets littéraires, historiques ou archéologiques, quelque singuliers ou même bizarres qu'on les suppose, qui ne soient du ressort de l'érudition, et qui par cela même ne méritent de fixer l'attention des curieux, au moins pour quelques instans. Celui dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir est de ce genre, c'est-à-dire que tout en se faisant remarquer par sa singularité et sa bizarrerie, il ne m'a pas paru indigne d'être mis sous vos yeux. J'ai été d'autant plus porté à en faire l'objet de quelques recherches, que ce sujet, tenant aux mœurs et à l'esprit religieux des XIVe, XVe et XVIe siècles, est maintenant très peu connu; que les monumens en sont aussi rares qu'ils étoient jadis multipliés, et qu'il n'existe en France aucun ouvrage qui lui soit spécialement con-

sacré. Ce sujet est la DANSE DES MORTS. Que ce titre, Messieurs, ne vous effraie pas, ou du moins qu'il n'entraîne après lui aucune prévention défavorable dans votre esprit : car si d'un côté le mot MORT présente une idée triste, lugubre et peu propre à figurer sur la scène académique; d'un autre côté le mot DANSE doit vous rassurer, puisqu'il offre à l'imagination quelque chose de vif, de gai, de léger, qui ne s'accommode point mal au caractère français. J'espère qu'il en sera des deux mots composant ce titre, comme de deux métaux qui, isolés, sont d'une valeur commune, et qui, amalgamés, forment un troisième métal moins commun que les deux autres.

La DANSE DES MORTS, en général, a beaucoup occupé nos aïeux, et c'est parce qu'elle occupe maintenant très peu leurs petits-neveux, que j'ai esquissé ce mémoire, non par motif d'édification, quoique le fond en soit très moral, mais comme simple objet de curiosité et de discussion littéraire. Donnons d'abord la définition ou plutôt l'explication de cette DANSE; car il est présumable que beaucoup de personnes ignorent ce qu'on entend par cette dénomination.

Les DANSES DES MORTS, dans le principe, étoient d'immenses tableaux de soixante à qua-

trevingts pieds de longueur, et quelquefois plus, sur huit à dix de hauteur, peints sur les murs des églises, dans les cimetières, dans les cloîtres, sur les ponts, etc. Les premières danses connues remontent au XIV[e] siècle. La mort y étoit représentée sous la forme d'un squelette, sautant, dansant et entraînant avec elle d'un air malin, des personnages de tout sexe, de tout âge, de toute condition. Pape, empereur, roi, juge, militaire, médecin, hommes, femmes, riches, pauvres, vieillards, enfans, tout le monde est en action dans ces peintures ; et l'artiste a saisi le moment où l'inflexible coryphée, dans une attitude comique, appelle et entraîne chacun à son bal. Il est représenté dans chaque peinture autant de fois qu'il y a de personnages. Ce sont ces tableaux que l'on a désignés sous le nom de DANSES DES MORTS. On en trouvoit jadis dans la plupart des villes de l'Europe, sur-tout en Allemagne et en Suisse. Lors de la découverte de la gravure et de l'imprimerie, on a réduit ces immenses peintures en petits dessins sur le papier, et on en a fait des recueils en tout genre. Ils ont été souvent réimprimés ; et cependant ils ne se voient plus guère que dans les cabinets d'amateurs. J'ai pensé, Messieurs, que ce sujet étoit propre à piquer la curio-

sité sous le rapport de son ancienneté, de sa singularité et de son but moral.

Par son ancienneté, il doit intéresser tout ami des arts, puisque dès le XIVe siècle, il appartenoit déjà à la peinture et peut-être à la sculpture, et qu'on le retrouve parmi les premiers essais de la gravure au XVe siècle. D'ailleurs il présente les costumes du temps pour tous les états.

Si on l'envisage sous le rapport de la singularité et de la bizarrerie, on conviendra que rien n'est plus original que l'idée d'amalgamer deux objets aussi disparates, DANSER et MOURIR; et cela, dans des images sensibles ou peintures qui provoquent à la fois le rire et la méditation, la gaîté et l'effroi. Mais ce qu'il y a de remarquable dans ces tableaux en général, c'est le talent avec lequel les artistes ont exprimé les sensations qu'éprouve chaque individu de tout sexe, de tout âge, de tout état, en passant de la vie à la mort. Ils ont parfaitement saisi les différentes nuances de la douleur, de la crainte, des regrets et de l'indifférence, selon le rang que les personnages qu'ils ont mis en scène tenoient dans le monde; et ce qui est encore plus extraordinaire, c'est d'avoir su donner à chaque squelette, sur-tout dans la tête, quoique dé-

pourvue d'yeux, de bouche, etc., une expression et une physionomie caractéristique, analogue à celle de l'individu qu'il entraîne.

Quant au but moral et religieux, il frappe au premier coup d'œil. Qui peut douter qu'on ne se soit proposé, dans ces représentations, toutes grotesques qu'elles sont, de rappeler aux hommes la fragilité de la vie, l'indispensable nécessité de mourir, l'incertitude de l'heure fatale, et l'inflexibilité de la mort qui ne respecte ni âge, ni sexe, ni condition? C'est ce que prouvent encore plus clairement les diverses inscriptions morales dont on accompagnoit chaque scène des différentes danses de morts; et ces inscriptions d'un style singulier et quelquefois caustique, ont été composées, traduites et publiées dans toutes sortes de langues, en français, en allemand, en latin, en anglais, en italien, etc.

Il est donc évident que les danses en question, d'après leur ancienneté, leur singularité, leur but, et considérées comme monumens des arts, des lettres et de la morale vers la fin du moyen âge, méritent bien que l'on s'occupe de leur origine présumée, de leurs différentes espèces, de leur adoption chez presque tous les peuples de l'Europe, de leur histoire littéraire, et enfin du sort qu'elles

ont eu dans les deux derniers siècles; sort commun à toutes les choses humaines, qui est de disparoître insensiblement, après avoir jeté quelque éclat sur la scène du monde.

Mais, Messieurs, ces détails historiques, assez étendus, excéderoient de beaucoup les bornes d'un simple mémoire; je me restreindrai donc à deux ou trois questions relatives à ce sujet, qui me paroissent plus appropriées au genre académique; et le surplus sera l'objet d'un travail spécial qui verra le jour dans quelque temps.

Examinons d'abord si les Anciens ont eu sur la mort quelques idées analogues aux nôtres sous le rapport allégorique qui nous occupe; s'ils nous ont laissé quelques traces de la manière dont ils la représentoient; et s'ils se sont aussi avisés de la faire danser. Ensuite nous établirons nos conjectures sur l'origine des DANSES DES MORTS dans les temps modernes; et nous chercherons quelle peut avoir été la source de cette bizarre conception.

Première question. Les Anciens ont-ils représenté la mort sous la forme d'un squelette? Quoiqu'il reste plusieurs monumens antiques où l'on voit des squelettes (1), la plupart des

---

(1) Winkelmann en a indiqué un dans sa *Description des pierres gravées du baron de Stosch*. Florence,

archéologues sont assez d'avis que jamais la mort n'a été, comme divinité, représentée chez les Anciens sous cette forme ; bien plus il est certain que les Grecs et les Romains ne lui ont jamais élevé ni temple ni autel. Cependant il n'en est pas moins vrai que pour se familiariser avec ce lugubre objet, ils en parloient souvent dans leurs chants lyriques et bacchiques, au milieu de leurs plaisirs et même de leurs festins où quelquefois ils faisoient apporter un squelette. Mais ce squelette n'avoit ni faux, ni aucun attribut destructeur ; ce n'étoit qu'un simple avertissement de ce que devenoit l'homme après la

---

1760, *in*-4° fig. Il y en a encore plusieurs autres. Buonarotti en cite aussi dans ses *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, trovati ne' cimiteri di Roma*. Fiorenze, 1716, *pet. in-folio*, fig. Ficoroni, dans ses *Gemmae antiquæ litteratae aliaeque rariores*, etc. *Romae*, 1757, gr. *in*-4° fig. ; et Gori, dans son *Museum etruscum*, etc. *Florentiae*, 1737, 3 *vol. in-fol.*, fig., et dans son *Museum florentinum*, etc. *Florentiae*, 1731-66, 12 *vol. in-fol.* fig. (V. les 2 vol. des pierres gravées) en ont mentionné plusieurs. Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée*, Paris, 1719 et 1724, 15 *vol. in-fol*, fig., parle d'une tête de mort placée sur un rocher, au-dessus du Styx représenté comme les autres fleuves ; etc, etc. etc.

mort, et de la nécessité, selon eux, de mettre à profit la vie pendant le temps qu'on avoit encore à en jouir. C'est ce que nous prouve très clairement le passage suivant de Pétrone racontant l'orgie de Trimalcion. « On versoit le vin à grands flots, dit-il; on « buvoit de même, quand parut un esclave « avec un squelette d'argent qu'il posa sur la « table. Cette machine avoit, comme un être « animé, le jeu des muscles et des articula- « tions. Tandis que l'esclave en faisoit jouer « les ressorts et nous enchantoit par la va- « riété des mouvemens et des attitudes qu'il « savoit lui donner, Trimalcion déclamoit « ces vers : Ah! que l'homme est peu de chose! « Que la vie est fragile! C'est ainsi que nous « serons après notre mort ; vivons donc puis- « que nous pouvons encore jouir d'une exis- « tence agréable (1). » Gori, dans son *Mus.*

(1) Cet usage d'apporter un squelette à table venoit des Égyptiens; de l'Égypte il passa dans la Grèce, et de la Grèce chez les Romains. Sans doute il avoit un but moral dans le principe ; mais les Romains dégénérés, au lieu de regarder cette image de la mort comme un sujet de réflexions sérieuses qui devoit les porter à se modérer dans les plaisirs, la considérèrent au contraire comme un signal qui les avertissoit que, toutes les jouissances de la vie devant finir, il falloit les multi-

Etrusc., tom. III, p. 6, rapporte une sardoine qui représente une tête de mort et un trépied couvert de mets ; entre ces deux objets, on lit l'inscription suivante en caractères grecs, (les lettres sont blanches, réservées de relief) : « Bois, mange, et couronne-toi de fleurs ; « c'est ainsi que nous serons bientôt (1). » Cette morale plus digne de la brute que de l'homme, prouve du moins que ceux des Anciens qui la professoient n'attachoient aucune idée d'effroi à la mort ; mais nous y voyons en même temps qu'ils ne la représen-

---

plier autant qu'il étoit possible avant le terme fatal. Morale toute sensuelle, aussi nuisible à la société qu'aux individus, et qui ne contribua pas peu à accélérer la chute de l'empire romain. (C'est ce que nous développons dans notre *Traité historique du luxe et de la somptuosité des Romains dans leurs repas*, manuscrit, qui formera 2 *vol. in*-8°).

(1) Ce principe puisé dans le matérialisme, n'étoit pas commun aux seuls peuples admettant le polythéisme ; nous voyons dans les livres saints, Isaïe (chap. XXII, v. 13,) en faire le reproche au peuple juif : *Comedamus et bibamus, cras enim moriemur ;* et saint Paul (1 *Corinth.*, chap. XV, v. 32) se sert des mêmes expressions dans ce passage : *Si mortui non resurgunt, manducemus et bibamus : cras enim moriemur.* Plusieurs autres passages de la Bible renferment les mêmes reproches.

toient pas sous la forme d'un squelette, comme divinité redoutable. On objectera peut-être qu'Ovide la personnifie en disant :

> Quâque ruit, furibunda ruit, totumque per orbem
> Fulminat, et cæcis cæca triumphat equis.

et qu'Horace en fait de même lorsqu'il s'exprime ainsi :

> . . . . . Seu mors atris circumvolat alis.

Mais ce sont des images poétiques que l'on ne retrouve sur aucun monument antique ; on peut regarder cette manière de s'exprimer comme analogue à celle que nous employons quand nous disons : « La mort triomphe de « tout ; » ou bien parlant des combats : « La « mort vole dans les rangs. » Il paroît donc que chez les Anciens le squelette n'a point été le symbole de la mort comme divinité. Parcourez toutes les iconographies mythologiques, vous ne l'y trouverez jamais représentée sous cette forme parmi les Dieux nombreux des Grecs et des Romains ; mais vous y verrez un groupe qui n'est point étranger à notre sujet, et qui, liant l'idée de la vie avec celle de la mort, vous offre quelque chose de moins terrible, en ce qu'il ne vous met pas brusquement en face d'une tête ou d'un corps décharné, toujours répugnant. Ce

groupe est celui des trois Parques : Clotho, la plus jeune, en robe bleu-clair, tient la quenouille; Lachesis, en robe rose, tournant le fuseau, dévide le lin ou la soie; et la vieille et inflexible Atropos, en robe noire, armée de ciseaux, coupe le fil qui mesure la durée de la vie de chaque mortel. Atropos étoit donc véritablement la mort figurée chez les Anciens.

Passons à la seconde question qui se rattache davantage à notre sujet : Les Anciens ont-ils connu des danses de morts? Gori, dans le *Mus. Florent.* tom. 1, pl. 91, n° 3, décrit une sardoine antique sur laquelle on voit un squelette qui danse devant un paysan assis et jouant de la flûte. Nous pourrions conclure delà que les Anciens ont fait danser la mort; mais un monument beaucoup plus considérable, récemment découvert en Italie, ne nous laissera aucun doute à cet égard. On peut juger de son importance dans la question dont il s'agit par les détails suivans.

En janvier 1809, un paysan fouilloit sur les bords du lac de Liscola, à peu de distance de Cumes, non loin de Pouzzol, près l'ancienne voie Domitienne, pour ouvrir un passage à ses bestiaux, dans un pâturage voisin de son habitation. Tout-à-coup il tombe

dans un trou assez profond ; et tâtant dans l'obscurité, il saisit une jambe de squelette. Aussitôt il appelle ses compagnons qui pénétrèrent avec lui dans le caveau. Ils y trouvèrent trois sarcophages, et la cupidité les leur fit briser à l'instant dans l'espoir d'y découvrir un trésor. Mais bientôt, frustrés dans leurs espérances, ils se vengèrent sur trois bas-reliefs qui ornoient l'intérieur des chambres sépulcrales, et les mutilèrent. M. le chanoine Andrea de Jorio, custode de la galerie des vases peints au musée royal de Naples, instruit de cet événement, accourut sur les lieux, attiré par la curiosité et par son goût pour les anciens monumens des arts. Heureusement que les mutilations des cupides et barbares paysans ne l'empêchèrent point de dessiner exactement tout ce qui subsistoit des bas-reliefs, et de faire de cette intéressante découverte, le sujet d'un mémoire curieux qu'il a publié en 1810, sous le titre de SCHELETRI CUMANI *dilucidati dal canonico Andrea de Jorio*, (Des squelettes de Cumes, expliqués et publiés par le chanoine André de Jorio), *Napoli, nella stamperia Simoniana*, 1810, 72 pages et 4 planches.

Trois bas-reliefs sont dessinés dans cet ou-

vrage : l'un d'eux (pl. 1) représente une danse de morts ; les squelettes y sont au nombre de trois, tous dessinés dans l'attitude de personnages qui dansent. Le squelette du milieu, que M. de Jorio croit être celui d'une femme, a un bras levé, l'autre sur le côté, et une jambe en l'air, à-peu-près comme nos danseurs de l'opéra. Que signifie cette danse ? Il est facile de s'égarer dans le vaste champ des conjectures sur un pareil sujet.

M. Millin, qui a donné une analyse du mémoire de M. de Jorio dans le *Magasin encyclopédique*, janvier 1813, p. 200-208, et M. de Jorio lui-même, sont d'avis que les trois bas-reliefs représentent le départ des ames de dessus la terre pour se rendre aux enfers ; mais ces messieurs ne sont pas également d'accord sur les détails de chaque bas-relief. M. Millin explique ainsi ces dessins curieux. « Dans le premier bas-relief, « dit-il, trois mortels dansent pour faire « voir que le passage de cette vie dans l'au- « tre n'a rien de fâcheux et qui soit à crain- « dre. Dans le second, ce passage est figuré « par la réception d'une ombre dans l'Élysée. « Caron qui l'a amenée, se repose ; Némésis « lui apprend son admission ; une de ses com- « pagnes cherche à lui montrer le bonheur

« dont on jouit dans le séjour des justes. Des
« jeunes gens enlevés de bonne heure à leurs
« amis et un vieux philosophe s'entretien-
« nent ensemble de la justice des Dieux et
« des récompenses qu'ils accordent à la vertu.
« Le troisième bas-relief représente une ta-
« ble à un seul pied, portée par une figure
« en gaine, et couverte de vases. Des hommes
« de différens âges sont nonchalamment cou-
« chés autour d'un *triclinium*, et une jeune
« femme danse devant eux. Ce dernier bas-
« relief nous offre la fin de l'heureuse allé-
« gorie qui a été commencée dans les deux
« précédens. Vivre sans soins, sans inquié-
« tudes, se livrer à un nonchalant repos,
« entendre des chants divins, voir des danses
« agréables et légères, entretenir la conver-
« sation par des récits intéressans, la rani-
« mer par des mots heureux, et prolonger
« ainsi les plaisirs de la table, étoit chez les
« Anciens le souverain bonheur, la volupté
« la plus réelle. Les Dieux d'Homère passent
« ainsi le temps dans des banquets continuels
« et à entendre les chœurs des Muses; et l'i-
« dée des Anciens, si heureusement exprimée
« par Virgile, étoit que les hommes justes
« retrouvoient dans l'Élysée, les mêmes plai-
« sirs qui les avoient charmés sur la terre.

« Il est donc naturel que la troisième scène « figurée dans ces bas-reliefs, nous montre « l'ame qui a été reçue dans l'Élysée, admise « à ces plaisirs et prenant part à ces heu-« reux banquets. »

Telle est l'opinion de M. Millin sur ce monument singulier. Elle diffère un peu de celle de M. de Jorio, mais le fond est le même. Qu'il ait approché de la vérité dans ces conjectures, ou qu'il s'en soit éloigné, c'est ce qu'il est inutile de discuter ici; il suffit d'être assuré par la sardoine de Gori ci-dessus mentionnée, et par la découverte de M. de Jorio, que les Anciens ont eu l'idée, comme les modernes, de faire DANSER LA MORT; conception à la vérité très bizarre, et que l'on doit être surpris de rencontrer chez des peuples qui ont existé à des époques si différentes (1)

(1) C'est ce que dit judicieusement M. Millin dans son analyse du mémoire de M. de Jorio; voici ses expressions : « Je ne pense pas que le premier auteur de la « DANSE MACABRE, figurée plusieurs fois dans les « premiers temps de la gravure en bois et de l'im-« primerie, et que Holbein, avant de peindre sa « DANSE DES MORTS dans le cloître des Dominicains à « Bâle, aient vu des représentations semblables; mais « la conformité des sujets est singulière et méritoit « d'être rapportée. »

et qui n'ont rien eu de commun dans leurs mœurs, leurs usages, leurs principes religieux, et leurs lumières aussi brillantes, aussi étendues chez les premiers, que nébuleuses et restreintes chez les derniers. Mais il faut convenir aussi que les danses de morts anciennes n'ont aucune espèce de rapport d'origine, d'intention et d'exécution, avec les danses modernes; c'est ce que nous allons tâcher de démontrer par quelques conjectures sur l'origine de ces dernières.

Les poëtes et les artistes, chez les Anciens, jouoient avec la mort, et ne la montroient jamais effroyable et répugnante au premier aspect. « La délicatesse du goût des Grecs et « des Romains leurs imitateurs, dit un au- « teur moderne, se refusoit à représenter la

---

Nous sommes parfaitement d'accord avec M. Millin, quand il avance que le premier auteur de la DANSE MACABRE, et Holbein n'ont point vu de DANSES DES MORTS dans le genre de celles des Anciens; mais nous ne concevons pas comment un homme aussi instruit a pu présenter Holbein comme peintre de la DANSE de Bâle. Cette danse a été exécutée de 1441 à 1443, et Holbein est né en 1498. L'anachronisme est un peu fort. Au reste cette erreur est commune à beaucoup d'autres savans, et, ce qui est plus singulier, à des écrivains qui habitoient la Suisse.

« mort sous les traits hideux de la décompo-
« sition physique : des flambeaux éteints, des
« génies pleurant, une clepsydre, une sim-
« ple urne funéraire, étoient les signes par
« lesquels ils rappeloient le dernier état de
« l'homme. » Regardant la mort comme un passage inévitable de cette vie à leurs champs élysées, ils y pensoient sans que l'idée de l'instant fatal empoisonnât leurs plaisirs (1). Privés des lumières du Christianisme, et n'ayant aucune boussole fixe dans leur conduite intérieure, ils ne mettoient aucun frein à leurs passions; ils transigeoient facilement avec la plupart des vices, et se croyoient assez vertueux quand ils s'abstenoient du vol et de

(1) Cependant le mot *mortuus* leur répugnoit dans la conversation. Avoient-ils perdu un parent, un ami, ils ne disoient point *mortuus est*, il est mort, mais *vixit, fuit*, il a vécu, il n'est plus.

La superstition, qui étoit excessive chez les Romains, leur avoit aussi fait regarder le nombre XVII, comme un nombre néfaste, malheureux, de sinistre présage, comme nombre de mort; la raison en est qu'en changeant l'ordre de ces lettres numérales, on peut en composer le mot VIXI, j'ai vécu, je suis mort. Il faut avouer que ces peuples de l'antiquité, que l'éloignement des temps et notre imagination nous représentent comme des peuples de géans, étoient quelquefois bien petits.

l'assassinat, qu'ils ne lâchoient pas le pied devant l'ennemi, ou qu'ils ne trahissoient pas la patrie. Aussi le chemin qui conduisoit à leur Élysée étoit assez large pour ne pas les effrayer. De là leur indifférence pour la mort, leur penchant au suicide, et même la gloire qu'ils croyoient acquérir en ne survivant pas à quelqu'événement malheureux.

Mais lorsque le flambeau de la Foi vint jeter sur l'univers une clarté toute nouvelle, et que l'homme, instruit par Dieu lui-même sur les devoirs qu'il a à remplir depuis le berceau jusqu'au tombeau, sentit l'importance de ne point s'en écarter, sous peine d'une éternité malheureuse; alors la mort changea de face à ses yeux. La rigueur de la morale et des préceptes évangéliques la rendit aussi terrible et aussi effrayante au chrétien, si sa vie n'étoit pas sans tache capitale, que la licence du paganisme l'avoit rendue indifférente et familière aux Anciens au milieu de leurs dérèglemens. Cependant observons que dans les premiers siècles de l'ère de J.-C., la conduite des premiers chrétiens étoit si édifiante, leurs mœurs si pures, leur zèle si ardent, leur foi si sincère, que la mort, loin de leur causer de l'effroi, étoit l'objet de leurs vœux, sur-tout quand, par l'effusion de leur sang, elle pou-

voit concourir à propager la Religion, en leur procurant la récompense éternelle due à leur dévouement et à tous les maux qu'ils avoient soufferts. On sait avec quel empressement, quel courage, et même avec quel joie des milliers de chrétiens recevoient la palme du martyre. Mais à mesure que la Religion étendit son empire, la ferveur s'attiédit; quoique bien différente dans le moyen âge de ce qu'elle est aujourd'hui, il s'en falloit beaucoup qu'elle fût ce qu'elle avoit été dans les premiers siècles. De plus, la barbarie qui étendoit son voile épais sur l'Europe entière, avoit étouffé jusqu'aux germes de toute instruction. S'il en restoit quelque trace, c'étoit parmi ceux qui s'étoient voués à l'état ecclésiastique, et le reste du peuple croupissoit dans une profonde ignorance. Il ne suffisoit pas de lui enseigner les vérités de la Religion; son intelligence peu cultivée en saisissoit à peine les plus essentielles. Alors, pour l'en pénétrer davantage, et les lui rappeler sans cesse, on jugea à propos de parler à ses yeux par des images sensibles, comme on avoit parlé à son cœur par l'enseignement des vérités fondamentales de la Religion; et ces images sensibles consistèrent en tableaux, sculptures, bas-reliefs,

spectacles, tous consacrés à des sujets religieux. On présume bien que l'on n'y oublia pas un objet auquel se rattachent et aboutissent tous les sentimens pieux par son importance sur le sort futur de l'ame ; nous voulons dire, l'idée de la nécessité de mourir et de l'incertitude du moment fatal. On représenta donc aussi la mort ; mais sans doute, dans le principe, pour ne point atténuer l'effet que l'on se promettoit de ces tableaux, on n'y mêla aucune idée plaisante.

Voyons maintenant s'il ne survint pas quelques événemens qui, dirigeant plus particulièrement les esprits vers cet objet lugubre, en firent multiplier les représentations, avec des détails singuliers, bizarres, tenant au sujet qui les avoit fait naître, et tels que le comportoit le goût du temps ; ou pour parler plus clairement, les danses des morts ne devroient-elles pas leur origine à quelques événemens graves auxquels la mort elle-même ne seroit pas étrangère ? On est assez généralement d'avis que dans le principe ces danses ont vu le jour à la suite de pestes et d'épidémies qui ont ravagé l'Europe à différentes époques ; et comme la première danse que l'on connoisse a paru dans le XIV[e] siècle, on a pensé qu'elle avoit été exécutée après

la terrible catastrophe, connue sous le nom de *peste noire*, qui, en 1346-49, exerça ses ravages dans les trois parties du Monde, et fit périr, dit-on, le cinquième de l'espèce humaine (1). Cependant la danse des morts de Minden (Westphalie), la première connue, étant de 1383, est-il présumable que l'on auroit attendu 34 ans (de 1349 à 1383), pour l'exécuter comme tableau destiné à conserver le souvenir de cette catastrophe et à familiariser le peuple avec l'idée de la mort? Nous ne le pensons pas. D'ailleurs si ces danses

(1) Cette contagion se déclara d'abord, en 1346, dans le Cattay, (sept provinces au nord de la Chine); de-là elle se glissa dans l'Inde, parcourut le Thibet, l'empire du Mogol, la Perse, la Turquie d'Asie, l'Arabie et l'Égypte. En 1347, elle pénétra dans la Turquie d'Europe, gagna la Sicile, Pise, Gênes, infesta l'Italie, le pays des Grisons, franchit les montagnes, désola la Savoie, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence; gagna la Catalogne, envahit toute l'Espagne, passa en Angleterre, la dépeupla ainsi que l'Écosse et l'Irlande; atteignit la Flandre, et ravagea l'Allemagne, la Hongrie et le Danemarck. C'est vers la fin du règne de Philippe VI dit de Valois, en 1348-49, que ce fléau désola la France. La contagion attaquoit plutôt les jeunes gens que les vieillards; elle s'annonçoit par des tumeurs sous les aisselles ou dans l'aine, et le malade

sont dues à des pestes violentes, elles pourroient encore être beaucoup plus anciennes, car dès 954, il y en eut une terrible en Écosse. En 994, parut une contagion très désastreuse, dite *mal des ardens*, qui pendant plusieurs années dépeupla la France, l'Allemagne et l'Italie. Notre roi Hugues Capet en fut victime le 24 octobre 996. L'Angleterre fut encore ravagée en 1025, puis en 1247. Vint ensuite en 1346, l'effroyable *peste*

---

périssoit le second ou le troisième jour. En 1348, elle infesta particulièrement les bords du Rhin et l'Allemagne : 16,000 personnes moururent dans la seule ville de Strasbourg. Cette cruelle épidémie fit les plus grands ravages en Italie après plusieurs tremblemens de terre très désastreux; elle n'épargna ni villes, ni villages, ni le moindre hameau. Elle fut suivie de la famine ; personne ne se trouvoit pour cultiver les terres, tous les laboureurs avoient été moissonnés. Boccace, témoin de ses dégâts en Italie (il est mort en 1376), les a peints avec autant de vérité que d'énergie. Il a remarqué l'extrême facilité avec laquelle les animaux la communiquoient aux hommes, et réciproquement. La consternation des habitans étoit à son comble; la société tomba en Italie dans une complète anarchie; les lois perdirent leur force ; et, chose inconcevable ! des hommes de tout rang et de tout âge s'abandonnèrent à toutes sortes d'excès, etc., etc.

noire dont nous avons parlé et qui fit le tour du globe. Elle fut suivie, en 1367, d'une peste très meurtrière à Paris et à Londres. Une épidémie violente éclata en Europe l'an 1373 : nous en parlerons plus bas; enfin il y eut encore une forte contagion en Angleterre en 1379. Telles sont toutes les pestes les plus remarquables en Europe avant l'année 1383, date de la première danse des morts connue. Quoique la *peste noire* ait été la plus notable, nous persistons à penser qu'elle n'a aucun rapport à l'origine de cette danse; et nous nous arrêterons plus volontiers à l'épidémie de 1373 qui, outre qu'elle est plus rapprochée de 1383, avoit dans sa nature, c'est-à-dire dans les effets qu'elle produisoit sur les malades, quelque chose qui tenoit sinon à la danse, du moins à des mouvemens très vifs du corps. En effet on raconte que, dans cette contagion, « une frénésie singulière « saisissoit tout-à-coup les malades; ils sor- « toient brusquement de leurs maisons et se « livroient aux mouvemens les plus violens, « jusqu'à la perte entière de leurs forces, « qui amenoit bientôt celle de leur vie. Cette « épidémie enleva un grand nombre d'indi- « vidus de tout sexe et de tout âge, parti-

« culièrement en Allemagne, en France, en « Angleterre et en Italie. » Ce triste événement commença en 1373; il a sans doute continué pendant quelque temps. Rien ne répugne à penser que la manière dont les infortunés de tout âge, de tout sexe, de toute condition, attaqués de la peste, s'agitoient violemment et terminoient ainsi leur vie et leurs maux, n'ait suggéré au peintre qui a fait la première danse (peut-être antérieure à celle de 1383), l'idée de représenter la mort exerçant ses rigueurs sur tout le monde indistinctement, en sautant et imitant les mouvemens des victimes du dernier fléau (1).

---

(1) Peut-être aussi le peintre, en donnant des attitudes comiques à la mort, a-t-il voulu diminuer l'effroi et la tristesse qu'éprouvoient ceux qui venoient d'échapper au fléau en question. Nous trouvons quelque chose d'assez semblable chez les Anciens.

On se rappelle qu'en 390 de R. — 364 av. J.-C., les Romains eurent recours aux danses et à l'institution des jeux scéniques pour faire cesser une peste terrible et apaiser la colère des Dieux. Ce moyen paroît d'abord assez singulier; car en pareille occasion, les prières publiques et les sacrifices paroîtroient plus propres à désarmer le courroux céleste que des jeux et des danses; mais en y réfléchissant, on découvre, sous le voile de la religion que les Romains appliquoient à tout, le véritable but d'une politique fort adroite. La peste

Nous ne donnons cette opinion que comme une conjecture ; mais elle nous paroît plus fondée que celle qui rattache la danse de 1383 à la *peste noire* de 1347. Au reste, comme nous venons de le dire, il peut y avoir eu de ces sortes de danses avant 1383 ; mais elles n'auront point précédé 1373, si l'épidémie de cette année, par ses effets sur les malades, a fait naître l'idée de représenter la mort entraînant ses victimes en dansant.

Telle est la conjecture que nous hasardons

---

avoit fait les plus grands ravages à Rome ; la moitié de la population avoit disparu sous ce fléau ; le reste des habitans étoit dans la plus grande consternation. On consulta l'oracle. Le Dieu bien persuadé qu'une diversion joyeuse et agréable étoit le moyen le plus propre à dissiper la terreur et l'abattement des citoyens, ordonna pour remède le *carmen*, la poésie la plus gaie, la plus amusante et la plus propre à adoucir l'esprit. On fit donc venir d'Étrurie des histrions qui, au son de leur flûte, exécutèrent des danses, capables, disoit-on, d'apaiser la colère des Dieux, mais qui, dans le fond, n'avoient d'autre but que celui de distraire les esprits et de leur faire oublier le fléau qui venoit de frapper leurs concitoyens. (Extrait de notre *Traité du luxe et de la somptuosité des Romains dans leurs théâtres*).

sur l'origine des danses des morts ; elles sont dues aux pestes et aux épidémies qui ont ravagé l'Europe. Il nous semble qu'on chercheroit en vain à leur donner une autre origine. Ce qui confirme cette opinion, c'est que ces danses qui par la suite se sont beaucoup multipliées, ont été pour la plupart exécutées dans des villes au moment où le pays venoit d'être exposé au fléau en question. Arrivoit-il dans une contrée quelque mortalité par suite de contagion, aussitôt on en perpétuoit le souvenir par une danse de morts peinte dans l'endroit le plus apparent et le plus fréquenté de la principale ville de la contrée. La nomenclature chronologique des danses exécutées en grand sur lesquelles nous avons eu des renseignemens, prouveroit notre assertion ; mais ces détails, ainsi que beaucoup d'autres relatifs à toutes les espèces de danses de morts, nous entraîneroient trop loin et excéderoient les bornes d'un simple mémoire. Nous nous arrêtons donc ici, ayant rempli notre principal but qui étoit de donner une idée de ces sortes de DANSES, de prouver qu'elles ont été connues des Anciens, et de rechercher quelle en a pu être l'origine chez les modernes.

Nous ajouterons cependant que le silence gardé par les écrivains français sur cet objet, nous ayant paru une lacune dans l'histoire des monumens des arts, des mœurs et usages, et de l'esprit religieux vers la fin du moyen âge, nous avons tâché de la remplir par un travail spécial que nous allons publier sous le titre de RECHERCHES *sur les danses des morts, considérées sous le rapport historique, littéraire et bibliographique*. Cet ouvrage renfermera de nombreux détails sur ces différentes danses, particulièrement sur celle de Bâle, sur celle d'Holbein et sur celle que l'on nomme simplement macabre. On y trouvera aussi des notices étendues sur les éditions de toutes les DANSES soit gravées, soit imprimées; sur toutes les imitations que l'on en a faites, sans oublier la DANSE AUX AVEUGLES; sur les différens livres de prières des XVe et XVIe siècles, qui sont enrichis de la DANSE DES MORTS; enfin sur les tableaux et gravures isolés où la mort est représentée dans une situation analogue à celle des DANSES. Des citations curieuses tirées des différens ouvrages où se trouve gravée la danse des morts, rendront un peu moins aride ce livre, qui, comme objet d'érudition, ne sera

tiré qu'à petit nombre d'exemplaires sur papier vélin fin d'Annonay, avec gravures(1).

---

(1) A la suite de ce traité sur les danses des morts, se trouvera un autre morceau qui tient également à l'érudition; c'est une *Analyse critique et raisonnée de toutes les recherches publiées jusqu'à ce jour sur l'origine et l'histoire des cartes à jouer.* Les ouvrages tant français, qu'italiens, allemands et anglais, qui traitent de cette matière, et dont quelques-uns ne sont que des opuscules, sont devenus fort rares, et même fort chers; on a donc cru faire une chose utile et en même temps agréable aux amateurs, en réunissant dans un même cadre le résumé de ce que chacun de ces traités renferme de plus curieux et de plus intéressant. On n'a pas même négligé de simples opinions insérées dans des recueils.

Les auteurs dont on a analysé les essais sur les cartes à jouer, sont le P. Menestrier, le P. Daniel, l'abbé Bullet, Sainte-Foix, le baron de Heineken, l'abbé Bettinelli, l'abbé Rive, Court de Gebelin, Breitkopf, Jansen, M. Ottley, et M. Singer, dont l'ouvrage anglais (du plus grand luxe) est très rare en France.

Le volume (de 4 à 500 pag.) renfermant les deux traités en question paroîtra dans le courant de décembre à Dijon chez M. Lagier, libraire, et à Paris même maison.

NÉCROLOGIE.

L'Académie, depuis sa dernière séance publique, a perdu plusieurs de ses membres auxquels elle a payé le juste tribut de ses regrets.

Parmi les membres résidans, elle a eu à déplorer la perte de M. Couturier, professeur de belles-lettres au Collége royal de Dijon, décédé le 20 novembre 1824.

Et très récemment elle vient encore de perdre M. Mathieu, ingénieur architecte, mort le 10 octobre 1825.

Parmi les membres non résidans, ses regrets se portent sur M. Petitot, directeur général de l'instruction publique, mort le 7 avril 1825;

M. le baron Denon, membre de l'Institut de France, mort le 27 avril 1825;

M. Poyet, architecte à Paris, mort le.... décembre 1824;

M. Thouin, naturaliste, professeur administrateur au Jardin des plantes, mort à Paris le 27 octobre 1824;

M. l'abbé Mermet, ancien censeur des études, mort à Saint-Claude, le 27 août 1825.

Parmi les membres associés correspondans, nous comptons M. Maquart, homme de lettres, mort à Paris le octobre 1825.

La mort vient encore de frapper M. le comte de Lacépède, membre de l'Institut et membre honoraire regnicole de notre Académie, mort le 6 octobre 1825.

L'Académie s'est empressée d'exprimer ses regrets sur la perte de ceux de ses membres qui sont morts avant la séance publique du 20 août dernier (1825); elle mettra le même empressement à remplir ce devoir à l'égard de ceux qui sont morts depuis cette séance.

Pour ne point dépasser les limites dans lesquelles l'Académie est forcée de circonscrire ses publications annuelles, elle ne donnera cette année que quatre notices nécrologiques : celles de MM. Brenet, Couturier, Petitot et Denon. Les autres seront insérées dans le Compte rendu qui suivra celui-ci.

NOTICE

Sur M. Brenet, *par* M. *le docteur* Salgues.

C'est le besoin de soustraire ses semblables à l'oubli du tombeau, qui porte l'homme à consacrer la mémoire de ceux qui ne sont

plus. Il lui semble qu'il prolonge leur existence en vivant avec leur image, en réveillant leur cendre, en conversant avec leur ombre. C'est sur-tout devant l'urne de ceux qui se sont dévoués pour leurs concitoyens, qu'il s'attendrit avec plus de charme. La reconnoissance alors vient se mêler à la douleur, et l'ame est bien plus profondément émue, quand elle est pénétrée à la fois par deux sentimens aussi purs, aussi légitimes. La louange est ici d'autant plus vraie, que les morts n'ont plus rien à redouter des passions contemporaines. L'espace immense qui les sépare de nous, rend leurs juges inaccessibles à l'envie et à cette foule de petits intérêts qui influent trop souvent sur les décisions des plus sages.

Par principes, comme par devoir, la plus franche impartialité dirigea donc notre plume, dans l'éloge que nous allons vous faire de l'un des médecins praticiens les plus distingués de notre époque, enlevé l'an dernier à la ville de Dijon.

Henri-Catherine Brenet dont le nom vient se placer avec orgueil, près de celui des Maret, des Durande, des Leroux, naquit à Moissey, département du Jura, le 23 novembre 1764.

Toutes les fois qu'on loue les morts, l'habitude ou la vanité veulent qu'on commence par les louer de leurs ancêtres; comme si l'homme supérieur, a dit l'un de nos philosophes, avoit besoin d'une origine; comme si celui qui ne l'est pas, étoit relevé par un mérite qui n'est point à lui. Les généalogistes ne compteront pas d'hommes illustres parmi les aïeux de M. Brenet. Il fut célèbre par lui-même; sa famille étoit honnête, et de bonne heure elle lui inspira l'amour de toutes les vertus sociales; c'est assez pour lui et pour nous. A dix ans il entra au collége de Dôle, où il étudia avec une rare distinction. L'excellence de son esprit, son amour pour l'étude, sa perspicacité, le firent promptement remarquer de ses supérieurs, et en particulier de l'abbé Jeantet, professeur distingué de mathématiques, esprit profond et d'une instruction solide. L'amitié d'un sage, a dit un Ancien, est un bienfait des Dieux. Le jeune Brenet ne tarda pas à le reconnoître. Charmés l'un de l'autre, le maître et l'élève se vouèrent une affection réciproque qui ne se démentit jamais, et que le jeune écolier sut habilement mettre à profit. M. Brenet dut sans doute à une heureuse organisation, la rectitude de

ses idées, et cet esprit d'ordre et d'analyse que l'on remarquoit en lui ; mais ce seroit aussi méconnoître l'influence d'un enseignement supérieur, que de ne pas lui attribuer une partie des mérites qu'il développa dans la suite. Parvenu à l'âge où les hommes font choix d'une profession, l'instinct de l'étude le décida pour la science qui offre le champ le plus vaste aux méditations philosophiques. L'Université de Besançon brilloit alors d'un éclat qui n'étoit surpassé que par celui des grandes écoles de Montpellier et de Paris. Rougnon, France, et Tourtelle, par des vues profondes et ingénieuses à la fois, cherchoient dans leurs leçons à dégager la médecine des entraves de la routine et des préjugés de l'empirisme. Pendant deux années, M. Brenet s'y nourrit avidement de leurs excellens préceptes. On prévoit aisément les honneurs qui attendoient un élève aussi studieux, sous des maîtres aussi habiles. Deux fois en effet, il obtint de ces succès qui font palpiter vivement un jeune cœur, et qu'au milieu de la gloire militaire, l'un de nos plus grands hommes ne pouvoit comparer qu'à l'enivrement de la victoire.

Deux Universités fameuses en France, fixoient alors les regards de toute l'Europe.

Delamure, Fouquet, Barthez publioient la gloire de celle de Montpellier jusqu'aux extrémités du monde civilisé. Celle de Paris avoit ses Ferrin, ses Louis, ses Rouèle, ses Vicq-d'Azir et ses Portal. Le jeune Brenet se décida pour la capitale, où son esprit actif espéroit, non sans raison, trouver des ressources plus multipliées et des objets plus propres à le satisfaire. Il y fut ce qu'il avoit été à Dôle et à Besançon, plein d'ardeur pour l'étude, le modèle de ses condisciples, et l'ami de ses maîtres. Reçu médecin dans l'Université qui l'avoit initié aux mystères de son art, il revint dans ses foyers, théâtre trop circonscrit pour son talent. Il tarda peu à s'en apercevoir et à se fixer à Dijon. Tout devoit en effet attirer son attention sur cette ville. L'importance de sa situation, sa renommée littéraire et scientifique, la présence habituelle d'un grand corps de la magistrature, étoient autant de moyens de séduction qui devoient l'y attirer. Il s'y établit donc en 1790, époque fameuse d'une régénération politique qui fixoit alors l'attention du monde entier. L'usage vouloit que pour acquérir le droit d'exercer la médecine dans cette ville, on se fît agréger au collége de ses médecins. Il soutint en conséquence une seconde thèse, devant

les Durande, les Dechaux, les Rodot et notre vénérable et très savant doyen, M. Antoine. Sa dissertation portoit pour titre : Existe-t-il plusieurs méthodes de traitement contre les exanthêmes fébriles ? sujet vaste et qui prêtoit à la controverse. Aussi, la discussion fut-elle vive, animée et fort honorable pour le récipiendaire. On assure même que l'un de ses plus savans examinateurs lui annonça dès-lors les grands succès qu'il obtint par la suite. M. de Montigny, maire de Dijon, frappé l'un des premiers d'un si rare mérite, prit plaisir à publier par-tout son habileté. Cette heureuse circonstance décida peut-être autant de la fortune médicale de M. Brenet, que l'étendue de ses connoissances et la vigueur de son talent. Elle le mit de bonne heure en rapport avec les personnes du rang le plus élevé, et sa réputation toujours croissante ne tarda pas à se répandre dans le public, mode de progression moins ordinaire, mais infiniment plus rapide que celle qui s'étend du public aux premières classes de la société.

A cette époque, un mouvement général fut imprimé aux esprits. On détruisoit tout, pour tout reconstruire. Mais la révolution française, qui ne vouloit d'abord que la réforme

des abus, fut bientôt entraînée à de grandes et fatales erreurs qui devoient plus tard épouvanter l'Europe. M. Brenet avoit un trop bon esprit pour ne pas comprendre que l'immense développement donné aux facultés intellectuelles du plus grand nombre, que des mœurs et des besoins nouveaux, appeloient impérieusement des réformes dans nos institutions. Mais avec une opinion essentiellement monarchique et qui ne varia jamais, il repoussoit, comme il repoussa toujours, ces écarts qui rendirent la France un objet d'horreur et de pitié aux yeux des autres peuples. Dans ces temps difficiles, où la vertu ne fut pas toujours courageuse, il déploya une énergie qu'on ne sauroit trop admirer. Lorsque les circonstances le forçoient à lutter contre les réformateurs pour défendre les intérêts d'une liberté sage, ceux de la morale et de la religion, alors si cruellement compromises, il s'exprimoit avec une hardiesse qui plus d'une fois dut faire trembler sa famille et ses amis. Un caractère aussi indépendant devoit tout redouter de ceux qui gouvernoient, ou plutôt, qui décimoient la France. M. Brenet tarda peu en effet à être enfermé au château de Dijon, où se trouvoient alors les personnes de la province de Bourgogne, les plus

distinguées par leurs vertus, leurs talens, ou leur naissance. Il conserva dans cette retraite forcée, sa gaieté et son impassibilité stoïque, bien qu'il ne se dissimulât pas le funeste avenir qui lui étoit préparé. Mais il ne voulut pas faire un sacrifice inutile ; et ce fut encore pour servir les siens, qu'il chercha à tromper la vigilance de ses geoliers. Il s'échappa en effet, et se retira dans le Jura. A peine est-il arrivé dans l'humble chaumière qui lui avoit été préparée par l'amitié, qu'il apprend que les hôpitaux de sa ville d'adoption sont en proie aux ravages d'une épidémie cruelle qui n'épargnoit ni l'âge, ni le sexe. Plus courageux que Galien et Sydenham qui, dans une pareille conjoncture, abandonnèrent indignement le poste de l'honneur et de l'humanité, on le vit courir aux lieux où étoit le danger, ne demandant pour garantie de sa liberté, que les sermens de gens qui se jouoient de tous les principes les plus sacrés. A peine est-il arrivé, qu'on ne le vit plus qu'au milieu des morts et des mourans. M. Brenet est par-tout et ne s'arrête que lorsque par les soins les plus assidus et par des méthodes de traitement sagement combinées, il est parvenu à mettre un frein au fléau qui dévoroit une population cons-

ternée de ses pertes journalières. Témoins des services signalés qu'il venoit de rendre à la chose publique, les proconsuls de la Convention, par un glorieux privilège, l'exceptèrent de la proscription générale et firent cesser dès cet instant les persécutions naguères dirigées contre lui. Un caractère aussi beau, une conduite aussi noblement désintéressée, que n'eussent pas désavouée les hommes de Plutarque, mit le sceau à sa renommée. Enfin arriva le 9 thermidor, jour de repos et d'espérance. Les Français délivrés de leurs bourreaux purent alors se rapprocher sans crainte et se redire leurs peines et leurs souffrances passées. On se rappela sur-tout les services rendus par le docteur Brenet, son dévouement et le zèle qu'il avoit déployé dans les circonstances les plus orageuses. Chacun à l'envi vouloit l'avoir pour médecin, bien que Dijon possédât à cette époque des hommes d'un mérite transcendant et d'un rare savoir. L'Académie de Dijon réorganisée en 1798 l'appela dans son sein; et il en eût été l'un des membres les plus illustres, si de plus graves intérêts ne l'eussent diverti des travaux académiques. L'hôpital le compta aussi dans ce temps parmi ses premiers médecins, et la mémoire des pauvres n'a pas oublié son dévouement pour

eux. Pendant plus de vingt ans il garda cette prééminence pratique qu'en vain on auroit cherché à lui disputer. Partager la faveur publique eût été pour lui une sorte de déchéance, dont son esprit naturellement un peu dominateur ne se seroit point accommodé. Il n'y eut que les événemens inattendus de 1814 qui purent le déterminer à abandonner un théâtre où il avoit constamment joué le premier rôle. Dès-lors la politique absorba tous ses instans, et cette étude devoit d'autant plus lui plaire que de bons esprits ont pensé et prouvé que la science des gouvernemens étoit infiniment simplifiée par la science de l'homme.

Avec un esprit aussi élevé, une opinion et des principes aussi fortement prononcés en faveur du gouvernement légitime et monarchique, M. Brenet, en 1815, pouvoit difficilement rester étranger aux importantes modifications politiques qui venoient de préparer de nouvelles destinées pour l'Europe, et qui replaçoient enfin notre patrie sur des bases beaucoup plus durables. Les armées du continent inondoient notre territoire, et de la conduite qu'adopteroient les Chambres alloit peut-être dépendre le sort de la France. Dans une circonstance si éminemment critique, le gou-

vernement en appela à la sagesse et à la prudence des électeurs. Il leur demanda des hommes dévoués à la cause royale, ennemis de la fraude, inaccessibles à la crainte ou à la séduction, et dont le patriotisme l'aidât à sauver l'État d'une ruine qui paroissoit alors presqu'inévitable. M. Brenet qui, pour le département de la Côte-d'Or, étoit l'homme intègre et le royaliste par excellence, fixa sur lui les regards et fut désigné pour siéger dans la Chambre des Députés dont la France attendoit son salut. Nous ne dirons pas ce qu'il y fut. La mémoire de tous en conserve le souvenir. Le roi trouva en lui un sujet loyal, et la France un mandataire fidèle qui défendit avec honneur ses plus chers intérêts. La discussion du budget lui fournit sur-tout l'occasion de montrer cette inflexibilité de principes qui le caractérisa dans tous les temps de sa vie. Il ne monta jamais alors à la tribune que pour faire valoir tout ce qui pouvoit consolider l'autorité royale, maintenir la stabilité du trône, commander le respect des droits et des propriétés de tous, et pour repousser de toutes ses forces, de la France régénérée, des hommes étrangers par leurs habitudes au nouvel ordre de choses.

Lors de la dissolution de cette Chambre, le

Ministère s'opposa à la réélection d'un citoyen d'une vertu aussi rigide et aussi passionné pour la vérité que pour son roi et sa patrie. Mais en 1820, M. Brenet fut rappelé sur la scène politique. Depuis il a constamment siégé à la Chambre des Députés où il jouissoit d'une grande considération. Deux fois encore il fut appelé à présider les collèges électoraux de Dijon et de Châtillon. Il dut ce choix honorable au sentiment d'estime que le monarque ne pouvoit refuser à son caractère, sentiment qui se montra d'une manière plus éclatante encore lorsque la nouvelle de sa maladie vint retentir jusque sur les marches du trône.

Mais sans vouloir suivre plus long-temps M. Brenet dans sa carrière politique, examinons-le de nouveau dans une science à laquelle il dut ses véritables titres de gloire.

Il est des médecins qu'Hippocrate compare avec raison à de mauvais pilotes. En effet, les fautes de ces derniers s'aperçoivent rarement lorsque le vent est favorable; dans le cas contraire, s'ils sont surpris par une tempête furieuse, on voit bientôt que c'est par ignorance qu'ils ont laissé périr le vaisseau. Cette sage comparaison du vieillard de Cos ne sauroit aucunement s'appliquer à

M. Brenet. Ses lumières, la finesse de son tact et de ses aperçus, ont éclaté dans des circonstances difficiles et très propres à mettre en évidence toutes les ressources de son esprit. Disons-le cependant : c'est moins par une étude assidue des oracles de la médecine, que par une méditation constante des grands secrets de son art, qu'il mérita sa réputation. Probablement qu'il pensoit que la lecture ne fournit guère que des opinions et des hypothèses où un bon esprit a peu de chose à recueillir. Aussi cherchoit-il ses livres dans sa tête, pour reproduire une pensée de Fontenelle (1). Personne plus que lui ne porta à un plus haut degré les talens qui caractérisent le vrai médecin. Il avoit le coup d'œil d'une justesse et d'une promptitude étonnante. C'étoit pour lui une sorte d'inspiration dont la force et la clarté lui démontroient la vérité. Aussi dès qu'il avoit

(1) Bichat, dont le nom est si célèbre, ne dut tous ses succès qu'à de semblables habitudes. Si je suis allé si vite, disoit ce grand homme peu de temps avant sa mort, c'est que j'ai peu lu; les livres ne doivent être que le mémorial des faits; or, en est-il besoin dans une science où les matériaux sont toujours près de nous; où nous avons en quelque sorte les livres vivans des morts et des malades?

conçu et adopté un plan de traitement, il le suivoit avec la constance qui n'appartient qu'aux médecins dignes de ce nom. C'étoit un des traits distinctifs des Baillou, des Fernel, des Fouquet, des Fizes, des Bordeu, des Corvisart. Par son inflexibilité il rassuroit ses malades au lieu de les alarmer, et leur courage redoubloit en proportion de ses rigueurs. Malgré les nombreux succès qu'il devoit à ce plan de conduite et qui faisoient en quelque sorte croire à son infaillibilité en médecine, il accordoit peu de pouvoir à cette science sur la marche et l'issue des maux qui affligent l'espèce humaine. Au reste cette croyance ne lui étoit pas particulière. Elle lui étoit commune avec beaucoup d'habiles praticiens que l'on consulte plus particulièrement pour la série nombreuse des maladies chroniques, genre de lésions sur lesquelles la médecine a encore peu de données exactes, et que l'on combat avec d'autant plus de difficulté qu'elles naissent et se développent souvent dans la profondeur de nos organes à l'insçu des personnes qui en sont atteintes. M. Brenet ne ressembloit en aucune manière à ces prétendus beaux esprits qui discourent sur tout et sans cesse, par indigence d'idées. Il parloit fort peu à moins qu'il ne fût ins-

piré par un sujet de son goût ou par le feu de la conversation. Il suivoit avec une exactitude religieuse le grand précepte de Fénélon, qui vouloit qu'on ne se servît de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour bien dire. Sa manière de s'exprimer lui étoit propre. Elle étoit brève et quelquefois sèche. Ce défaut est grave pour un médecin qui est souvent forcé de donner le change à une imagination malade par des frais de complaisance. Mais quel qu'il fût, M. Brenet n'en subjuguoit pas moins l'esprit de ceux qu'il avoit intérêt de convaincre. Il refusoit donc toujours à ses malades ces explications circonstanciées et futiles qu'ils recherchent tous avec avidité, qu'ils entendent peu, mais qu'ils écoutent avec plaisir. Loin de ressembler à ces médecins qui se soumettent à tous les caprices de leurs malades, il ne se prêtoit jamais à leurs vaines objections. La réflexion lui avoit suffisamment appris que pour obtenir la confiance du public il s'agit souvent beaucoup moins de lui plaire que de fixer son attention, et que l'homme qui nous traite avec le plus de rigueur n'est pas toujours celui qui en reçoit le moins d'accueil.

Le cœur de M. Brenet étoit un assemblage

des plus précieuses et des plus rares qualités. Sa probité sur-tout étoit des plus austères, et mieux que personne il justifia cette remarque, que ceux qui étudient les phénomènes de la nature sont ordinairement simples, réglés et sages comme elle. Il possédoit à un très haut degré cette philosophie qui règle nos actions et qui les dirige vers l'honnête. Il avoit en un mot la philosophie des mœurs, bien préférable à la philosophie de l'esprit, trop commune au siècle où nous vivons. Avec cette disposition morale, M. Brenet devoit être religieux; il le fut en effet. La religion s'allie trop bien avec les devoirs de l'homme pour qu'il ne lui ouvrît pas son cœur. Méprisant un vain faste qui avilit la vertu, il devoit être simple dans ses manières et dans tout son extérieur. C'est ainsi que nous le connûmes tous. Ainsi pensoient nos vieux pères, rigides dans leur conduite et simples dans leurs mœurs. Toutefois, nous le dirons avec franchise, et ce sera encore honorer M. Brenet que de rendre hommage à une vertu qu'il a si bien pratiquée; il ne fut pas exempt de ces légers défauts qui, dans les hommes supérieurs, ne font que relever leurs excellentes qualités. Ainsi l'on pourroit craindre peut-être, que la sévérité de ses manières,

la froideur de son abord, n'aient effarouché plus d'un jeune talent, avide des conseils de l'expérience et capable d'en profiter. Peut-être que la conscience de son mérite que personne ne songeoit à lui contester, ne le rassuroit pas encore assez contre les caprices de l'opinion; et l'habitude de régner pour ainsi dire sans partage, le prévenoit-elle contre ceux qui n'auroient voulu que marcher sur ses traces. Mais ce sont là de foibles ombres qui n'ôtent rien à un mérite comme le sien. La flatterie auroit craint sans doute de les reproduire; et cet oubli volontaire n'eût été qu'injurieux à la mémoire de M. Brenet. Ce n'est pas lui qui a jamais eu besoin qu'on le louât aux dépens de la vérité.

Tel a été le médecin ravi en 1824 à sa patrie, à sa famille et à ses nombreux amis, par une maladie qui est en quelque sorte l'apanage des hommes supérieurs. Depuis quelques années il étoit tourmenté par une affection goutteuse, qui quoique légère, donnoit cependant des inquiétudes à ceux qui l'approchoient. Le 1er mai 1824, il éprouva à la suite de travaux très assidus, un mouvement de fièvre et quelques douleurs de tête. Cependant son mal ne lui paroissant pas grave, il ne voulut point modérer son activité habi-

tuelle. Il oublioit alors qu'elle étoit hors de proportion avec ses forces physiques, singulièrement altérées depuis quelque temps. Le lendemain, la maladie ayant fait de nouveaux progrès, on ne put se dissimuler que M. Brenet étoit atteint d'une céphalite aiguë. Aussitôt les médecins les plus renommés de la capitale accourent près de leur confrère. Tous veulent lui porter les premiers soins. Un instant ils pensent que la science triomphera d'une apoplexie qui étoit devenue imminente. Vain espoir! La maladie étoit incurable, et le 3 mai, après une agonie de plusieurs heures, il ne restoit plus de M. Brenet que les souvenirs de sa vie. Ainsi finit un homme de bien, cher à ses compatriotes, dont il fut le consolateur et l'ami; qui conserva une noble indépendance dans un temps où chacun fléchissoit devant l'injustice et l'oppression, et couroit au devant de la servitude; qui fut désintéressé lorsque le cœur de tous étoit desséché par l'égoïsme, et qui lègue pour noble héritage aux jeunes médecins ses successeurs, l'exemple d'une vie honorable et remplie par la pratique des plus nobles vertus (1).

(1) M. Brenet étoit aussi associé de la Société royale de médecine et membre de la Légion d'honneur.

Notice *sur* M. Couturier.

M. *Jean* Couturier est né à Dijon le 23 avril 1768.

Il répondit par d'excellentes études aux soins de M. Nicolas Couturier, son père, greffier au parlement, qui le destinoit à l'exercice de la profession d'avocat.

Les premiers pas du jeune Couturier dans cette carrière, donnoient des espérances lorsque la Révolution vint les renverser, et sa fortune avec elles.

Réduit à tirer parti, d'une autre manière, du fruit de ses études, il se fit instituteur; et la confiance que ses principes religieux inspiroient, lui procura un grand nombre d'élèves.

Mais il ne tarda pas à être en butte aux persécutions de gens qui ne professoient pas ces mêmes principes. Des commissaires chargés d'inspecter l'école de M. Couturier, le prirent *en flagrant délit*, par la découverte qu'ils firent d'un *Catéchisme* parmi les livres classiques dont il faisoit usage, et un arrêté municipal lança un interdit sur son établissement. Il resta fermé jusqu'à la chute du Directoire; mais cet acte révolutionnaire

fut impuissant pour empêcher l'instituteur de donner secrètement ses leçons dans les maisons particulières où l'appeloit la confiance des pères de famille.

Cependant Buonaparte s'empare du pouvoir et promet à la France des jours meilleurs. Une illusion qui ne pouvoit naître que chez des ames honnêtes, leur fait dès-lors entrevoir le rétablissement du monarque légitime et le triomphe de la Religion.

Enflammé par cet espoir consolant, M. Couturier publia une épître en vers bientôt recherchée avec tant d'empressement, qu'en moins de quinze jours trois éditions en furent faites et épuisées.

Dans cette épître, adressée à Buonaparte, le poëte invitoit le consul à rétablir la Religion. Il eut la satisfaction de voir se réaliser, par le concordat, le vœu qu'il avoit osé faire entendre.

Au mérite de sa hardiesse dans les circonstances où se trouvoit la France, l'épître à Buonaparte réunissoit un mérite littéraire qui fut apprécié par les personnes même dont elle contrarioit le plus les opinions. Un écrivain périodique, tout en persiflant l'auteur sur les pieux conseils qu'il donnoit au maître de la France, ne put se refuser à louer

son ouvrage sous le rapport du talent poétique dont il étoit empreint.

Plus tard, M. Couturier, dont un premier pas vers le bien de son pays ne remplissoit pas suffisamment les vœux, conçut l'idée d'une seconde épître au consul pour l'inviter, sans détours, à relever le trône des Bourbons. Il la terminoit par ce trait remarquable :

« Consens à devenir le second de la France,
« Et tu seras le premier des mortels. »

Mais cette pièce ne fut point mise au jour; sa lecture ne dépassa point le cercle des amis de l'auteur; toutefois elle finit par n'être plus un secret pour le public.

M. Couturier, devenu libre enfin de rouvrir son école, reprit les pénibles fonctions d'instituteur qui faisoient sa seule ressource; puis il ne tarda pas à être appelé à la tête du collège de Gray (Haute-Saône), en qualité de directeur et à y occuper en même temps la chaire de rhétorique.

Il remplissoit ces fonctions, lorsque le 8 juin 1808, l'Académie de Dijon l'admit au nombre de ses associés non résidans.

Après l'organisation de l'université, il fut rappelé à Dijon, pour occuper au lycée de cette ville, les modestes fonctions de professeur de troisième.

Nommé en 1815, après les cent jours, administrateur provisoire de cet établissement devenu collége royal, il trouva les détails dont il étoit chargé trop opposés à ses habitudes et à ses goûts, pour désirer sa nomination au poste de proviseur. Après trois mois d'exercice de l'administration qui lui avoit été confiée, il accepta la place bien moins lucrative de professeur de rhétorique du même collége, avec la perspective d'une chaire dans la Faculté des lettres : perspective qui a fini par s'évanouir devant lui.

Fixé à Dijon, M. Couturier chercha, en fréquentant les séances de l'Académie, et en lui payant de temps en temps sa part du tribut que lui doivent ses membres, à justifier son admission au sein de cette compagnie; mais ses travaux académiques furent bornés à quelques pièces de poésie presques toutes de circonstances, et à deux opuscules en prose (1).

---

(1) Voici, outre ses deux *Épîtres à Buonaparte*, ce que l'on connoît des productions littéraires de M. Couturier :

I. Ode imitée du psaume 73 (*Ut quid, Deus, repulisti in finem?*) sur les impiétés commises en France. 1800.

D'après les idées sur l'amour de la gloire que M. Couturier a développées dans son

---

II. Épître sur l'Église, présentée au pape Pie VII. 1800.

III. Prière pour Louis XVIII, tirée du psaume 19 (*Exaudiat te Dominus*).

IV. Couplets à S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême (aujourd'hui Dauphine), sur son retour en France.

Les mémoires de l'Académie mentionnent d'autres pièces, dont voici la liste.

V. Épître à M. Daru. (*Séance publique* du 8 avril 1813).

VI. Discours sur les avantages que les orateurs et les poëtes peuvent tirer de la lecture et de l'étude de la littérature des Hébreux. (*Ibidem*).

VII. Ode aux souverains coalisés, en 1799, adressée aux puissances alliées lors de leur entrée en France en 1814. (*Séance publique* du 30 mars 1816.)

VIII. Ode aux puissances alliées réunies à Paris, en 1814. (*Ibid.*)

IX. Ode à madame de Vannoz, sur l'amour de la gloire. (Lue à la *séance particulière* du 26 mai 1816).

X. Ode sur le mariage de Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, avec Marie-Caroline-Thérèse, princesse de Naples. (*Séance publique* du 30 avril 1817).

XI. Ode sur la mort du prince de Condé. (Lue à la *séance publique* du 4 juillet 1818, et imprimée page 104-106 du procès-verbal de cette séance).

épître à madame de Vannoz (1), il n'est pas étonnant qu'il n'ait pas cherché à se créer une renommée par des travaux littéraires, ou plus nombreux ou plus importans.

D'un autre côté, en se laissant entraîner par son goût pour la poésie, notre confrère eût craint de dérober aux devoirs de son état et aux pratiques religieuses auxquelles il se

---

XII. Mémoire sur l'instruction publique, dédié aux parens chrétiens. In 8°, Dijon, 1815. — 2e Édition, revue et augmentée. Dijon, 1818. In-8° de 75 pages. (*Seance publique* du 4 juillet 1818.)

(1) Dans l'épître à madame de Vannoz, le poëte entre en matière par des réflexions générales sur les divers sentimens qui animent l'homme; il les envisage ensuite sous leurs différens degrés de force et sous la direction qu'ils peuvent prendre : il conclut que leur exaltation ou leur mauvaise direction en détermine l'abus, et il regarde *l'amour de la renommée après la mort*, comme la suite de l'abus du sentiment de l'immortalité de notre ame. Malgré les preuves qu'il donne, le poëte se défie de ses propres conclusions; il les soumet à madame de Vannoz, dont le talent est bien connu, et il la prie de lui communiquer ses réflexions sur un sujet aussi abstrait. Dans cette pièce, l'auteur a encadré avec beaucoup d'adresse, quelques passages des poésies de madame de Vannoz.

Tel est le compte rendu de l'*Épître sur l'amour de la gloire*, dans la *séance publique* du 30 avril 1817.

livroit dans la solitude qu'il s'étoit créée au milieu du monde, des instans qu'il pensoit leur appartenir tout entiers.

Dès long-temps atteint d'une maladie chronique qui, pendant les dernières années de sa vie, avoit presque entièrement absorbé ses facultés physiques et morales, M. Couturier s'est éteint le 20 novembre 1824, laissant sa nombreuse famille sans fortune, et emportant ses regrets, comme ceux de toutes les personnes qui l'avoient connu.

C.-N. Amanton.

Notice *sur* M. Petitot.

Il est des hommes qui désireroient passer sans être aperçus, mais qui, malgré leur modestie, ne peuvent dérober à l'estime et à la reconnoissance, et leur ardent amour pour le bien, et la solidité de leurs principes, et la fermeté de leur noble caractère, et leurs talens supérieurs, et leurs nombreux et importans services.

C'est en vain qu'ils fuient la multitude et qu'ils s'efforcent de rétrécir le cercle dans lequel ils se placent; leur vie, quelque courte qu'elle soit, leur fait toujours rencontrer des amis qu'ils servent, des accidens qu'ils supportent avec calme et courage, des circons-

tances difficiles au-dessus desquelles ils s'élèvent, des loisirs qu'ils savent laborieusement et glorieusement remplir; et bientôt malgré eux, des témoins parlent, dénoncent à la renommée les titres de celui qui veut se cacher, et l'homme de bien, le cœur droit, l'esprit sage et éclairé, le littérateur habile est connu; aussitôt, ses relations s'étendent, la société réclame ses services. Il a beau résister : on l'élève successivement et toujours malgré lui; il répète sans cesse qu'il n'est point propre aux affaires : et chacun des emplois toujours plus importans qu'on lui impose semble n'avoir pour lui aucune difficulté; tant son esprit juste et son caractère ferme savent les éviter ou les aplanir!

Tel est l'abrégé de la vie trop courte, quoique si bien remplie, de Claud.-Bern. PETITOT, de Dijon, mort à Paris le 6 avril 1825, âgé de 53 ans.

Après avoir fait ses études au collége de Dijon, il fut envoyé à Paris où ses talens et son dévouement aux bonnes doctrines ne tardèrent pas à être distingués; il en donna des preuves multipliées dans une suite d'articles publiés dans les écrits périodiques de cette époque. Il y avoit déjà du courage à res-

pecter hautement ce qui alloit être foulé aux pieds : la Révolution commençoit.

Bientôt M. Petitot fut arraché à la modeste carrière que l'amour du bien lui avoit fait embrasser, pour aller montrer une autre espèce de courage, celui de porter avec résignation, on pourroit même dire avec dignité, le fardeau d'une profession absolument opposée à ses goûts. Il faut l'avoir connu pour mesurer toute la force d'ame qui lui a été nécessaire pour être soldat sans se plaindre, et pour conserver même dans une position aussi pénible son esprit assez libre pour chercher au milieu des camps quelques dédommagemens dans tout ce qui avoit jusqu'alors fait le charme de ses études. Au reste le danger n'étoit rien pour lui, il ne s'en occupoit que pour ceux qui étoient à ses côtés, et qui, tout incapables qu'ils étoient d'apprécier un homme aussi distingué, sentoient néanmoins et respectoient sa supériorité.

Heureusement cette cruelle épreuve ne fut pas de longue durée : M. Petitot eut bientôt la liberté de reprendre ses habitudes, et il revint à Paris.

Bien que les premiers travaux auxquels il s'adonna à son retour annonçassent qu'il

pouvoit se distinguer dans des genres différens, il fit pour lui-même ce à quoi il étoit assez généralement porté, il se jugea sévèrement, trop sévèrement peut-être ; il abandonna une branche de littérature dans laquelle il eût pu obtenir aussi des succès, et se livra sans réserve à la critique et à l'histoire.

Les ouvrages qu'il a publiés dans ces deux genres, et dont la réputation bien établie ne peut que s'accroître avec le temps, annoncent et la pureté de son goût, et la solidité de son jugement, et son immense érudition, et la passion toujours ardente et jamais un seul instant satisfaite qui l'entraînoit vers le travail, lors même que ses forces s'y refusoient.

Telle étoit la facilité et l'activité de M. Petitot que ses productions littéraires les plus importantes n'ont été cependant que le fruit des loisirs qu'il savoit se créer au milieu des emplois publics qu'il remplissoit depuis plus de vingt ans.

A peine en effet les troubles de la Révolution furent-ils calmés qu'il fut chargé de réorganiser les colléges de Paris. Il fut ensuite créé inspecteur général des études par M. de Fontanes à qui il avoit rendu d'importans services dans des circonstances où l'on ne pou-

voit en attendre que de la part des amis si rares qui ressemblent à M. Petitot. Depuis la restauration il fit successivement partie de la commission royale de l'instruction publique, et du conseil royal de l'université, et il fut enfin promu à la direction générale de l'instruction publique, poste éminent qu'il ne dut qu'à la juste confiance qu'il inspiroit, aux longs services qu'il avoit rendus, et à la connoissance parfaite du corps dont il devoit partager exclusivement la haute administration avec le Ministre.

Déjà il remplissoit avec sa facilité accoutumée ces hautes fonctions lorsque ses forces entièrement épuisées par l'excès du travail laissèrent un libre cours à la maladie dont il étoit depuis long-temps atteint, et il termina sa carrière comme il l'avoit parcourue, en chrétien résigné et ferme sans ostentation.

Il laisse deux fils dont il a été le seul instituteur, et une épouse digne de lui qui leur rappellera ses exemples et ses leçons.

Personne ne connut mieux que M. Petitot ce en quoi consiste l'amitié ; aussi il eut de véritables amis dont il partagea les sentimens : son extérieur qui étoit froid et même sévère au premier aspect cachoit un cœur susceptible d'un attachement vif et solide, et une dé-

licatesse exquise qui lui faisoit toujours deviner ce qu'il falloit faire pour doubler le prix de ses services.

L'Université a fait en lui une bien grande perte, et le vide qu'il laisse dans le cœur de ses amis ne pourra jamais être rempli.

BERTHOT.

M. Petitot a laissé un grand nombre d'ouvrages qui attestent l'excellence de son jugement, la pureté de son goût, et une ardeur pour le travail, qui sans doute a contribué à abréger sa carrière. Dès 1794, il concourut à la rédaction d'un journal sur l'instruction publique ; ensuite il s'essaya dans l'art dramatique ; mais une tragédie qu'il donna au théâtre Français (*Géta et Caracalla*), n'ayant pas eu tout le succès qu'il en espéroit, il renonça à ce genre de composition et se livra à une étude approfondie des différentes parties de la littérature et particulièrement des chefs-d'œuvre de la scène française. Elle ne l'empêcha point de fournir de temps en temps des articles dans plusieurs journaux, principalement dans le *Mercure ;* il s'y montra toujours le défenseur des plus saines doctrines, et contribua avec les La Harpe, les Fontanes, les Dussault, au rétablissement des principes d'ordre, de morale, et de goût littéraire

contre lesquels luttoient encore les partisans effrénés de la Révolution et de ses excès. On doit à M. Petitot :

Œuvres dramatiques du comte Alfieri, trad. de l'italien. Paris 1802, 4 *vol. in*-8°. C'est la seule traduction qui existe de ce célèbre tragique.

Répertoire du Théâtre Français, ou Recueil de tragédies et de comédies restées au Théâtre depuis Rotrou. Paris 1803 — 1805, 23 *vol. in*-8°, fig. Cette collection précieuse, à laquelle a eu part M. Fiévée, est accompagnée pour chaque pièce, d'excellentes notices remarquables par leur exactitude et le bon esprit qui y règne. Une seconde édition, augmentée des chefs-d'œuvre de Beaumarchais, Collin d'Harleville, Ducis et Le Fèvre (en tout 123 pièces), a paru en 1817 — 19, 25 vol. in-8°, fig.; et de suite a été publié le *Répertoire* du 3e ordre, avec un discours préliminaire de M. Petitot. Paris, 1819 — 1820, 8 *vol. in*-8°.

Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, avec un très bon discours préliminaire. *Paris*, 1803, *in*-8°.

Œuvres choisies et posthumes de la Harpe, Paris, 1806, 4 *vol. in*-8°. On y trouve un très beau morceau sur la Religion, qui mal-

heureusement n'est pas terminé. Quant à la prophétie de Cazotte, c'est La Harpe qui en est l'auteur, et qui ne l'a rédigée que longtemps après les événemens, et même après sa conversion.

Dictionnaire abrégé de la Bible, de Chompré, nouvelle édition très augmentée. *Paris*, 1807, *in*-12; 1809, *in*-12.

OEuvres de Racine avec les variantes et les imitations des auteurs grecs et latins, Paris, 1807, 4 *vol. in*-8°. Comme cette édition est stéréotype, on en a multiplié les tirages.

OEuvres de Molière avec des réflexions sur chacune de ses pièces. Paris, 1813, 6 *vol. in*-8°, édition également stéréotype dont on a fait plusieurs tirages avec de nouveaux titres.

De l'initiative des lois, ou Réflexions sur les assemblées délibérantes. Paris, 1814, in-8°.

Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis le règne de Philippe Auguste, jusqu'au commencement du XVIIe *siècle; avec des notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage*. Paris, 1819 — 1825. (En juillet 1825 ont paru les 45e et 46e vol. de cette importante

collection, in-8°). Ceci forme la première série, qui touche à sa fin ; elle aura environ 50 *vol. in*-8°.

Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis l'avénement de Henri IV, jusqu'à la paix de Paris, conclue en 1763; *avec des notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage.* Paris, 1820 — 1825. (En juillet 1825, ont paru les 43e et 44e vol. de cette collection, *in*-8°). Ceci forme la seconde série, qui approche également de sa fin. Elle aura le même nombre de volumes à peu près que la première. Une partie intéressante de cette seconde série est la collection des mémoires inédits et authentiques du cardinal de Richelieu. En général un excellent esprit de critique, une grande modération, et un talent distingué se sont fait remarquer dans les nombreuses notices, notes et commentaires dont M. Petitot a enrichi ces grands tableaux historiques, si intéressans par la variété des temps, des lieux, des circonstances, des faits particuliers, et même du style.

Notice sur M. le baron Denon.

M. le baron *Dominique-Vivant* Denon, né le 4 janvier 1747 à Chalon-sur-Saône, en Bourgogne, aujourd'hui l'une des trois principales villes du département de Saône-et-Loire, est mort à Paris, le 27 avril 1825, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge.

M. Denon, dont le père portoit le titre d'écuyer, commença sa carrière par entrer dans les Pages de la chambre du Roi; il suivoit celle des armes, lorsque Sa Majesté le nomma d'abord gentilhomme ordinaire, puis secrétaire d'ambassade. Ce fut sous ce dernier titre qu'il accompagna à Naples M. le baron de Talleyrand, ambassadeur près Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles; il y resta même revêtu du caractère de chargé d'affaires, en l'absence de l'ambassadeur.

On prétend que dans le cours de sa mission, ce diplomate, alors connu sous le nom de chevalier Denon, encourut la disgrace de la reine Marie-Caroline, et que ce fut cette circonstance qui le détermina à se retirer à Venise.

Ce qu'il y a de certain, c'est que dans cette noble cité, M. Denon, par la constante gaieté de son esprit, par la fécondité de son imagination, et par son penchant à fronder les ridicules, obtint beaucoup de succès de société.

M. Denon, aspirant toutefois à des avantages plus solides et plus durables, mit à profit le séjour assez long qu'il fit sous le beau ciel de l'Italie, pour agrandir ses connoissances et pour se perfectionner dans l'art du dessin, objet de son goût dominant.

Lorsque la Révolution éclata, M. Denon en adopta l'esprit; mais il ne participa jamais à ses excès; et si on le vit former quelques liaisons avec des révolutionnaires marquans, il ne le fit que dans l'intention louable de sauver autant de victimes qu'il pourroit en soustraire aux effets de leurs fureurs.

M. Denon fut l'un des hommes les plus distingués entre ceux qui prirent part, comme artistes ou comme savans, à la fameuse expédition d'Egypte. C'est à lui que nous devons une partie de ce qui nous en reste peut-être de plus intéressant; car parmi les monumens de différens âges, qui couvrent cette terre antique, bien peu paroissent avoir échappé à ses curieuses et constantes recherches; ses savans crayons que ne découragèrent pas les marches forcées, les bivouacs, les privations de tout genre à travers les sables brûlans du désert; que n'intimida même pas le feu d'un ennemi toujours présent quoique fuyant sans cesse; ses savans crayons, disons-nous, en ont fait la précieuse conquête; et le burin en a repro-

duit un grand nombre dans un journal, dont le style, pittoresque comme les objets qu'il retrace, rend la lecture fort attachante. Aussi cet ouvrage, publié sous le titre de *Voyage dans la basse et la haute Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, a-t-il obtenu un succès prodigieux tant en France que chez l'étranger.

M. Denon étant revenu à Paris avec Bonaparte, ce général parvenu au pouvoir suprême, lui confia l'administration des Musées et celle de la Monnoie des Médailles. Ce fut sous la direction de M. Denon qu'on exécuta les médailles destinées à consacrer la mémoire des hauts faits de l'époque, et que l'on vit s'élever la colonne triomphale de la place Vendôme.

Lors de la première restauration, le Roi qui connoissoit personnellement M. Denon, et qui, protecteur très éclairé des arts, apprécioit sa supériorité dans les parties d'administration dont il se trouvoit chargé, le confirma dans ses emplois.

Peut-être sans la désastreuse révolution des cent jours, qui fit tant d'infidèles à la foi jurée, M. Denon seroit-il mort en fonctions; mais il fut du nombre des courtisans qui reportèrent leurs hommages au déserteur de

l'île d'Elbe. Aussi le Roi rentré de nouveau dans ses droits, lui donna-t-il cette fois des successeurs, l'un, M. le comte de Forbin, dans la direction des Musées royaux; l'autre, M. le baron de Puymaurin, dans celle de la Monnoie royale des Médailles.

Malgré cette disgrace qu'on ne sauroit taxer d'injustice, M. Denon, qui étoit de l'Institut, fut, par l'ordonnance de Sa Majesté, du 21 mars 1816, nommé membre de l'Académie royale des Beaux-Arts, section de Peinture.

L'Académie de Dijon le comptoit, depuis le 3 juillet 1798, parmi ses associés non résidans.

Il étoit officier de l'ordre royal de la légion d'honneur, et décoré de l'ordre de seconde classe de Sainte-Anne de Russie, et de l'ordre de la Couronne de Bavière.

On a de M. Denon les ouvrages suivans :

I. *Voyage en Sicile*. Paris, imprim. de Didot l'aîné, 1788, *grand in*-8°.

II. *Voyage dans la basse et la haute Égypte, pendant les campagnes du général Bonaparte*. Paris, imprim. de P. Didot l'aîné, an X-1802, deux vol. *très grand in-fol.* avec 141 planches (1). — Le même *voyage*. Paris,

(1) A quelques exemplaires, on a ajouté, 1° le portrait de M. Denon, d'après Isabey, gravé par lui même

P. Didot l'aîné, an X-1802, *in-4°*, et les planches en 1 vol. *in-fol. atlant.* — Le même *voyage*, sans planches. Paris, imprim. de P. Didot l'aîné, 3 vol. *in-12* (1).

III. *Discours sur les monumens d'antiquité arrivés d'Italie*, prononcé le 8 vendémiaire an XII, à l'Institut. Paris, Didot l'aîné, *in-18*, *gr. pap. vél.*

IV. Nous devons ajouter ici, pour la part qu'y a M. Denon : *Voyage de Henri Swin-*

à la manière de Rembrandt; 2° l'eau-forte de la bataille des Pyramides; 3° la planche 141, double. Cette dernière planche est une copie de l'original sur papyrus trouvé dans la main d'une momie; elle a été découpée et collée avec beaucoup de soin sur du papier blanc. Tel est du moins l'exemplaire décrit sous le n° 783 du *Catal. de liv. préc.* de M. Boserian l'aîné. *In-8°*, Paris, 1811.

Dans le *Catalogue des livres rares et précieux*, etc., du cabinet de M. d'Ourches, *in-8°*, Paris, 1811, le *Voyage dans la basse et haute Égypte* est classé sous le n° 1195, avec cette note : « Exemplaire d'épreuves choisies, et auquel on a ajouté un portrait de M. Denon « gravé par lui-même, épreuve avant la lettre et 6 fig. « doubles (les planches 104, 105, 106, 108, 110 et « 111, aussi gravées par M. Denon, premières épreuves), avec des différences. »

(1) On a fait *à Londres*, en 1802, une édition du *Voyage dans la basse et la haute Égypte*, en 2 volumes

burne dans les deux Siciles, *en* 1777, 1778, 1779 *et* 1780, traduit de l'anglais par un voyageur Français (De la Borde), avec des notes très curieuses, un extrait du *journal d'un voyage de M. Denon*, deux belles cartes géographiques et des tables généalogiques de différens souverains. Paris, de l'imprim. de Didot l'aîné, 1785; 5 vol. *in*-8°, *gr. pap. d'Annonay* (1).

---

in-4° avec un volume de planches. Cette édition, qui a été donnée par M. Peltier, diffère de celle de Paris, d'abord dans le texte qui renferme des corrections assez nombreuses et qui est mis dans un nouvel ordre; ensuite le second volume est augmenté d'un appendice très étendu, contenant des relations particulières et des mémoires publiés par différens officiers et par des savans qui ont fait partie de l'expédition. Mais si ces augmentations donnent quelque prix à l'édition de Londres, elle est fort inférieure à celle de Paris pour l'exécution typographique, et sur-tout pour les planches, qui de 141 ont été réduites à 60. Il a été fait en même temps une édition avec un texte anglais (Voy. *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, par M. J. Ch. BRUNET. 3e édit. tom. 1er, pag. 514).

(1) Le *voyage de M. Denon*, dont il est ici question, est un *voyage de Bayonne à Marseille*; il contient 137 pages et termine le 5e volume du *Voyage de Henri Swinburne*. (Voy. le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* [M. *Ant-Aug*. RENOUARD], tom. 4, pag. 20).

De ces diverses productions de M. Denon, la plus importante sans doute est son *Voyage dans la basse et la haute Égypte*. Cet ouvrage, qui compte parmi ses nombreux souscripteurs, presque tous les souverains et les princes de l'Europe, a pénétré par-tout, et par-tout il jouit de la plus grande estime.

Les personnes qui ne sont pas à portée de rechercher dans l'édition *in-folio*, qui est dès long-temps épuisée et dont le prix est très élevé, les figures qui l'accompagnent, peuvent au moins prendre une idée de la multitude d'objets sur lesquels M. Denon a exercé ses crayons, en lisant l'édition *in*-12, et surtout la préface où respire le goût le plus vif pour l'histoire monumentale de la haute antiquité. Ce morceau est lui-même un tableau animé et plein d'intérêt, de ce qu'offrent de plus curieux et de plus étonnant en ce genre les contrées que M. Denon, tour-à-tour dessinateur et soldat, a parcourues avec une ardeur et un courage que rien n'a pu ni attiédir, ni intimider un seul instant.

C.-N. Amanton.

CATALOGUE

Des ouvrages dont il a été fait hommage à l'Académie depuis le 24 août 1823, jusqu'au 16 novembre 1825.

OUVRAGES COMPOSÉS PAR DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE (1).

1. LETTRES BOURGUIGNONNES, ou Correspondance sur divers points d'histoire littéraire, de biographie, etc., par M. C.-N. Amanton. *Dijon*, 1823, *in*-8°.

2. Commentaire sur le Code pénal, par M. Carnot, Conseiller à la Cour de cassation. *Paris*, 1823-1824; 2 *vol. in*-4°. — *Rapporteurs*, MM. RIAMBOURG, FOISSET et LORAIN.

3. Essai sur la fièvre jaune d'Amérique, par M. Thomas, secrétaire de la société médicale de la Nouvelle-Orléans. 1823, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. ANTOINE et PROTAT.

4. Réfutation de l'écrit de M. le duc de Rovigo, etc., relatif à la mort de Mgr le duc d'Enghien, etc., par M. Macquart, 3e édition. *Paris*, 1823, *in*-8°.

---

(1) On a aussi compris dans ce catalogue quelques ouvrages anciens, dont un membre résidant a bien voulu enrichir la bibliothèque de l'Académie.

5. Notice sur M. Girault, par M. C.-N. Amanton. *Dijon*, 1823, *in*-8°.

6. Annales de l'agriculture française, par MM. Tessier et Bosc. *Paris, décembre* 1823.—*Juin* 1825. 31 n^{os} in-8°.

7. Annuaire du département de la Côte-d'Or, pour 1824, par feu M. Girault, présenté par M. Girault fils. *Dijon*, 1823, *in*-12.

8. Lettre à M. C.-N. A****** sur un ouvrage intitulé : Les Poëtes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe ; par M. P...... ; et notice sur les Euvres de Lovïse Labé Lionnoize, par M. C.-N. Amanton. *Dijon*, 1824, *in*-8°.

9. Quelques idées sur la rage, etc., par M. Bouvier, médecin du garde-meuble de la couronne. Manuscrit, *in*-4°. *Rapporteur*, M. Antoine.

10. Observations sur le passage de M. Millin à Dijon, avec des recherches historiques sur les antiquités de cette ville et de ses environs, (par M. Baudot, juge au Tribunal de première instance de Dijon). *Dijon*, 1808, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Gueneau-d'Aumont, de Courtivron et Peignot.

11. Dithyrambe à S. A. R. Mg^{r} le duc d'Angoulême, par M. Mollevaut, membre de l'Institut. *Paris*, 1824, *in*-8°.

12. Maison de saint Bernard à Fontaine-les-Dijon, par feu M. Girault. *Dijon*, 1824, *in*-12.

13. Mémoire sur la prétendue greffe columelle, par M. Thouin, membre de l'Institut, *in*-4°. — *Rapporteur*, M. Morland.

14. Le philosophe à table. Pièce de vers, par M. Chatillon fils, membre correspondant. *Paris*, 1824, *in*-8°. *Rapporteur*, M. Gueneau de Mussy.

15. Traduction française des fables de Phèdre, par M. Toussaint, mss, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Guéneau de Mussy et Lorain.

16. Notice nécrologique sur M. Brenet, membre de la Chambre des Députés et de l'Académie de Dijon. Par M. C.-N. Amanton. *Dijon*, 1824, *in*-8°.

17. Notice historique sur le docteur Jenner, par M. Louis Valentin, D.-M. 2e édition. 1824, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Salgues.

18. Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieu, par M. Eusèbe Salverte. *Paris*, 1824, 2 *vol. in*-8°. — *Rapporteur*, M. Peignot.

19. Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine. Recueil de tableaux (statistiques) dressés et réunis, etc., etc. (Par M. Villot, archiviste de la ville de Paris). *Paris*, 1821, *in*-8°, *plus* 40 *tableaux de diverses grandeurs*; *Paris*, 1823, *in*-4° *composé de discours et tableaux*. — *Rapporteurs*, MM. Amanton et Peignot.

20. Rapport fait à l'Académie des sciences de Paris, par MM. Chaussier et Percy, sur le nouveau moyen du docteur Civiale pour détruire la pierre dans la vessie. *Paris*, 1824, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Vallot, Protat et Antoine.

21. Notice nécrologique sur M. l'abbé Volfius, par M. C.-N. Amanton. *Dijon*, 1824, *in*-8°.

22. Observations sur la recherche des objets d'antiquité, dans le département du Puy-de-Dôme; par M. l'abbé Lacoste. *Clermont*, 1824, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Peignot.

23. Physiologie de l'homme, par M. Adelon. *Paris*,

1823. 4 *vol. in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Antoine, Salgues et Vallot.

24. Rapport fait à la société Linnéenne de Paris, sur le fossile trouvé au Long-Rocher dans la fontaine de Fontainebleau. Par M. Thiébaut de Berneaud. *Paris*, 1824, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Séné et Vallot.

25. L'Abbaye au bois, conte, par M. Guillaume. *Besançon*, 1824, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Peignot.

26. OEuvres inédites de Grosley, édition originale, collationnée sur son manuscrit et augmentée d'articles biographiques, de remarques et d'un discours préliminaire, par M. L.-M. Patris-Debreuil. *Paris*, C.-F. *Patris*, 1812, 3 *vol. in*-8°, *portraits*.

27. Ephémérides de P.-J. Grosley, membre de plusieurs académies, ouvrage historique mis dans un nouvel ordre, corrigé sur les manuscrits de l'auteur et augmenté de plusieurs morceaux inédits, avec un précis de sa vie et de ses écrits, et des notes, par M. Patris-Debreuil, éditeur. *Paris*, 1811, 2 *vol. in*-8°.

28. Discours prononcé par M. Patris Debreuil lors de l'inauguration du buste de Grosley. *Troyes*, *in*-8°.

29. Mélanges de biographie, d'économie politique et de critique morale et littéraire, par M. Patris-Debreuil. *Troyes*, 1824, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Peignot.

30. Rapport sur l'établissement et les premiers travaux du conseil de salubrité de la ville de Lyon. Par M. Grognier. *Lyon*, 1824, *in*-4°. — *Rapporteurs*, MM. Séné et Tilloy.

31. Observations sur la peinture sur verre, etc., par M. Alexandre Lenoir, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Devosge et Peignot.

32. De la gélatine, des os et de son bouillon, par

M. Cadet-de-Vaux, 1818, *in*-12. — De la goutte et du rhumatisme, par le même, 1824, *in*-12. — *Rapporteur*, M. Durande.

33. Conservation du moût soustrait à la fermentation spiritueuse, par M. Cadet-de-Vaux. 1819, *in*-12. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

34. De l'économie alimentaire du peuple, par M. Cadet-de-Vaux. 1814, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Durande.

35. Evvres de Lovïze Labé Lionnoise, (éditeur, M. Breghot du Lut), etc. *Lion*, 1824, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Durande et Amanton.

36. Œuvres de M. Mollevaut (18ᵉ tome), 1824, *in*-18.

37. Fables par M. B....... (Bressier), *Dijon*, 1824, *in*-12. — *Rapporteurs*, MM. Foisset et Lorain.

38. Le corps et l'ame, pièce de poésie, par M. François de Neuf-Château. *Paris*, 1824, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Bressier.

39. Description et usage du pantographe, par M. de Saint-Mesmin, mss., imprimé depuis, *in*-8° pl. — *Rapporteurs*, MM. Gueneau-d'Aumont, Salgues et Durande.

40. Quelques considérations sur les soins à donner aux femmes pendant le travail de l'accouchement, par M. Chaussier. *Paris*, 1824, *in*-8°. — Notice historique sur Mᵐᵉ Chapelle, sage-femme en chef de la maison d'accouchement, par M. Chaussier, 1823, *in*-8°. — Considérations sur les convulsions qui attaquent les femmes enceintes, etc., par M. Chaussier, 1824, *in*-8°. — Recueil de mémoires, consultations et rapports sur deux objets de médecine, etc., par M. Chaussier, 1824,

in-8°. — *Rapporteurs*, MM. Antoine, Salgues et Durande.

41. Observations et recherches sur la cyanose ou maladie bleue, par M. E. Gintrac, D.-M. *Paris*, 1824, 1 *vol. in*-8°.—*Rapporteurs*, MM. Vallot et Antoine.

42. Le Pantographe perfectionné, par M. F. de S. M. (Dijon), 1824, in-8°, *fig.*

43. Éloge de M. de Pressigny, archevêque de Besançon, par M. Béchet, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon. (Dans le Compte rendu de la séance publique de cette Académie, du 24 août 1824, *in*-8°). — *Rapporteurs*, MM. Gueneau d'Aumont et Peignot.

44. De la fixité et de l'invariabilité des sons musicaux, par M. De la Salette, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. de Missery.

45. Adieux de lord Byron à la Grèce, par M. Ch. Brugnot, *Paris*, *Firm. Didot*, *in*-8°.

46. Description des environs de Paris, considérés sous les rapports topographique, historique et monumental. Par M. Donnet. *Paris*, 1824, 1 *vol. in*-8°, *fig.* — *Rapporteurs*, MM. de Saint-Mesmin et Amanton.

47. Le testament de Louise Labé. Envoi de M. Breghot du Lut. *Lyon*, 1824, *in*-8°.

48. Notice sur Bordes, poëte lyonnois, par M. Péricaud aîné, *Lyon*, *in*-8°.

49. Recherches sur le culte de Bacchus, symbole de la force reproductive, par M. Rolle, bibliothécaire de la ville de Paris. Ouvrage qui a remporté le prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1819. *Paris*, 1824, 3 *vol. in*-8°.—*Rapporteurs*, MM. Baudot et Maillard de Chambure.

50. Chemical essays, principally relating to the arts

and manufactures of the british dominions, by Samuel Parkes, etc., the second édition. *London*, 1823, 2 *vol. in*-8°, *fig.*

51. Pièces de vers, par M. de Labouïsse. — *Rapporteur*, M. Bressier.

52. Dialogues, contes et autres poésies, par M. Briffaut. *Paris*, 1824, 2 *vol. in*-16. — *Rapporteurs*, MM. Foisset et Lorain.

53. Observations sur les polygones étoilés, par M. Lévy, professeur de mathématiques à Rouen; 1824, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Gueneau d'Aumont.

54. Flore de la Haute-Loire, par M. Arnaud, D..M. au Puy; 1825, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Durande et Vallot.

55. Origine astronomique du jeu des échecs, expliquée par le calendrier égyptien, etc., par M. Villot. *Paris*, 1825, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Gueneau-d'Aumont.

56. Éloge de Louis XVIII, par M. Patris-Debreuil. *Paris*, 1816, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Gueneau de Mussy et Amanton.

57. Mémorial religieux ou Choix de pensées sur la Religion et sur l'Écriture Sainte, par G. P......, *in*-18.

58. Tableau synoptique de la méthode botanique de Tournefort; — *idem* de celle de Linné; — *idem* de celle de B. et A. L. Jussieu; — *idem* de celle de M. Durande; — plan et divisions d'un cours de zoonomie; — table synoptique des solides organiques; — table synoptique des humeurs ou fluides animaux; — etc., etc. Ces tableaux *in-fol. atl.* envoyés par M. le docteur Chaussier.

59. L'Octavius de Minucius Felix, nouvelle traduction par M. Pericaud de Lyon, avec le texte en regard.

Lyon, 1823, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Amanton et Bressier.

60. Notice sur Leidrade, Agobard et Amolon, archevêques de Lyon, par M. A. Pericaud. *Lyon*, 1825, *in*-8°.

61. Avis au public sur l'emploi raisonné des sangsues, par M. Picquet, D.-M. *Saint-Claude*, 1825, *in*-12. — *Rapporteur*, M. Antoine.

62. La Chemise, conte, et les derniers adieux du poëte, élégie, par M. N. Chatillon. *Paris*, 1825, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Foisset.

63. Numismata aurea imperatorum augustorum et cæsarum, auctore Foy Vaillant. *Parisi.*, 1697, *in-fol. fig.* — Familiæ romanæ quæ in antiquis numismatibus reperiuntur, *in-fol.*, *fig.* Marmora taurinensia, etc., 1747, 2 *vol. in*-4°. Ces trois ouvrages ont été offerts à l'Académie par M. Baudot, membre résidant.

64. Observations of the apparent distances and positions of 380 double and triple stars, etc., by J.-F. Herschell, etc. *London*, 1825, *in*-4°, *fig.* — *Rapporteur*, M. Gueneau d'Aumont.

65. Notice sur les bains de Saint-Gervais et sur un remède nouveau pour la gangrène. Par A. Mathey, D.-M., *in*-8°. *Rapporteur*, M. Salgues.

66. Notes sur les bierres économiques, par M. Bosc; *in*-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

67. Notice bibliographique sur les éditions et traductions françaises des œuvres de Cicéron. Par M. Breghot du Lut et Pericaud. *Paris*, 1825, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Amanton.

68. Principaux systêmes de notation musicale usités ou proposés chez divers peuples tant anciens que moder-



nes, etc., par M. Raymond. *Turin*, 1824, *in*-4°, *pl.* — *Rapporteurs*, MM. Travisini et Péignot.

69. École royale forestière, cours d'histoire naturelle, *arboretum* forestier. Essai d'une classification des arbres, arbrisseaux et arbustes qui composent les forêts de France. Par M. Masson-Four, professeur. *Nancy*, 1825, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Vallot et Guichard.

70. L'incognito (en vers), par M. N. Chatillon. *Paris*, 1825, *in*-8°.

ENVOIS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

1. Notice des travaux de la Société royale de médecine de Bordeaux, etc., 1823. — *Idem*, 1824; — *idem*, 1825, par M. Dupuch-la-Pointe, secrétaire général. Bordeaux, 3 *parties*, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Antoine.

2. Procès-verbal de la séance publique de l'École royale secondaire de médecine de Bordeaux, tenue le 27 août 1825, etc. *Bordeaux*, *in*-8°.

3. Compte rendu des travaux de la Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, année 1823; — *idem*, année 1824; — *idem*, année 1825. *Lyon*, 3 *parties*, in-8°. — *Rapporteurs*, MM. Morland et de Gouvenain.

4. Compte rendu des travaux de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon; pour le premier sémestre, par M. Regny; pour le second sémestre, par M. Achard-James. *Lyon*, in-8°. — *Rapporteur*, M. Bressier.

5. Mémoires de la Société royale d'Arras pour l'en-

couragement des sciences, lettres et arts. *Arras*, 1823, in-8°. — *Rapporteur*, M. MORLAND.

6. Compte rendu de la séance publique de la Société royale d'Arras pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, du 26 août 1824. *Arras*, in-8°. *Rapporteur*, M. DE GOUVENAIN.

7. Mémoires de la Société centrale d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise, année 1823; — *idem*, année 1824; — *idem*, 1825. XXVe année. *Versailles*, 3 *parties*, in-8°. *Rapporteur*, M. DE GOUVENAIN.

8. Société centrale d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise. Mémoire sur les pommes de terre; faisant suite aux différens rapports faits à la Société, par M. de Jouvencel. *Versailles*, 1824, *in-fol.* *Rapporteur*, M. DE GOUVENAIN.

9. Mémoires et rapports publiés par la Société royale et centrale d'agriculture de la Seine, année 1822; — *idem*, année 1823; — *idem*, année 1824. *Paris*, 3 *parties*, in-8°. *Rapporteur*, M. DE GOUVENAIN.

10. Rapports lus à la Société royale et centrale d'agriculture, sur les concours pour la traduction des ouvrages relatifs à l'économie rurale, etc., par MM. Coqueret-Montbrun et Gerard. *Paris*, 1824, in-8°. — *Rapporteur*, M. DE GOUVENAIN.

11. Programme de la Société royale et centrale d'agriculture, relatif aux prix proposés sur le parti que pourroient tirer les agriculteurs des animaux qui meurent de maladies, de vieillesse, ou par accident. *Paris*, 1825, in-8°.

12. Programme de la séance publique de la Société royale et centrale d'agriculture, du 10 avril 1825, in-8°.

Annuaire de la Société royale et centrale d'agriculture, pour 1825, in-12.

13. Rapport sur les concours pour des observations et des mémoires de médecine vétérinaire, par MM. Desplas, Sicard, etc. *Paris*, in-8°. — *Rapporteur*, M. Protat.

14. Rapport lu à la Société royale et centrale d'agriculture, dans la séance du 10 avril 1825, sur le concours pour des observations et des mémoires de médecine vétérinaire pratique, *Paris*, 1825, *in*-8°.

15. Recueil de mémoires et autres pièces de poésie et de prose de la Société des amis des sciences, à Aix. *Aix*, 1823, in-8°. — *Rapporteurs*, MM. de Courtivron, Durande et Amanton.

16. Séance publique de la Société des amis des sciences à Aix. *Aix*, 1824, in-8°. — *Rapporteurs*, MM. Gueneau d'Aumont et Durande.

17. Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente. *Angoulême*, *tomes* v, vi et vii, 1823, 1824 et 1825, 20 n^os^, in-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

18. Recueil agronomique de la Société des sciences et agriculture du département de Tarn-et-Garonne. *Montauban*, 1823, 1824 et 1825, *tom.* iv, v et vi, 21 n^os^, in-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

19. Journal d'agriculture, lettres et arts, rédigé par les membres de la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain. *Bourg*, 1823, 1824 et 1825, 24 n^os^, in-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

20. Procès-verbaux des séances publiques de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, du 24 août 1822, du 24 août 1823, du 28 janvier 1824, du 24 août 1824 et du 24 août 1825. *Besançon*, 5 *par-*

ties, in-8°.—*Rapporteurs*, MM. Gueneau de Mussy, Lorain, Salgues, Gueneau d'Aumont et Peignot.

21. Archives générales de médecine, 1824, 2 n^os, in-8°.

22. Compte rendu le 6 décembre 1823, des travaux de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon. — *Idem* pour 1824. *Mâcon*, 2 *parties*, in-8°. — *Rapporteurs*, MM. Gueneau d'Aumont, Lorain et Morland.

23. Procès-verbal de la séance publique de la Société d'agriculture, de commerce et arts, de Boulogne sur mer, année 1823; — Compte rendu des travaux de la même société. *Boulogne*, 1825, 1 *vol.* in-4°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

24. Séance publique de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, tenue le 22 octobre 1823, — *idem* pour 1824. *Rouen*, in-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

25. Extraits des travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure. *Rouen*, *tom.* IV, V et VI, 1823 — 1825. 19 n^os, in-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

26. Compte rendu de la séance publique de la Société libre d'émulation de Rouen, tenue le 9 juin 1823. *Rouen*, in-8°. — *Rapporteur*, M. Morland.

27. Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, etc., de Rouen, pendant 1824. *Rouen*, in-8°. *Rapporteurs*, MM. Vallot et Peignot.

28. Journal des propriétaires ruraux pour le midi de la France, rédigé par les membres de la Société royale d'agriculture de Toulouse, de décembre 1823 au mois

de septembre 1825. *Toulouse*, 22 n^os in-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

29. Séance publique de la société royale d'agriculture de la Haute-Garonne, tenue le 1824; séance publique de la même société, tenue le 24 juin 1825. *Toulouse*, in-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

30. Ephémérides de la Société d'agriculture du département de l'Indre. *Châteauroux*, 1823, in 8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

31. Annales de la Société royale des sciences, arts et belles-lettres d'Orléans. *Orléans*, tom. v, vi et vii, 1823 — 1825, 22 n^os, in-8°.

32. Journal de la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin. *Strasbourg*, 1824-1825, in-8°. — *Rapporteur*, M. Vallot.

33. Mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg, 1823, 2 vol. in-8°. — *Rapporteurs*, MM. Gueneau d'Aumont et Peignot.

34. Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, *Tours*, d'*Août* 1823 *au mois de mai* 1825. 22 n^os, in-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

35. Journal d'agriculture, de médecine et des sciences accessoires, faisant suite, etc., dans le département de l'Eure. *Evreux*, 1824-1825, in-8°. — *Rapporteurs*, MM. Vallot et Salgues.

36. Journal d'agriculture et des arts du département de l'Arriège, publié à Foix. *Foix*, 1825, tom. iii et iv, in-8°. — *Rapporteurs*, MM. Vallot et de Gouvenain.

37. Compte rendu des travaux de la Société des

sciences médicales du département de la Moselle, par M. Chaumas. Séance du 6 mai 1824. *Metz*, in-8°. — *Rapporteur*, M. Vallot.

38. Séance publique de la Société des lettres, sciences et arts de Metz, tenue le 20 juin 1825, in-8°. — *Rapporteurs*, MM. Bressier et Amanton.

39. Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. *Châlons-sur-Marne, année* 1824, in-8°.—*Rapporteur*, M. de Gouvenain.

40. Transactions of the society instituted at London, for the encouragement of arts, manufactures and commerce. *London*, 1823, 41e *vol.* in-8°, *fig.* — Idem, *London*, 1824, 42e *vol.* in-8°, *fig.* — *Rapporteur*, M. Gueneau d'Aumont.

41. Mémoires of the astronomical society of London. *London*, 1825, in-4°, pl. — *Rapporteur*, M. Gueneau d'Aumont.

42. Recueil des travaux de la Société d'amateurs des sciences, etc., de Lille. *Lille*, 1824, in-8°. — *Rapporteurs*, MM. Vallot et Durande.

43. Exposé des différens objets qui ont occupé la Société d'agriculture de Dôle, dans ses trois dernières séances..... *Dôle*, 1824, in-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

44. Bulletins de la Société académique d'agriculture etc., du département de la Vienne. *Poitiers*, 1824-1825, in-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

45. Journal de la section de médecine de la Société académique de la Loire-Inférieure. *Nantes*, *livraisons de février à juin* 1825, in-8°. — *Rapporteur*, M. Antoine.

46. Recueil de l'Académie des jeux floraux. *Toulouse*, 1825, in-8°. — *Rapporteur*, M. DE REULLE.

47. Bulletin de la Société de géographie, tom. III, nos 21 et 22. M. DE LA ROQUETTE, rédacteur. *Paris*, 1825, in-8°.

48. Rapport fait à la Société d'agriculture des Vosges, séance du 4 décembre 1824, sur les avantages de la broie mécanique de M. Laforest. *Épinal*, in-8°. — *Rapporteur*, M. DE GOUVERNAIN.

49. Rapport sur le prix relatif à l'application aux exploitations rurales, d'un moulin à blé, par M. Humblot-Conté. Extrait du Bulletin d'encouragement. *Paris*, 1824, in-8°.

50. Recueil agronomique, publié par la Société centrale d'agriculture du département de la Haute-Saône, établie à Vesoul. *Vesoul*, tom. I. 7e et 8e, 9e et 10e livraisons 1823-1824. Tom. II. 1re et 2e livraisons 1824, 3e et 4e livraisons 1825, in-8°. — *Rapporteur*, M. DE GOUVERNAIN.

ENVOIS DIVERS.

1. Annales européennes, et de la Société de fructification, publiées sous la direction de M. Rauch. *Paris*, XIe — XXXIIIe *livraisons*. 1823 — 1825. 22 nos *in*-8°. — *Rapporteur*, M. MORLAND.

2. Mémoire sur la saccharification des fécules, par M. Dubrunfaut, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. GRASSET.

3. Opérations militaires de Mgr le duc d'Angoulême; de l'emploi des loisirs d'un soldat. *Paris*, *in*-8°. *Rapporteur*, M. DE COURTIVRON.

4. Discours qui a remporté le premier accessit au

jugement de l'Académie de Dijon, en 1823, par M. Robelot, *in*-8°.

5. Notice des estampes exposées à la bibliothèque du Roi, par M. Duchesne. *Paris, in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Devosge et de Charrey.

6. Mémoire sur une médaille de Cos représentant Esculape, par M. Pierquin, *in*-8°. — Observations d'une affection vénérienne dégénérée, par le même auteur, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Antoine, Morland et de Charrey.

7. Essai sur l'agriculture dans le Jura, par M. Gayetan, D.-M. à Lons-le-Saulnier, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Morland, Salgues et Guichard.

8. Vers sur le séjour de Mgr le duc d'Angoulême à Bordeaux, par Mme Vien, *in*-8°.

9. Quatre opuscules de M. Herpin, 1° sur les terrains incultes; 2° sur les expériences à peu de frais à faire dans l'agriculture; 3° sur une nouvelle fontaine filtrante domestique; 4° sur la description de plusieurs nouveaux instrumens pour améliorer les vins, *in*-12 et *in*-8°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

10. Discours en vers sur la nécessité d'abolir la peine de mort, par M. Valant; avec d'autres pièces, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Foisset, Lorain et Gueneau de Mussy.

11. Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée, par M. Christian, directeur du conservatoire royal des arts et métiers. *Paris*, 1823 — 1825, 5e, 6e et 7e *vol. in*-4°.

12. Lettre des héritiers de feu Paul Mascagny, au comte de Lasteyrie, *in*-8°.

13. De la chaux considérée comme engrais des terres, par M. le baron de Chaulieu, préfet de la Loire, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. DE GOUVENAIN.

14. Mémoire sur les effets des pompes du système de M. Arnollet, dans leur état de perfectionnement au 1er janvier 1823, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. GUENEAU D'AUMONT.

15. Mémoire sur la machine écossaise à battre les grains. *Paris*, 1824, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. DE GOUVENAIN.

16. Rapport sur une presse propre à retirer le miel des gâteaux de cire, 1823, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. DE GOUVENAIN.

17. Résumé des expériences faites pour constater la bonté du procédé de M. le comte Descars, pour la conservation illimitée des grains et farines. — *Paris*, *mars* 1824, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. DE GOUVENAIN.

18. Compte rendu à Son Exc. le Ministre de l'Intérieur du voyage fait en Angleterre, par M. Duchesne aîné, pour examiner diverses collections d'estampes, publiques et particulières. *Paris*, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. DEVOSGE et PEIGNOT.

19. Recueil de pièces publiées par la compagnie sanitaire contre le rouissage actuel des chanvres et lins, et pour leur préparation par la nouvelle broie mécanique de M. Laforest, etc., avec une boëte renfermant des échantillons du chanvre, papier, chenevottes, etc., obtenus par le nouveau procédé, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. SÉNÉ, TILLOY et VALLOT.

20. Exposition de 1823. Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française. *Paris*, 1824, *in*-8°.

21. Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française. *Paris*, 1824, 1 *vol. in*-8°.

22. Traité de natation, par M. de Courtivron fils, 2e édition. 1824, *in*-12.

32. Archives historiques et statistiques du département du Rhône. *Lyon*, 1824 et 1825, *les quatre premières livraisons*, *in*-8°.

24. L'œnologie, poëme didactique en quatre chants, par M. T..... de Mâcon. *Paris*, 1820, *in*-12. — Stances contre les détracteurs de M. Delamartine, par le même auteur. — *Rapporteurs*, MM. Guenéau de Mussy et Foisset.

25. Témoignages authentiques d'Europe, d'Asie et d'Amérique en faveur de la presse colombienne, par G. Clymer. *Londres*, 1822, *in*-8°, *fig.* (Deux exemplaires dont un en anglais et l'autre en français).

26. On the use of the moxa, etc., par le baron Larrey, trad. en anglais par M. Robley Danglison. *Londres*, 1822, 1 *vol. in*-8°.

27. Plantes cryptogames du nord de la France, par M. Desmazières, fascicule I; 1825, *in*-4°. — *Rapporteur*, M. Morland.

28. La fausse communion de la reine, soutenue au moyen d'un faux, etc., par l'auteur des mémoires secrets et universels de la reine de France. *Paris, novembre* 1824, *in*-8°. — *Rapporteur*, M. Peignot.

29. Mémoire sur la fabrique du magasin central des inventions nouvelles, etc., par M. Quentin-Durand, seconde édition. *Paris*, 1825, *in*-4°. — *Rapporteur*, M. de Gouvenain.

30. Observations barométriques faites à Toulouse par M. Marc Victor, extrait du Compte rendu de l'Académie de Toulouse, etc, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Vallot et Guenéau d'Aumont.

31. Mémoires sur les routes anglaises dites routes de M. Mac-Adam, par sir Bierley. *Paris*, 1824, *in*-8°.

32. Statistique œnologique de l'arrondissement de Beaune, par M. Morelot, D.-M. *Paris*, 1825, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. de Gouvenain, Vallot et Séné.

33. Assemblée générale annuelle de la Société de la morale chrétienne. *Paris*, 1825, *in*-8°. — *Rapporteurs*, MM. Foisset et Riambourg.

34. Journal hebdomadaire des arts et métiers, de la fabrique et de la mécanique pratique, des découvertes, inventions, etc., et de l'économie manufacturière, rurale et domestique de l'Angleterre. Avec une bibliographie des ouvrages publiés en Europe sur l'industrie. tom. 1er, 1er cahier. *Paris*, 1825, *in*-8°.

35. Recherche sur l'emploi des sels neutres dans les analyses végétales, et application de ce procédé à l'opium; par Saint-Robinet, secrétaire de la chimie médicale. *Paris*, 1825, *in*-8°.

36. Des avantages d'une assurance générale contre l'incendie, étendue à tous les immeubles de la France, sous le contrôle des Chambres. *Paris*, 1825, *in*-8°.

37. Le Producteur, journal de l'industrie, des sciences et des beaux arts. *Paris, chez Sautelet*, 1825, nos 1, 2 et 3, *in*-8°. (Le no 3 a été envoyé en double exemplaire).

38. M. Toussaint, au nom de M. Bonier, fait hommage à l'Académie d'un herbier de la Côte-d'Or, recueilli et composé par M. Bonier lui-même.

DU GROUPE DE PINDARE.

L'Académie a décidé, dans sa séance du 12 janvier 1825, que le beau groupe en plâtre représentant la MORT DE PINDARE, (dont M. Petitot, sculpteur Dijonnais, domicilié à Paris, a fait don à l'Académie, et qui jusqu'à ce moment a été dans la salle des séances), sera, sur la demande motivée de plusieurs membres, transporté au Musée de la ville, mais avec une inscription portant que ce groupe appartient à l'Académie ; il a été décidé en outre que ce transport et la reconnoissance du dépôt, par M. le Maire de Dijon, seroient mentionnés au procès-verbal, ainsi que dans le Compte rendu.

Le transport a eu lieu le 18 janvier 1825, ainsi qu'il est constaté dans l'écrit suivant, déposé dans les archives de l'Académie :

« Le Maire de la ville de Dijon, reconnoît qu'un « groupe en plâtre représentant la MORT DE PINDARE, « appartient à l'Académie de Dijon, qu'il est déposé « au Musée de ladite ville, et qu'il sera rendu au corps « académique, à première réquisition de son Président. « Dijon ce 18 janvier 1825. *Signé*, T. L. C. COURTIVRON. »

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de l'Académie,
G. PEIGNOT.

LISTE

Des membres de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

AOUT 1825 (1).

PROTECTEUR.

SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR
LE DUC DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ.

BUREAU.

Président : M. BARBIER DE REULLE.
Vice-Président : M. ANTOINE.
Secrétaire : M. PEIGNOT.
Secrétaire-Adjoint : M. FOISSET.
Bibliothécaire : M.
Garde des Médailles : M.
Conservateur des Collections d'Histoire naturelle : M. VALLOT.

(1) SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

Ordre royal et militaire de Saint-Louis.
(C. ✱), Commandeur.
✱, Chevalier.

Ordre royal de la Légion d'Honneur.
(G. C. ✱), Grand'Croix. (O. ✱), Officier.
(G. ✱), Grand-Officier. ✱, Chevalier.
(C. ✱), Commandeur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : M. Durande.

M. Riambourg.

M. De Gouvenain.

M. Antoine.

Secrétaire : M. Gueneau-d'Aumont.

COMMISSION PERMANENTE D'AGRICULTURE *formée dans le sein de l'Académie.*

Président : M. Grasset.

M. Ranfer, baron de Bretenière.

M. le marquis de Courtivron.

M. de Charrey.

M. Sené.

M. Morland.

M. Guichard.

M. Vallot.

M. Tilloy.

Secrétaire : M. de Gouvenain.

COMMISSION PERMANENTE DES ANTIQUITÉS *formée dans le sein de l'Académie.*

Président : M. Baudot.

M. le marquis de Courtivron.

M. de Charrey.

M. Febvret de Saint-Mesmin.

M. Peignot.

Secrétaire : M. Gueneau d'Aumont.

Secrétaire-Adjoint : M. Maillard de Chambure.

ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉSIDANS.

M. Le Compasseur, Marquis de Courtivron * *, ancien Colonel de cavalerie, Maire de Dijon. 14 *Mars* 1782.

M. Ranfer, Baron de Bretenière ✠, Premier Président de la Cour royale. 24 *Janvier* 1816.

M. Riambourg ✠, Président de Chambre à la Cour royale. 24 *Janvier* 1816.

M. le Chevalier de Berbis ✠, Député de la Côte-d'Or à la Chambre des Députés des départemens. 12 *Mai* 1822.

M. Barbier de Reulle ✠, Président de Chambre à la Cour royale. 5 *Juin* 1822.

ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉGNICOLES.

S. Em. M.gr le Cardinal de Lafare, Archevêque de Sens et d'Auxerre, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, premier Aumônier de Madame la Dauphine, à Paris. 24 *Janvier* 1779.

M. le Comte de Tocqueville (O. ✠), Commandeur de l'Ordre du Mérite Civil, *dit* de la Couronne de Bavière; de l'Ordre de l'Aigle-Rouge de Prusse, de seconde classe; ancien Préfet de la Côte-d'Or, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, préfet du département de la Somme, à Amiens. 6 *Mars* 1816.

ACADÉMICIENS HONORAIRES ÉTRANGERS.

S. A. R. le Prince Auguste-Frédéric d'Angleterre, DUC DE SUSSEX, à Londres. 13 *Mai* 1818.

M. le Baron de Zach, de la Société royale de Londres, Correspondant de l'Institut royal de France (Académie des Sciences), à Gênes. 16 *Décembre* 1784.

Lord Holland, à Londres. 6 *Mai* 1818.

ACADÉMICIENS RÉSIDANS.

M. Renaud, Inspecteur de l'Académie royale universitaire. A. L. (Cl. des Sciences). 16 *Juillet* 1778.

M. Durande ✠, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel,

docteur en médecine, Membre de la Commission administrative des hospices et de l'administration du Mont-de-Piété. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 16 *Juin* 1785.

M. Antoine, Docteur en médecine, Professeur à l'Ecole secondaire de médecine, médecin consultant de la Chambre des pauvres. (Cl. des Sciences). 21 *Décembre* 1786.

M. Vallot, Docteur en médecine, Professeur-Adjoint d'Histoire naturelle à la Faculté des Sciences, et des Sciences physiques au Collège royal; Directeur du service des épidémies du département de la Côte-d'Or, chargé de l'arrondissement de Dijon; Médecin en chef du Grand-Hôpital; Professeur à l'Ecole secondaire de médecine, et de Botanique au Jardin des Plantes. (Cl. des Sciences). 26 *Janvier* 1792.

M. de Gouvenain, A.-L. (Cl. des Sciences). 3 *Juillet* 1798.

M. Morland, Docteur en médecine, Professeur d'Histoire naturelle à la Faculté des Sciences, et de Botanique au Jardin des Plantes; Professeur à l'Ecole secondaire de médecine. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 30 *Novembre* 1798.

M. Charbonnier. (Cl. des Sciences). 30 *Novemb.* 1798.

M. C.-N. Amanton ✠, Avocat à la Cour royale, Conseiller de Préfecture du département de la Côte-d'Or, Juge suppléant au Tribunal de première instance. (Cl. des Belles-Lettres). 2 *Décembre* 1799.

M. Poncet, Avocat à la Cour royale, Professeur à la Faculté de Droit. (Cl. des Belles-Lettres). 22 *Juillet* 1802.

M. Naigeon, Professeur de dessin à l'Ecole des Beaux-

Arts. A. L. (Cl. des Beaux-Arts). 2 *Décembre* 1802.

M. le Comte CHARBONNEL (C.✠) (G. ✠), Lieutenant-Général des armées du Roi, (Cl. des Sciences). 21 *Avril* 1803.

M. BERTHOT ✠, Inspecteur-Général de l'Université de France, Recteur de l'Académie royale universitaire, Doyen de la Faculté des Sciences, Professeur de Mathématiques à la même Faculté. (Cl. des Sciences). 7 *Juillet* 1803.

M. PROTAT, Docteur en médecine. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 7 *Juillet* 1803.

M. DEVOSGE, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, et Professeur de peinture à la même Ecole. (Cl. des Beaux-Arts). 11 *Mars* 1806.

M. GUICHARD, Pharmacien. (Cl. des Sciences). 21 *Janvier* 1807.

M. PROUDHON, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Doyen et Professeur de la Faculté de Droit. A. L. (Cl. des Belles-Lettres). 17 *Juin* 1807.

M. TRAVISINI, Maître de Chapelle de la Cathédrale. A. L. (Cl. des Beaux-Arts). 14 *Juin* 1809.

M. PEIGNOT, Inspecteur de l'Académie royale universitaire. (Cl. des Belles-Lettres). 8 *Décembre* 1813.

M. BORNIER, Professeur de sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts. (Cl. des Beaux-Arts). 6 *Septembre* 1815.

M. GUENEAU-D'AUMONT, Secrétaire de la Faculté des Sciences, Professeur de physique à la même Faculté et au Collège royal. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 24 *Janvier* 1816.

M. GUENEAU DE MUSSY ✠, doyen de la faculté des lettres, Professeur de littérature grecque à la même Faculté. (Cl. des Belles-Lettres). 31 *Janvier* 1816.

M. NAULT ✱, Procureur-Général en la Cour royale. A. L. (Cl. des Belles-Lettres). 21 *Février* 1816.

M. GRASSET, (Cl. des Sciences). 30 *Décembre* 1818.

M. FOISSET, Avocat à la Cour royale. (Cl. des Belles-Lettres). 28 *Juin* 1820.

M. PERRENET DE CHARREY, (Cl. des Belles-Lettres et Cl. des Beaux-Arts). 8 *mai* 1822.

M. TILLOY, Pharmacien, Membre du Jury médical du département de la Côte-d'Or. (Cl. des Sciences). 3 *Juillet* 1822.

M. LORAIN, Avocat à la Cour royale. (Cl. des Belles-Lettres). 24 *Juillet* 1822.

M. SALGUES, Docteur en médecine. (Cl. des Sciences). 24 *Juillet* 1822.

M. SÉNÉ, Docteur en médecine, Professeur de chimie à la Faculté des sciences. (Cl. des Sciences). 7 *Août* 1822.

M. le Marquis D'ARBAUD-JOUQUES ✱ (O. ✱), décoré de la plaque de l'Ordre de Charles III d'Espagne, Préfet du département de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres). 7 *Mars* 1823.

M. BAUDOT, Juge au Tribunal de première instance. (Cl. des Belles-Lettres). 28 *Janvier* 1824.

M. TOUSSAINT; Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres). 19 *Mai* 1824.

M. BRESSIER, Directeur de l'enregistrement et des domaines. (Cl. des Belles-Lettres). 3 *Décembre* 1824.

M. FEBVRET DE SAINT-MESMIN, Conservateur du Musée. (Cl. des Beaux-Arts). 29 *Décembre* 1824.

ACADÉMICIENS NON RÉSIDANS.

M. Adelon, Docteur en médecine, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, à Paris. 1er *Décembre* 1824.

M. Ancelot ✱, Homme de lettres, Pensionnaire du Roi, à Paris. 26 *Décembre* 1821.

M. *Ch.* Babbage, de la Société royale de Londres et de celle d'Edimbourg, Secrétaire de la Société astronomique de Londres, etc., à Londres. 7 *Août* 1822.

M. Balbis, Docteur en médecine, ancien Professeur de botanique à la Faculté de médecine de Turin, etc., à Lyon. 8 *Avril* 1807.

M. le Duc de Bassano (G. C. ✱), grand'croix de l'Ordre de Saint-Étienne de Hongrie, grand'croix de l'Ordre de la Fidélité de Bade ; de l'Ordre de Saint-André de Bavière, de l'Éléphant de Danemarck, du Soleil de Perse, et de l'Aigle noir de Prusse ; de l'Ordre royal de Saxe et de l'Aigle d'or de Wurtemberg, ancien Ministre-Secrétaire d'État, à Paris....

M. Bastard, Professeur de botanique, à Angers. 24 *Février* 1813.

M. Béchet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, etc., à Besançon. 13 *Avril* 1825.

M. Boinvilliers, Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à Versailles. 24 *Juillet* 1822.

M. Bosc ✱, Membre de l'Institut (Acad. des Sciences, Cl. des Sciences physiques), Associé libre de l'Académie royale de médecine, etc., à Paris. 3 *Juillet* 1798.

M. Bouvier ✱, Médecin du Garde-Meuble de la Couronne, à Paris. 22 *Août* 1798.

M. Breghot du Lut, Avocat du Roi, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts et du cercle littéraire de Lyon, à *Lyon*. 8 *Décembre* 1824.

M. Briffaut, homme de lettres, à Paris. 16 Mars 1825.

S. S. le Duc de Brissac (C. ✱), Pair de France, chevalier des ordres du Roi, ancien Préfet du département de la Côte-d'Or, à Paris. 24 *Juin* 1812.

M. Carnot ✱, Conseiller à la Cour de cassation, à Paris. 23 *Juin* 1813.

M. le Chevalier Cauchy (O. ✱), officier non commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Garde des archives de cet Ordre, et des registres de la Chambre des Pairs, etc., à Paris. 24 *Juin* 1812.

S. S. le Comte Chaptal (G. ✱), Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Pair de France, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), etc., à Paris. 19 *Juin* 1784.

M. Chaussier ✱, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, Professeur honoraire de la Faculté de médecine de Paris, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Membre titulaire de l'Académie royale de médecine, etc., à Paris. 14 *Novembre* 1776.

M. le Comte *Maxime* de Choiseul-Daillecourt ✱, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), ancien Préfet du département de la Côte-d'Or, à Paris. 13 *Septembre* 1815.

M. Colin, Professeur de chimie à l'Ecole royale militaire de Saint-Cyr, à Saint-Cyr. 12 *Avril* 1820.

M. Coste, de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, à Besançon. 26 *Juillet* 1809.

S. S. le Comte Daru (G. C. ✱), Pair de France ; de l'Ordre royal et militaire de l'Aigle-Blanc de Pologne; Commandeur de l'Ordre de Saint-Henri de Saxe ; Membre de l'Institut (Académie française), etc., à Paris. 11 *Avril* 1804.

M. Humphry-Davy, professeur de chimie, secrétaire de la Société royale de Londres, à Londres. 5 *Août* 1824.

M. Delcros ✱, Capitaine de première classe au Corps royal des ingénieurs géographes, Employé aux opérations de la Carte de France, à Paris. 29 *Novembre* 1820.

M. Desfontaines ✱, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur de botanique au Jardin du Roi, à Paris. 3 *Juillet* 1798.

M. le Baron des Genettes (C. ✱), Médecin en chef des armées, Membre du Conseil de santé au Ministère de la guerre, à Paris. 14 *Mars* 1810.

M. Desprès, Conseiller honoraire de l'Université royale, à Paris. 29 *Décembre* 1824.

M. Desvignes, Maître de Chapelle de l'église métropolitaine Notre-Dame de Paris, etc., à Paris. 26 *Avril* 1820.

M. Du Chanoy ✱, Docteur-Régent de l'ancienne Faculté de Médecine en l'Université de Paris. 11 *Mars* 1779.

M. le Comte François de Neufchateau (G. ✱), Membre de l'Institut (Académie française), Président de la Société royale et centrale d'Agriculture séant à Paris, etc. à Paris. 18 *Janvier* 1765.

M. Fremiet-Monnier, à Bruxelles. 4 *Mai* 1805.

M. Gasse (*Stephano*), Correspondant de l'Institut royal de France (Académie des Beaux-Arts), à Naples. 22 *Novembre* 1809.

M. Gibelin, Docteur en médecine, Secrétaire perpé-

tuel de la Société des Amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts d'Aix (Bouches-du-Rhône), à Aix. 2 *Novembre* 1809.

M. GUILLAUME, Juge au Tribunal de première instance de Besançon, Secrétaire-Adjoint de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la même ville, à Besançon. 22 *Mars* 1820.

M. GUILLEMOT ✱, ancien Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département de Saône-et-Loire, à Paris. 3 *Juillet* 1798.

M. l'Abbé HEMMER, Secrétaire perpétuel de la Société météorologique, etc., à Manheim. 13 *Novembre* 1783.

M. HERNANDEZ, Professeur à l'École de médecine navale, à Toulon. 4 *Janvier* 1809.

Sir HERSCHEL (J.-Fr.-W.), de la Société royale de Londres, de celles d'Edimbourg et de Goettingue, Secrétaire de la Société astronomique de Londres, à Londres. 7 *Août* 1822.

M. le Chevalier HUZARD ✱, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Inspecteur-Général des Ecoles royales vétérinaires, etc., à Paris. 22 *Août* 1798.

M. JACOTOT, Professeur de littérature à l'Université de Louvain, à Louvain. 22 *Août* 1798.

M. KUHN, Professeur d'anatomie à Leipsick. 26 *Janvier* 1792.

M. *Auguste* DE LABOUÏSSE, Homme de lettres à Castelnaudary. 26 *Mai* 1824.

M. le Chevalier LANDRIANI, à Milan. 21 *Juillet* 1785.

M. DE LASALETTE ✱, Maréchal-de-Camp d'Artillerie, à Grenoble. 1er *Mars* 1815.

M. LEBARBIER aîné, Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), à Paris. 11 *Avril* 1804.

M. LEGRAND ✻ ✻, décoré de divers ordres étrangers, maréchal-de-camp du corps royal du génie, en retraite, à Vosne près Nuits. 28 *Novembre* 1804.

M. le Chevalier LENOIR ✻, Administrateur des monumens de l'église royale de Saint-Denis, de la Société royale académique des Sciences de Paris, à Paris. 2 *Décembre* 1818.

M. LESAGE, Inspecteur des Ponts et Chaussées, à Valence. 11 *Janvier* 1807.

M. LESUEUR ✻, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Surintendant de la musique de la Chapelle du Roi, Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), à Paris. 26 *Juillet* 1809.

M. le Comte MARET ✻, ancien Conseiller d'État, à Paris............

M. MARTIN, Docteur en médecine, ancien Président de l'Académie de Lyon, à Paris. 19 *Février* 1812.

M. MASSON-FOUR, professeur à l'école royale des Eaux et Forêts, à Nancy. 12 *Avril* 1809.

M. MASUYER, Professeur de chimie médicale à la Faculté de médecine de Strasbourg. 23 *Décembre* 1784.

M. MOLLEVAUT, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à Paris........

M. PARKES (Sam.), Membre de l'Institution royale de la Grande-Bretagne, des Sociétés linnéenne et géologique de Londres, à Londres. 24 *Juillet* 1822.

M. A. PÉRICAUD, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts et du cercle littéraire de Lyon, à Lyon. 4 *Mai* 1825.

M. PERSOON, Naturaliste, à Paris. 3 *Décembre* 1823.

M. Planche, Pharmacien, Membre titulaire de l'Académie royale de médecine, à Paris. 24 *Février* 1813.

M. Quatremère de Quincy (O. ✠), Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et Académie des Beaux-Arts), Secrétaire perpétuel de celle des Beaux-Arts, à Paris. 8 *Août* 1821.

M. Radet, Homme de lettres, Pensionnaire du Roi, à Paris. 18 *Novembre* 1802.

M. le Chevalier Riboud père ✠, Président honoraire à la Cour royale de Lyon; Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, etc., à Bourg. 18 *Janvier* 1781.

M. Rollé, Bibliothécaire de la ville de Paris. 2 *Mars* 1825.

M. Saissy, Docteur en médecine, à Lyon. 20 *Novembre* 1811.

M. Salgues (J.-B.), Homme de Lettres, à Paris. 23 *Juillet* 1823.

M. Samoiolowitz, Docteur en médecine, de la Société royale d'Edimbourg, etc., à Cherson. 15 *Août* 1782.

M. Séguier (O. ✠), ancien préfet de la Côte-d'Or, Préfet du département de l'Orne, à Alençon. 12 *Juin* 1822.

M. Suremain de Missery, ancien Officier au Corps royal de l'artillerie, de la Société royale académique des Sciences de Paris, etc., à Beaune. 23 *Juillet* 1789.

M. le Chevalier Tessier ✠, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), honoraire de l'Académie royale de médecine, etc., à Paris. 3 *Juillet* 1798.

M. Thiébaud de Bernéaud, Sous-Bibliothécaire à

la Bibliothèque Mazarine, à Paris. 4 *Janvier* 1815.

M. le Chevalier VALENTIN ✱, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Docteur en médecine, ancien Professeur et médecin en chef des Hôpitaux français en Amérique, associé non résidant de l'Académie royale de médecine, à Nancy. 18 *Janvier* 1804.

M. VAN MONS, Professeur de chimie, à Bruxelles. 18 *Janvier* 1804.

M. VAUCHER, Ministre du Saint Evangile et Professeur de botanique, à Genève. 6 *Décembre* 1809.

M. VAUQUELIN ✱, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur-Administrateur du Jardin du Roi, etc., à Paris. 2 *Décembre* 1802.

ASSOCIÉS CORRESPONDANS.

M. AIKIN (*Arthur*), Membre de la Société linnéenne, Secrétaire de la Société pour l'encouragement des arts, manufactures et commerce de Londres, à Londres. 18 *Mai* 1818.

M. AMOREUX, Docteur en médecine, à Montpellier. 15 *Juillet* 1790.

M. ARNAUD l'aîné, Docteur en médecine, au Puy. 1er *Avril* 1818.

M. ARTAUD, Directeur du Musée, à Lyon. 13 *Janvier* 1808.

M. AUDIBERT-CAILLE, Docteur en médecine, à Bargemont. 28 *Juin* 1809.

M. BALME, Docteur en médecine, à Lyon. 4 *Août* 1819.

M. BAUMES, Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. 23 *Janvier* 1783.

M. Berriat-Saint-Prix, Professeur à la Faculté de droit de Paris. 1er *Mai* 1811.

M. Boucharlat, ancien professeur aux écoles militaires et à l'Athénée de Paris, membre de la Société royale académique des Sciences, etc. à Paris. 5 *Juillet* 1820.

M. Brugmann, Docteur en philosophie, à Groningue. 27 *Mars* 1783.

M. Brugnatelli, Professeur d'Histoire naturelle, à Pavie. 29 *Novembre* 1820.

M. Brugnot, Régent d'humanités, au Collège de Troyes. 17 *Juillet* 1822.

M. Brunel, ancien Directeur de l'Académie de Béziers, à Béziers. 1er *Mars* 1792.

M. Beurard, ancien ingénieur des mines du Palatinat, etc., à Paris. 18 *Novembre* 1802.

M. Cadet de Vaux, Associé libre de la Société royale et centrale d'agriculture, etc., à Paris. 6 *Janvier* 1803.

M. Champollion-Figeac, Secrétaire de la Société des Sciences et des Arts de Grenoble, à Grenoble. 3 *Avril* 1808.

M. Chasle de Latouche, de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon, à Belle-Isle-en-Mer. 26 *Mai* 1824.

M. N. Chatillon, Homme de lettres, à Paris. 24 *Décembre* 1823.

M. Chèze, Docteur en médecine, à Châlon-sur-Saône. 20 *Août* 1823.

M. Coindet, Docteur en médecine, à Genève. 18 *Février* 1818.

M. Colby, Membre de la Société royale, à Edimbourg. 18 *Mai* 1818.

M. Collyer, Membre de la Société philosophique, à Londres. 28 *Janvier* 1818.

M. Curwen, Membre du Parlement d'Angleterre. 18 *Mai* 1818.

M. Delamartine aîné, de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon, à Mâcon. 4 *Août* 1791.

M. Deluc (J.-A.), à Genève. 24 *Juin* 1818.

M. Desgranges, Docteur en médecine, à Lyon. 18 *Août* 1791.

M. Désormes-Duplessis, manufacturier, à Verberie. 14 *Juin* 1800.

M. Devilly (L.), Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Metz. 23 *Janvier* 1822.

M. Dodwel, à Londres. 14 *Janvier* 1818.

M. Donet, ingénieur-géographe, à Paris. 10 *Août* 1825.

M. Dubois, ancien Chef de division au Ministère de l'Intérieur, à Paris. 22 *Août* 1798.

M. Duhamel ✻, Membre du Conseil général des mines, Inspecteur-Général, à Paris. 18 *Novembre* 1802.

M. Féron, Docteur en médecine, à Paris. 22 *Mars* 1816.

M. Feytou, Bibliothécaire de la ville de Langres, à Langres. 18 *Août* 1785.

M. François, ancien Chirurgien de la Marine, à Auxerre. 14 *Août* 1788.

M. Galbot, Docteur en médecine, ancien Député aux États-Généraux, à Saint-Maurice-le-Girard. 29 *Janvier* 1789.

M. Gintrac, docteur en médecine à Bordeaux. 19 *Janvier* 1825.

M. Goulet, Architecte, à Paris. 22 *Juillet* 1803.

M. Grégory (*Olinthus*), Membre de la Société philosophique de Londres, à Woolvich. 28 *Janvier* 1812.

M. Grognier, Professeur à l'Ecole royale d'Economie rurale vétérinaire de Lyon ; Secrétaire de la Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de la même ville, à Lyon. 16 *Mars* 1821.

*M. Grunwald, Chevalier du Lyon belgique, Docteur en médecine, à Bellevaux, près Bourbon. 12 *Avril* 1782.

M. de Haldat, Docteur en médecine, Professeur de chimie, Secrétaire de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, à Nancy. 23 *Mai* 1804.

M. Hazard-Mirault, Secrétaire-Général de l'Athénée des arts, etc., à Paris. 27 *Janvier* 1819.

M. Hubaud, de l'Académie de Marseille, à Marseille. 5 *Juillet* 1820.

M. Hurtrel d'Arboval, Amateur de l'art vétérinaire, à Montreuil-sur-Mer. 1er *Mai* 1816.

M. Lacoste de Plaisance, Professeur de physique et d'histoire naturelle, à Clermont-Ferrand. 22 *Avril* 1807.

M. Lamoureux (*Justin*), Substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance, à Nancy. 24 *Août* 1808.

M. Larche, Docteur en médecine, à Paris. 9 *Mai* 1821.

M. Lavallée, ancien Secrétaire du Musée, à Paris. 11 *Avril* 1804.

M. Lemaistre ✱, ancien Inspecteur-Général des

poudres et salpêtres, membre de la Société royale des antiquaires de France, etc., à La Fère. 18 *Novembre* 1802.

M. Lévy, professeur de mathématiques, à Rouen. 13 *avril* 1825.

M. Lombard, de la Société royale et centrale d'agriculture, à Paris. 13 *Janvier* 1785.

M. Mallet-Butini, Homme de lettres, à Genève. 15 *Juillet* 1790.

M. Maillard de Chambure fils, Avocat à la Cour royale, à Dijon. 5 *Janvier* 1825.

M. Marchant, Docteur en médecine, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon. 4 *Février* 1800.

M. Matthey, Secrétaire de la Société de Médecine, à Genève. 22 *Mars* 1820.

M. Montfalcon, Docteur en médecine, à Lyon. 16 *Avril* 1823.

M. *César* Moreau, Élève vice-consul de France en Angleterre, à Londres. 12 *Novembre* 1817.

M. Moreau de Jonnès *, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), etc., aux Antilles, ou à Paris. 26 *Novembre* 1817.

M. Morelot, Docteur en médecine, correspondant de la Commission des antiquités départementales formée dans le sein de l'Académie de Dijon, de la société royale des antiquaires de France, etc: à Beaune . . . . 1825.

M. Naville, Docteur en médecine, au Bourgneuf. 20 *Août* 1823.

M. Opoix, Inspecteur des eaux minérales, à Provins. 9 *Avril* 1780.

M. Patris-Debreuil, homme de lettres, Juge de paix, à Troyes. 20 *avril* 1825.

M. Pérolle, Professeur d'anatomie, à Toulouse. 19 *Juillet* 1792.

M. *Edouard* Petit, Docteur en médecine, à Corbeil. 19 *Août* 1818.

M. Petitot, Statuaire, à Paris. 23 *Décembre* 1802.

M. Pettigrew, de la Société philosophique, à Londres. 28 *Janvier* 1818.

M. Picquet, Docteur en médecine, décoré de la grande médaille d'or du Mérite-Civil d'Autriche, membre correspondant de la Société de médecine pratique de Montpellier et du cercle médical de Paris, etc., à Saint-Claude. 12 *Décembre* 1804.

M. Ponce, Graveur, à Paris. 21 *Juillet* 1803.

M. Ramet, Statuaire, à Paris. 24 *Août* 1808.

M. Raymond, Préfet, et Professeur de mathématiques spéciales au Collège royal de Chambéry; de l'Académie royale de Turin, de celle de Goettingue, etc., à Chambéry. 17 *Juin* 1807.

M. Révolat, Docteur en médecine, à Bordeaux. 16 *Mars* 1808.

M. Richard de la Prade, Docteur en médecine, Professeur de médecine clinique, à Lyon. 10 *Août* 1808.

M. Richerolle, Professeur de rhétorique, à Avalon. 22 *Mars* 1820.

M. Rochet, à Villey-sur-Tille. 30 *Novembre* 1798.

M. *Eusèbe* Salverte, Homme de lettres, à Paris. 3 *Août* 1801.

M. Silvestre ✱, Secrétaire perpétuel de la Société

royale et centrale d'agriculture, à Paris. 8 *Janvier* 1803.

Sir *John* SINCLAIR, Baronnet, fondateur de la Société d'agriculture de Londres, à Londres. 19 *Août* 1818.

M. TEZENAS (de Montbrison), Homme de lettres, à Paris. 22 *Août* 1821.

M. THOMAS, Secrétaire de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans. 24 *Décembre* 1823.

M. THOMASSIN (O. ✱), Docteur en médecine, ancien Chirurgien en chef des armées, à Besançon. 21 *Août* 1783.

M. TOURNON, Docteur en médecine, à Toulouse. 29 *Avril* 1812.

M. VILLOT, archiviste de la ville de Paris, à Paris. 1er *Décembre* 1824.

M. WAISSE, Inspecteur des postes, au Mans. 23 *Novembre* 1808.

PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS POUR 1826 ET 1827.

PRIX D'ÉLOQUENCE POUR 1826.

L'Académie propose pour sujet du prix d'éloquence, (qui sera décerné en 1826) :
« Saint Bernard et Bossuet comparés dans « leurs écrits, dans leur caractère et dans « leur influence sur leurs siècles. »

En rapprochant ainsi deux grands hommes, deux Pères de l'Église, deux noms d'une égale puissance dans nos souvenirs, l'Académie ne demande point aux concurrens un parallèle symétrique ; elle s'est promis un tableau animé de deux siècles pleins de foi et de vie, où paroîtroient sur le premier plan deux hommes diversement supérieurs, qui semblent à eux seuls représenter la croyance catholique en ces temps où les croyances religieuses étoient aux yeux de tous le premier intérêt des peuples. Il ne suffit pas de louer de tels hommes, il faut les peindre ; il faut montrer comment

toute leur vie honore la France, non moins que la province qui les a vus naître.

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Les mémoires doivent parvenir francs de port, au Président de l'Académie avant le 1er juillet 1826. Chaque mémoire doit porter une épigraphe répétée dans un billet cacheté qui renferme le nom de l'auteur.

Les membres résidans sont seuls exclus du concours.

Les concurrens doivent éviter soigneusement de se faire connoître directement ni indirectement. L'Académie déclare qu'elle ne rend point les mémoires envoyés ; seulement elle en fait délivrer une copie lorsque l'auteur la demande, et à ses frais.

PRIX DE MÉDECINE POUR 1827.

Un des plus puissans secours que la Médecine ait à sa disposition, celui sans lequel un grand nombre de maladies résisteroient à tous les autres moyens thérapeutiques que l'art pourroit leur opposer, c'est incontestablement la saignée. Cette hémorrhagie artificielle, pratiquée par les plus anciens médecins dont les noms soient arrivés jusqu'à nous,

remonte à la plus haute antiquité. Elle a été employée dans tous les siècles, dans tous les pays : on en retrouve l'usage dans les deux Mondes, chez presque tous les peuples, même les plus sauvages ; et son utilité généralement reconnue en a, pour ainsi dire, consacré l'emploi. On ne doit pas cependant dissimuler que si elle a eu des partisans outrés à qui l'on peut reprocher avec justice d'en avoir fait un déplorable abus, elle a de même rencontré des détracteurs qui avec aussi peu de raison l'ont entièrement rejetée. Il faut néanmoins convenir que ceux qui ont su éviter ces deux extrêmes et qui ont fait usage de la saignée avec prudence et discernement, n'ont eu qu'à s'applaudir des succès qu'ils en ont obtenus. Mais aujourd'hui que l'on paroît avoir assez généralement adopté une méthode nouvelle qui se rapproche beaucoup pour les effets de celle dont on a justement condamné l'abus, l'Académie de Dijon, frappée des variations auxquelles est encore sujet l'emploi de la saignée dans le traitement des maladies, et désirant voir mettre fin à cette espèce d'instabilité par l'établissement d'une règle fixe, propose pour sujet d'un prix qui sera adjugé dans sa séance publique de 1827, la question suivante :

« Indiquer, d'après l'observation clinique « et les connoissances anatomiques, quelles « sont, dans les maladies aiguës et chroni- « ques, les circonstances qui doivent faire « préférer la saignée locale, soit par les sang- « sues, soit par les ventouses scarifiées, à la « saignée générale, et réciproquement; et « quel est, dans les mêmes circonstances, « le lieu d'élection pour l'emploi des diffé- « rentes espèces de saignées? »

Le Prix consistera dans une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Les mémoires doivent parvenir francs de port au Président de l'Académie avant le 1er juin 1827. Les autres conditions du concours sont les mêmes que celles qui sont annoncées ci-dessus pour le prix d'éloquence.

TABLE
DES MATIÈRES.

ZOOLOGIE.

MÉDECINE.

CHIMIE APPLIQUÉE AUX ARTS.

COMMERCE.

COMPTE RENDU.

ARCHÉOLOGIE.

HISTOIRE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHIE.

POÉSIE.

FIN.



